

Octobre 2017 - 10€

Les Cahiers des Entretiens Eurafricains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser

Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'ouest Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement



Les actes des Entretiens Eurafricains

PARIS - 6 et 7 mars 2017



Les Entretiens Européens
& Eurafricains





Avec le partenariat et la participation

Institutions :



Entreprises, banques, assurances, cabinets conseils



Associations, fédérations, fondations



Écoles, universités



Partenaires culturels



Partenaires médias



LE DEFI DE L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST POLITIQUES PUBLIQUES ET REGULATION POUR FAVORISER L'INVESTISSEMENT

Les actes des Entretiens Eurafricains

PARIS – Maison des Travaux Publics

6 et 7 mars 2017

Directrice de la publication et rédactrice en chef :
Claude FISCHER-HERZOG

Rédaction :
André-Franck AHOYO, Anaïs BEZANGER, Caroline DESAINTGHISLAIN,
Aminata KEBE, Manon TANGUY, Catherine VEGLIO-BOILEAU

Secrétaire de rédaction :
Juliette MUNSCH

Maquette :
Christophe LE NOURS 

PARIS, 2017



Sommaire

OUVERTURE page 6

Des Entretiens placés sous le signe du dialogue interculturel

Julien GUEZ, directeur général de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) page 6

Gautier MIGNOT, directeur général adjoint de la Mondialisation, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) page 6

Claude FISCHER-HERZOG, directrice, ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains page 7

Kako NUBUKPO, directeur de la Francophonie économique et numérique, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), président d'Eurafrrique 21 page 8

AUDITIONS page 10

La conjoncture économique mondiale et les relations UE/Afrique(s)

Christian DE BOISSIEU, professeur d'économie, Collège d'Europe page 10

Pascal AGBOYIBOR, avocat associé, Orrick Herrington & Sutcliffe (Europe) LLP page 10

Les inégalités et le défi de la solidarité

Philippe HERZOG, président fondateur de Confrontations Europe, professeur d'économie, ancien député européen et conseiller spécial auprès de la Commission européenne page 11

TABLE RONDE page 13

L'intégration régionale : un atout pour le développement de l'Afrique et de l'Europe

Animée par **Kako NUBUKPO**, directeur de la Francophonie économique et numérique, Organisation Internationale de la Francophonie, président d'Eurafrrique 21

Avec : **Edoh Kossi AMENOUNVE**, directeur général, Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ; **François FALL**, maire de Ngohé (Sénégal), membre de l'Association des Maires et du Haut Conseil des collectivités territoriales du Sénégal ;

Philippe HERZOG, ancien député européen et conseiller spécial auprès de la Commission européenne ; **Philippe HUGON**, professeur émérite à Paris X Nanterre, directeur de recherches à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) ;

Khaled IGUE, directeur des partenariats publics, OCP International et président du Club 2030 Afrique ; **Marcel DE SOUZA**, président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

TABLE RONDE page 24

Le rôle des banques centrales et des institutions régionales : réformer les régulations de marché et redéfinir les missions du système monétaire et financier pour l'investissement

Animée par **Yves BOUDOT**, conseiller du Directeur général, African Guarantee Fund (AGF)

Avec : **Mamadou Lamine DIALLO**, député au Sénégal et économiste ; **Ahmadou Al Aminou LO** ; directeur national pour le Sénégal, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; **Karim ZINE-EDDINE**, directeur des Etudes et des Relations avec l'Afrique, PARIS EUROPLACE

TABLE RONDE page 33

La participation des jeunes à la réussite du changement et du développement

Animée par **Hermann KOUASSI**, fondateur, INCUB'IVOIR, vice-président d'EURAFRIQUE 21

Avec : **Aïssata DIAKITE**, fondatrice et directrice de ZABBAAN HOLDING ; **Gilles LECERF**, co-fondateur, IROKO Project ;

Fabrice LE SACHE, président d'AERA GROUPE ; **Nadia MENSAH-ACOGNY** ; co-fondatrice, ACOSPHERE ;

Annick N'GUESSAN, directrice Afrique, OM5TV

AUDITIONS page 39

Le besoin de cadres réglementaires pour investir en PPP : pour des infrastructures transfrontières favorisant les échanges et la mobilité

Animée par **André-Franck AHOYO**, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains à ASCPE

Avec : **Christian COMBES**, directeur du Développement Grand International, EIFFAGE Infrastructures ; **Michel DEMARRE**, délégué général du SEFI ; **Pascal GRANGEREAU**, en charge au sein du Département Afrique du suivi de la coopération régionale et des programmes d'appui aux PPP, Agence Française de Développement (AFD)



TABLE RONDE page 44

Bâtir des biens communs : le défi du numérique pour construire des services publics en partenariat avec le secteur privé (éducation, santé, argent)

Animée par **Francis SEMPORE**, directeur des Relations internationales, 2iE – Institut international d’enseignement supérieur et de recherche, membre du bureau d’EURAFRIQUE 21

Avec : **Martine BENHAIM**, directrice du Développement des partenariats, EPF – Ecole d’ingénieur-E-S ; **Sidy DIOP**, directeur des services économiques Afrique, Deloitte ; **Saad KHALIFE**, notaire, Association du Notariat Francophone ; **Alexandre MAYMAT**, directeur délégué Afrique, Asie, Méditerranée, Société Générale ; **Bernard YVETOT**, vice-président Stratégie Internationale, Direction de la Stratégie et du Développement, Orange

TABLE RONDE page 49

Construire des filières industrielles dans les secteurs de l’agro-alimentaire, de l’eau et de l’énergie

Animée par **Zallia MANTORO**, fondatrice d’AFRIK OZALIAM, secrétaire générale d’EURAFRIQUE 21

Avec : **Samuel ELONG NDAME**, co-fondateur d’AUSAR ENERGY ; **Bertrand HANAUER**, directeur du Développement AFRIQUE à SOGEA-SATOM ; **Charlotte LIBOG**, fondatrice d’Afrique Grenier du Monde ; **Amadou Hama MAÏGA**, professeur et consultant en Ingénierie et Gestion de l’Eau et de l’Environnement ; **Issouf TRAORE**, administrateur de FASOL et d’ITALBRIK.

TABLE RONDE page 53

Construire une industrie bancaire et assurantielle pour financer les projets et les PME/ETI

Animée par **Jean-Luc KONAN**, fondateur et directeur général, COFINA, vice-président d’EURAFRIQUE 21

Avec : **Catherine BARBERO**, directrice, ABPCD ; **Daniel DEMEULENAERE**, Directeur du Pôle Afrique, Bpifrance ; **Benoît FISSE**, ancien directeur du Développement Europe/Afrique, GRAS-SAVOYE ; **Jean-Michel SEVERINO**, président, Investisseurs et partenaires (I&P) ; **Stéphane WOERTHER**, directeur associé, Philae Advisor

TABLE RONDE page 59

Bâtir une économie de la culture et donner sa place au cinéma

Animée par **Philip JUDITH-GOZLIN**, réalisateur et producteur

Avec : **Holly AYLETT**, vice-présidente, Association des coalitions européennes pour la protection des auteurs et le financement des industries créatives ; **Jean-Marie BARBE**, réalisateur indépendant et intervenant à l’Université de Grenoble, créateur des Etats généraux du documentaire de Lussas ; **Nicolas BINCTIN**, professeur de droit, Université de Poitiers ; **Chloé Aïcha BORO**, écrivain et cinéaste ; **Martial ZE BELINGA**, économiste et sociologue

CONCLUSIONS PROVISOIRES

Claude FISCHER page 65



L’équipe des Entretiens Eurafricains, ASCPE et EURAFRIQUE 21

Remerciements

Je veux remercier tout particulièrement **Julien GUEZ**, directeur général de la FNTF qui nous a accueillis chaleureusement dans ses locaux et **Michel DEMARRE** qui a suivi la préparation et l’organisation des Entretiens Eurafricains.

Merci aussi au personnel d’accueil de la FNTF pour sa gentillesse et amabilité.

Et un grand MERCI à l’équipe d’ASCPE et ses ami(e)s qui se sont mobilisés pour la réussite des Entretiens Eurafricains :

André-Franck AHOYO, Zeï BENEFICE, Anaïs BEZANGER, Jacques BOSCH, Caroline DE SAINT GHISLAIN, Binta FALL, Juliette MUNSCH, Aminata KEBE, Manon TANGUY et Catherine VEGLIO.

Je remercie également l’équipe d’Eurafrique 21, venue en renfort de Ouagadougou :

Nelson CONGO, Kotimi GUIRA, Zallia MANTORO, Francis SEMPORE, Gisèle TIENDREBEGO

Je n’oublie pas tous nos brillants intervenants, amis et partenaires grâce auxquels ce colloque a offert des débats de très grande qualité.

C.F.

OUVERTURE

Des Entretiens placés sous le signe du dialogue interculturel

Julien GUEZ

Directeur général de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)



Bonjour à tous et bienvenue à la FNTP, qui est d'autant plus heureuse de vous accueillir que le thème des Entretiens Eurafricains s'inscrit dans notre raison même de vivre : l'investissement. Je connais moins l'Afrique de l'Ouest mais permettez-moi de dire quelques mots de la problématique.

Je crois aux politiques publiques, même si l'appel à plus de « régulation » m'interpelle. Qu'entend-on par régulation ? Est-ce définir un cadre stable, efficient, prédictible pour les investisseurs ? Ou bien s'agit-il de bâtir une régulation conjoncturelle ? Je suis un peu plus réticent sur cette démarche.

En Afrique de l'Ouest, je perçois deux atouts majeurs. Tout d'abord, la dynamique démographique : en 2050 les prévisions sont de 2 milliards d'habitants. C'est un facteur favorable à la croissance, une promesse de générations actives avec un marché intérieur. Toutefois, cette démographie qui peut aussi être un élément de fragilité ne garantit pas une croissance du PIB par habitant. Le deuxième facteur est la réserve de matières premières et la dépendance de certains Etats à l'égard de celles-ci alors que leur prix est soumis à la volatilité des marchés et peuvent avoir un effet immédiat sur les dynamiques de croissance ou d'insuffisance de croissance.

La régulation conjoncturelle est délicate car, s'il est indispensable de se coordonner et de répondre à des équilibres momentanés, elle peut être un élément de déséquilibre extérieur et d'endettement comme ce fut le cas dans les années 70 et 80. **Il faut des politiques publiques de structures, créer un écosystème favorable à l'investissement. Cela signifie un cadre politique stable, un système financier efficient, un capital humain, et enfin des infrastructures. Ces éléments sont décisifs pour la compétitivité.** Seule une politique de l'offre fera venir les investisseurs, tout en créant de la cohésion sociale et territoriale. Plusieurs modèles sont possibles, ça peut être de l'investissement public ou privé. C'est un sujet décisif pour agir sur la croissance potentielle et créer du développement à long terme.

Gautier MIGNOT

Directeur général adjoint de la Mondialisation, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)



Bonjour à tous et à toutes. Merci à nos hôtes de la FNTP. Merci à Claude pour son énergie inépuisable, sa capacité d'organisation extraordinaire et pour son ambition. Je suis un « converti récent » à l'Afrique, depuis que j'ai pris mon poste à Dakar en 2009. Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui et de représenter le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE). **Le MEAE soutient les Entretiens Eurafricains depuis leur création en 2014 car c'est une contribution très intéressante et très utile à la réflexion sur le dialogue public/privé, UE/Afrique, et à la construction de nouvelles coopérations entre les acteurs des deux continents.** Les Entretiens Eurafricains promeuvent la même approche que nous : une approche horizontale, holistique de la relation eurafricaine avec la conviction que nous devons renforcer nos efforts et nos liens avec le continent africain.

Depuis le sommet de l'Elysée de 2013 des objectifs ambitieux ont été fixés avec le doublement de nos moyens d'intervention en Afrique, la création de la fondation AfricaFrance pour renforcer les échanges humains, avec déjà un bilan positif. Il y a une communauté de destin entre l'Afrique et l'Europe dont la crise migratoire a été un révélateur. Notre impératif politique est d'accompagner l'Afrique vers une croissance durable et inclusive, en écho aux priorités fixées par les pays africains eux-mêmes et l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). Cette année sera celle de l'Afrique avec le sommet Afrique/France de Bamako, les sommets du G7 et du G20 sous présidences italienne et allemande. En novembre le nouveau Sommet des chefs d'Etat UE/Afrique à Abidjan sera une étape importante dans cette relation.

Je voudrais rappeler quelques chiffres. La France est un des premiers partenaires économiques de l'Afrique. 40 000 entreprises françaises exportent en Afrique, première destination pour les exportations françaises après l'Europe. Plus de 1 000 entreprises sont implantées en Afrique. La France est un des premiers investisseurs en Afrique, les Investissements directs étrangers (IDE) ont été multipliés par 7 depuis 2000.

Cela représente 25 000 emplois en Angola, 17 000 en Côte d'Ivoire, plus de 10 000 au Sénégal. Un autre signe qui ne trompe pas : pendant « la semaine des ambassadeurs », où ces derniers rencontrent des entreprises, le continent le plus demandé a été l'Afrique, devant l'Europe. Cela représente 20% des demandes pour l'Afrique, dont plus de 1 000 pour la Côte-d'Ivoire. L'Afrique est notre deuxième excédent commercial juste après le Proche et Moyen-Orient, un excédent renforcé avec la chute des cours mondiaux des hydrocarbures. Il y a une vraie volonté des entreprises françaises à revenir et investir en Afrique. Par ailleurs, la France est à l'écoute des évolutions du continent africain sur de nombreux défis : l'urbanisation, la numérisation, les nouveaux modes de consommation, l'enjeu démographique, le changement climatique. Nous voulons être partie prenante de ces évolutions pour accompagner l'émergence de l'Afrique.

Le sommet Afrique/France de Bamako en janvier 2017 a été un succès, il a souligné notre engagement sur les enjeux sécuritaires et économiques et de développement. De nouveaux engagements ont été pris : rehausser notre effort d'aide au développement de 5 milliards d'euros par an à partir de 2019 ; créer un fonds d'investissement pour les PME de 76 millions d'euros ; pérenniser le sommet du numérique, soutenir la mobilisation de l'expertise et l'investissement des diasporas africaines. Il faut réaffirmer la force du partenariat eurafricain et en cette année de l'Afrique, il y a besoin d'événements comme les Entretiens Eurafricains.

Nul doute qu'au vu de la qualité des experts qui animeront vos débats à travers des présentations et des panels, vos travaux atteindront leur objectif, à savoir « Rapprocher, débattre, fraterniser » afin de contribuer à la construction de nouvelles relations dans un esprit de coopération et d'amitié entre l'Europe et l'Afrique.



Claude FISCHER-HERZOG

Directrice, ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains



Nous sommes très heureux de vous accueillir ici, à la Maison des Travaux Publics. Je remercie Julien Guez, directeur général de la FNTF, qui en nous offrant les salles et la régie, nous a vraiment aidés. Je remercie aussi Gautier Mignot qui nous soutient depuis le lancement des Entretiens Eurafricains, il y a déjà trois ans.

Je reviendrai sur le sens de ce colloque, mais permettez-moi de saluer Kako Nubukpo, le président d'Eurafric 21 avec qui nous avons organisé ce colloque. Kako est directeur de la francophonie économique et numérique à l'OIF, il a été ministre de la Prospective au Togo. Il est économiste, professeur, conseiller à l'UA, à la BOAD, à l'UEMOA... Il a dirigé un ouvrage collectif sur le franc CFA, la bataille de sa vie, et a publié récemment : *L'envol de l'épervier, l'émergence du Togo*. Titre que nous avons repris pour ce colloque : Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest.

Les Entretiens Eurafricains sont le débouché du « Sommet de la société civile » que nous avons organisé en mars 2014 avec Confrontations Europe quand j'en étais présidente. Ce Sommet, qui s'est tenu parallèlement au sommet des chefs d'Etats UE/Afrique à Bruxelles, a rassemblé 150 participants qui ont lancé les Entretiens Eurafricains. Maintenant nous sommes près de 3000 ! La première édition des Entretiens Eurafricains a eu lieu à Ouagadougou

en février 2016 au lendemain des attentats, et nous avons travaillé sous la bannière « nous sommes tous burkinabè » sur le thème de « l'investissement, un choix de société¹ ».

Avec les 500 participants réunis, nous avons pris deux engagements : 1. Créer une association à Ouagadougou pour toute l'Afrique de l'Ouest, avec l'ambition d'offrir des espaces publics de débats en Afrique et y associer les acteurs publics et privés de tous les horizons, de différentes sensibilités, de plusieurs pays, ce qui est le plus dur, tant les cultures nationales sont prégnantes². 2. Faire la deuxième édition des Entretiens Eurafricains à Paris. Nous avons de grandes ambitions et nous souhaitons former les jeunes, puisque l'Afrique c'est d'abord eux. Evidemment on travaille avec les anciens, car on est pour les mélanges, y compris de générations !

Alors, pourquoi l'Afrique de l'Ouest ? Il n'y a aura pas de questions taboues ici : la baisse tendancielle de l'investissement en Afrique de l'Ouest est réelle et il faut regarder pourquoi. Les entreprises vont dans « l'Afrique qui gagne ». Elles cherchent la rentabilité et c'est normal, mais c'est trop court. **Il faut articuler rentabilité, efficacité et solidarité sinon il n'y aura pas de rattrapage et de développement. Or l'Afrique, c'est seulement 2% de l'économie mondiale.** Je suis allée à un débat à Business France et j'ai été surprise car le mot « Afrique » n'a pas été prononcé, contrairement à l'Allemagne où là par contre il n'y a pas une seule rencontre où on ne parle pas de l'Afrique. Il faut comprendre cet affaissement et ce dans une conjoncture où les prix des matières premières baissent, faire attention aux risques d'aggravation des inégalités, à la fois entre les Etats et au sein des Etats dans la sous-région. Nous voulons échanger des expériences. L'Afrique doit constituer des marchés régionaux qui lui permettent de devenir plus attractive et d'avoir une croissance inclusive – c'est le premier challenge. Il en va de la responsabilité des Etats et des institutions régionales, des acteurs territoriaux et celle des acteurs privés (entreprises, banques, grandes écoles) qui doivent travailler ensemble – c'est le deuxième challenge. Nous analyserons donc les enjeux macro-économiques puis les enjeux micro-économiques.

Le débat Europe-Afrique est difficile mais nous devons échanger nos expériences car l'Union européenne offre un modèle de construction originale, certes inachevée et sans doute pas assez ouverte aux autres régions du monde, et en particulier à l'Afrique. Celle-ci devra construire des biens publics et les Etats ne pourront pas le faire « à la sauce française ou européenne » car les finances publiques ne sont pas les mêmes. La fiscalité en Afrique est encore émergente dans un contexte où l'économie informelle domine. L'Afrique devra inventer de nouveaux partenariats public/privé alors que l'Europe n'arrive pas à partager un cadre réglementaire sur les PPP. Enfin, il faut pouvoir se rencontrer. **Se rencontrer ce n'est pas seulement échanger par Internet : c'est se voir, se toucher, apprendre à se connaître, s'aimer... Nous avons créé les Entretiens Eurafricains à Ouagadougou mais seuls 5 membres d'Eurafrique 21 sur 16 ont eu leur visa. Attention ! La citoyenneté et les droits de l'homme, c'est**

d'abord le droit de se rencontrer, de débattre, avant même celui de manger ! L'Europe et la France aiment brandir les « Droits de l'Homme », mais il faut qu'ils s'appliquent réellement. On nous dit que c'est au nom de la sécurité : mais justement la sécurité exige des rencontres, des dialogues et des débats sinon les gens se détournent, et les jeunes en particulier. Parmi nos amis burkinabè qui n'ont pas pu venir, figure le responsable du groupe « Jeunes » d'Eurafrique 21, Malik Lingani, créateur d'un réseau de start-up dans l'agriculture, reconnu par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), primé parmi les 10 premiers projets du monde et qui a été invité à Rome, à Madrid pour présenter son projet... Si on veut la paix dans le monde, et empêcher le djihadisme de se développer, il faut multiplier les espaces de débats – non de façon isolée mais ensemble ! Et ce colloque compte bien y contribuer.

Kako NUBUPKO

Directeur de la francophonie économique et numérique, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), président d'Eurafrique 21



J'aimerais poser 6 questions qui pourraient être intéressantes pour nos débats. La première, comment piloter les transitions en cours en Afrique ? L'idée de concevoir la relation Eurafrique en termes de transition est fondamentale. Deuxièmement, comment co-construire des programmes, des politiques et des projets sur les deux rives de la Méditerranée pour avoir une compréhension commune des enjeux ? C'est important de réfléchir à la co-construction. Troisième point, que je vis quotidiennement avec la francophonie, comment passe-t-on d'une coopération intergouvernementale classique à une coopération multi-acteurs et comment cela rétro-agit sur les questions de légitimité et de souveraineté ? Quatrièmement, et là c'est l'ancien ministre de l'Évaluation des politiques publiques du Togo qui parle, comment amener l'idée de culture de l'évaluation, de la transparence et de la redevabilité dans la gestion en Afrique ? Il y a du travail à faire. Cinquièmement, comment définir une vision partagée ? **Comment sortir de la superposition des discours ? Le discours macro-économique est très orthodoxe. Le discours méso-économique est hyper volontariste, du type néo-mercantiliste. Le discours micro-économique est du type onusien, sur le travail**

¹ Cf les actes des Entretiens Eurafricains de Ouagadougou sur le site www.entretiens-europeens.org

² EURAFRIQUE 21 a été créée le 10 janvier 2017 : voir encadré ci-contre.

décent. Quel est le niveau de compatibilité entre ces discours ? Il est impératif de construire une cohérence des politiques publiques. Et enfin, sixièmement, le réexamen des mécanismes du financement des émergences et l'orientation des politiques publiques doit être posé. On arrive à un stade où il faut penser la stabilité de l'Afrique en termes systémique et tous les éléments qui peuvent concourir à cette stabilité devraient être évalués sans tabou.

EURAFRIQUE 21 a été créée le 10 janvier dernier, en présence de Rosine Coulibaly, ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, et de plus de 200 acteurs, avec la volonté de se déployer au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin, mais aussi au Ghana, pays anglophone de la zone. Ce qui a fait dire à Loïc Armand, présent à l'AG constitutive : « vous mettez l'Afrique dans le 21^{ème} siècle avec votre initiative ». Kako Nubukpo a été élu président, entouré d'une vice-présidence : Didier Acouetey, Félix Bikpo, Bintou Diallo, Claude Fischer-Hertzog, Jean-Luc Konan, Hermann Kouassi et Moussa Ismaila Touré.



AUDITIONS

La conjoncture économique mondiale et les relations UE/Afrique(s)

Christian DE BOISSIEU

Professeur d'économie, Collège d'Europe



Je ne sais pas si je serais orthodoxe dans un débat hétérodoxe, je n'aime pas trop l'orthodoxie. Je n'ai pas le même avis que Kako Nubukpo d'ailleurs, en toute amitié. L'Afrique est trop exposée aux chocs externes et la croissance africaine encore trop exogène. Je proposerai donc quelques pistes pour une croissance plus endogène même si l'Afrique reste un continent ouvert.

Ce qui me frappe tout d'abord, c'est que jusqu'à récemment la croissance africaine était assez résiliente, elle a résisté aux chocs négatifs. C'était le cas pendant la crise asiatique de 1997, au début de la crise mondiale de 2008, mais ce n'est plus vrai aujourd'hui. Selon le FMI, en 2016 la croissance en Afrique sub-saharienne a été de 1.6% en moyenne, et il prévoit une croissance de 2.8% pour 2017 et de 3.7% en 2018. L'Afrique subit directement les conséquences de la situation en Chine, et de la mauvaise conjoncture européenne. Plus ouverte, elle est plus dépendante à ce qui se passe dans le monde. C'est préoccupant, car elle a une croissance bien en dessous de sa croissance potentielle qui est plutôt autour de 5% par an. L'Afrique a aussi des problèmes d'insécurité, qui pèsent sur les investissements, et comme les autres émergents, l'Afrique dépend de la politique monétaire américaine. Or, nous sommes dans un contexte de resserrement monétaire graduel des Etats-Unis. L'Afrique n'est pas en mesure de changer le poids international du dollar, ni le rôle dominant des Etats-Unis évidemment. La volatilité des marchés des matières premières provoque d'énormes effets de distribution en Afrique, et les perdants perdent plus que ce que les gagnants gagnent. C'est un jeu à somme négative pour reprendre la théorie des jeux. En 2011, quand la France présidait le G20, j'ai contribué à la rédaction d'un rapport pour réduire la volatilité des prix des matières premières, mais il ne s'est rien passé.

Pour une croissance plus endogène en Afrique, l'Europe doit jouer un rôle important et aider l'Afrique à rejoindre trois frontières. 1) La frontière technologique, car, mis à part les TIC, l'Afrique n'est pas sur les autres technologies. 2) L'éducation et la formation. La compétitivité est

l'aptitude à affronter la concurrence, et elle dépend beaucoup de ces deux frontières. L'Afrique évolue dans ce domaine mais de manière dispersée. **3) L'environnement**, je suis impressionné par la COP 22 dont l'axe Paris-Marrakech est important. L'Europe peut et doit aider l'Afrique pour le financement adapté des petites et moyennes entreprises. Le point commun entre l'Europe et l'Afrique c'est que la croissance est indexée sur l'état des PME et leur capacité à devenir des entreprises de taille intermédiaire.

Dernier point, **faire évoluer la gouvernance mondiale est un défi. Depuis que le G20 a été relancé en 2008 au sommet de Washington, je critique la sous-représentation du continent africain. Le seul pays africain représenté est l'Afrique du Sud. Le G20 doit être de plus de plus important dans les années qui viennent, donc il faut 2 ou 3 pays africains : le Nigéria, le Kenya, la Côte d'Ivoire... Il faut en discuter.** On me rétorque que les pays africains sont représentés par le FMI et la Banque Mondiale, mais c'est aussi le cas de la France, qui serait donc représentée deux fois ! Pour faire plus de place aux pays africains il faut que certains pays actuels acceptent de se regrouper. Ainsi la zone Euro pourrait être représentée par un seul pays au lieu de trois. La question est politique et géopolitique. Il faut donc aussi aller dans le sens de l'intégration européenne, en tirant des leçons de la crise de la zone Euro, car quand l'Europe saura où elle en est, elle pourra mieux aider l'Afrique. Aujourd'hui la difficulté c'est que l'Europe ne sait plus trop où elle en est.

Pascal AGBOYIBOR

Avocat associé, Orrick Herrington & Sutcliffe (Europe) LLP



Je suis flatté d'être ici aujourd'hui. Je ne suis pas économiste, mais **comme citoyen, je m'interroge sur la pertinence des statistiques. Je suis souvent en Afrique, et il y a un véritable foisonnement sur le terrain, le taux de pénétration des télécoms et le taux d'électrification sont en hausse, il y a des constructions de routes tous les jours.** Malgré les difficultés, le taux d'éducation est en hausse. Ne faut-il pas questionner les bases sur lesquelles les statistiques sont fondées ? Cela ne doit pas nous faire nier les difficultés et la misère, qui expliquent en partie les

crises migratoires. Christian de Boissieu semble dire qu'il y a un risque que l'Afrique sorte de la mondialisation. Ce point, surprenant, demande à être explicité.

Le deuxième point, c'est le rapport des Etats africains aux grandes zones d'où viennent les investissements en Afrique. Les citoyens interrogent l'engagement de leurs dirigeants dans les forums internationaux sur les grands projets d'infrastructures. Se donnent-ils les moyens de faire valoir une position originale africaine ? Il y a une sorte de suivisme qui n'aidera pas à changer de paradigme. Il faut prendre en compte les réalités africaines. Il est sidérant de constater que l'on n'intègre dans aucun modèle financier ni dans aucune projection l'industrialisation de l'Afrique. **Il y a toujours un écart manifeste entre la croissance démographique et l'industrie naissante, mais on continue de penser que pour électrifier des pays il faut importer le cuivre d'Inde ou de Chine alors qu'on en a en Afrique.** On pourrait multiplier les exemples de ce type à l'infini. On importe toujours le cuivre alors qu'il y en a **en Zambie et en République Démocratique du Congo**. Les gouvernements et les élites ne sortent pas des sentiers battus.

Concernant les relations UE/Afrique, et les mesures publiques pour favoriser l'investissement, j'observe un mouvement constant depuis plus de 10 ans. Il y a deux zones qui avancent dans le domaine des infrastructures : la Chine et le Japon dont étonnamment on parle moins. On signe de grands contrats mais se réalisent-ils ? Signer veut déjà dire préempter. Sur les grands projets ce sont toujours les Chinois qui confirment leur possibilité de les mettre en œuvre. Les Européens doivent accélérer la mise en œuvre de leur politique.

Sur les enjeux des investissements je relève deux choses : il est essentiel que les instruments nécessaires au financement des PME connaissent une accélération. Il faut des acteurs africains et non pas de grands groupes étrangers. Il faut un tissu industriel pour que ces acteurs soient des sous-traitants dans les grands projets d'infrastructures pour éviter les importations. Deuxièmement, sur certains projets on perd beaucoup de temps en procédures, pour des raisons nobles, certes, comme des questions de gouvernance notamment mais il faut faire l'effort de revisiter les concepts de procédures et de passation de marchés.

Les inégalités et le défi de la solidarité

Philippe HERZOG

Président fondateur de Confrontations Europe, professeur d'économie, ancien député européen et conseiller spécial auprès de la Commission européenne



La question générique qui est posée est la suivante : l'Europe peut-elle être un modèle pour l'Afrique face à ses problèmes d'inégalités et de solidarités ? La ligne générale est que l'Europe ne peut pas transposer le modèle occidental. Elle a un héritage complètement différent, même s'il y a eu une vie commune à un certain moment. La comparaison est utile, mais plus que la comparaison, il faut chercher une complémentarité des différents modèles, notamment pour résoudre les questions de solidarités dans la mondialisation. Il faut casser l'idée de transposition d'un modèle pour plusieurs raisons : le modèle européen historique a reposé sur l'accumulation primitive, il a fallu accumuler des capitaux et ça s'est accompagné d'une misère sociale, compensée ensuite par la création de l'Etat providence. Cette histoire n'est pas reproductible car il faut des années et des décennies pour fabriquer une classe d'entrepreneurs. La séparation de la question économique et sociale est une des tares du modèle occidental aujourd'hui : l'économie est très développée et on cherche à redistribuer pour faire du social. C'est ce que demande le FMI, mais il ne faut pas

faire comme ça. Le problème africain est lié à l'inégal développement, donc il faut un développement économique massif car il y a un sous-équipement, les biens communs n'ont pas été construits. Il faut partir de l'économique et incorporer dès le début une dimension sociale et sociétale.

Dans son histoire, le capitalisme a détruit des solidarités anciennes. Cette destruction des solidarités et des marchés locaux a produit de la misère. C'est quelque chose qu'il ne faut surtout pas reproduire et, au contraire, il faut miser sur l'esprit de solidarité que les Africains ont dans leur propre culture. Il ne faut surtout pas le détruire parce qu'on ne va pas passer du jour au lendemain à un système de croissance sur le modèle occidental qui, confronté aux enjeux climatiques et d'interdépendances mondiales, est en train de dysfonctionner fortement. Il ne faut donc surtout pas séparer l'économique du social. Regardons les programmes de certains candidats à la présidentielle : le projet économique est inexistant et ils annoncent qu'ils vont faire de la redistribution. Ça ne marche pas. Quand le FMI demande de faire du social, il se moque du monde : d'un côté il impose de l'ajustement structurel, et donc un modèle économique, et de l'autre, il demande de faire du social. **L'Occident est en difficulté pour sa propre croissance potentielle mais dispose néanmoins d'avantages exorbitants dans la régulation de l'économie mondiale. Il y a une dépendance asymétrique criante.** On l'observe notamment dans les structures d'échanges commerciaux : la France a un excédent sur l'Afrique sur les produits et biens qui pose problème. Il ne faut pas rester dans cette asymétrie Nord/Sud dans la division internationale du travail. L'Occident a, de fait, des avantages majeurs dans l'économie mondiale et notamment sur le plan financier. L'Afrique ne dispose pas de la puissance monétaire liée au dollar et à l'euro. C'est très important car on ne peut pas séparer financement et monnaie. L'Afrique dépend aussi des exportations de denrées commerciales. On a voulu sor-

tir l'Afrique de la dépendance coloniale, mais pour mieux la couler dans le marché mondial en adoptant les règles européennes et avec une soi-disant assistance pour bien apprendre l'économie de marché. **L'Union européenne n'a pas changé son modèle de dialogue économique avec l'Afrique et ça ne marche pas. Il manque une nouvelle doctrine.** Heureusement, avec l'ouverture au marché mondial que l'Europe a souhaitée, on constate que les Africains comme les Asiatiques se débrouillent quand même mieux car ils sont libérés d'une dépendance néocoloniale. Cependant l'Afrique n'est pas l'Asie : regardez la croissance de l'Asie après la deuxième guerre mondiale, grâce notamment aux soutiens massifs des Américains.

Un autre point est la question entre le rattrapage économique ou le nouveau modèle de développement. On a fait des rattrapages marxistes léninistes et des copies de modèles. C'est un concept qu'on ne peut pas reproduire. L'URSS a été un exemple type de tentative forcée de rattrapage par voie étatique. **L'Afrique ne doit pas viser un rattrapage mais doit inventer un modèle original, avec sa population qui est sa richesse, et la capacité d'entrepreneuriat des Africains.** En Occident une classe capitaliste s'est développée mais la classe des auto-entrepreneurs de toute l'Afrique, qui vont d'abord faire des petites et moyennes entreprises, est cruciale. Ils ne pourront le faire que si des solidarités sont bâties, à l'échelle de l'Afrique mais aussi dans leurs relations avec l'Occident. Pour qu'il y ait un basculement des espaces de croissance vers le Sud

et vers l'Afrique dans les décennies à venir, il faut des solidarités originales. Ainsi, (et par rapport à l'anticipation des migrations) il faut passer à un co-développement – donc favoriser la mobilité de formation et d'emploi – et créer des écosystèmes à partir de toute cette myriade d'auto-entreprises locales. Le passage à la frontière technologique se construit et des infrastructures sont nécessaires. Le numérique est une industrie de coûts fixes massifs. La Chine va dans cette direction, mais l'Europe n'est pas ouverte à ça ; son plan Juncker donne des garanties à des investissements privés intra-européens. Nous avons proposé un eurosystème d'investissement avec la création d'une industrie des fonds d'investissement, avec un fonds de fonds ouvert sur l'international et particulièrement sur l'Afrique.

L'Afrique doit avoir une stratégie propre d'insertion dans la division internationale du travail. C'est l'ancienne division internationale du travail coloniale qui perdure. L'Europe est en stagnation avec une crise politique interne importante. L'Afrique doit se régionaliser et viser une triangulation de ses relations extérieures sans rester dans un face à face avec l'Europe, et revendiquer puissamment sa place dans la gouvernance internationale, qu'il s'agisse du G20, de la Banque Mondiale ou du FMI. Ces institutions sont en crise, encore plus avec Trump. Dans la rénovation de ces institutions, l'Afrique doit avoir une stratégie. L'Afrique a besoin d'être unie dans des conceptions régionales, à consolider puissamment.



TABLE RONDE

L'intégration régionale : un atout pour le développement de l'Afrique et de l'Europe

Animée par **Kako NUBUKPO**,
directeur de la Francophonie économique et numérique à l'OIF, président d'EURAFRIQUE 21

Avec :

Edoh Kossi AMENOUNVE, directeur général, Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

François FALL, maire de Nghé, membre de l'Association des Maires
et du Haut Conseil des collectivités territoriales du Sénégal

Philippe HERZOG, ancien député européen et conseiller spécial auprès de la Commission européenne

Philippe HUGON, professeur émérite à Paris X Nanterre, directeur de recherches à l'IRIS

Khaled IGUE, directeur des partenariats publics, OCP International et président du Club 2030 Afrique

Marcel de SOUZA, président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Kako NUBUPKO

Directeur de la francophonie économique et numérique,
Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)



Monsieur de Souza, je souhaite d'abord vous interroger sur le type de construction communautaire que vous souhaitez pour l'Afrique de l'Ouest dans un contexte où les États renoncent très peu à leur souveraineté nationale. La CEDEAO n'abandonnerait-elle pas le processus régional au nom de la souveraineté des États ? Où en est finalement l'intégration régionale dans cet espace ?

Marcel DE SOUZA

Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)



La CEDEAO est un regroupement de quinze États francophones, lusophones et anglophones, preuve que la langue ne constitue pas un blocage pour communiquer. Son espace s'étale sur 25% de l'Afrique, avec une popu-

lation de 340 millions d'habitants d'après le dernier recensement de 2016. Le Nigeria qui à lui seul représente 200 millions d'habitants possède également 30 % des réserves de pétrole. A ce titre, il constitue la locomotive de la zone et la crise économique que rencontre ce pays fragilise l'ensemble de l'espace régional. L'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) regroupe, quant à elle, huit Etats avec 110 millions d'habitants, autour d'une monnaie commune, le Franc CFA (F.CFA). Cette monnaie, qui a certains avantages, est garantie par un accord de coopération avec le Trésor français.

Je suis en désaccord avec Kako Nubukpo qui propose de sortir du F.CFA car cela ralentirait l'ensemble des pays de l'UEMOA. Bien sûr, **il faudra un jour quitter le F.CFA mais à quel moment devons-nous couper ce lien ? Nous avons un pacte de stabilité et de convergence et nos économies à ce jour ne sont pas convergentes. Toutefois, si un programme est élaboré, une rupture peut être envisagée dans 7 ou 10 ans au profit du Naira, du Cedi ou d'une tout autre monnaie. C'est dans cette position que nous essayons de nous inscrire.**

Lorsqu'ils créèrent la CEDEAO le 28 mai 1975, les Pères fondateurs ont exprimé le souhait de bâtir un destin et un marché communs. Nous devons d'abord réaliser une union douanière puis aller vers une monnaie commune et enfin une zone de libre-échange. Mais ils ont sous-estimé l'importance de certaines conditions pour réaliser ces défis : la paix et la sécurité. Face aux menaces, face à tout ce qui concerne la démocratie et les conflits post-démocratie, nous avons été obligés de réviser le traité qui au départ ambitionnait de construire une 16^e économie afin d'y intégrer la sécurité. Par ailleurs la région connaît de nombreuses disparités, avec d'un côté, un mastodonte, le Nigeria et d'un autre côté de petits Etats comme le Cap Vert (près de 530 000 habitants).

Au regard de ce contexte, le premier principe que nous devons mettre en œuvre est celui de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Cinquante-quatre protocoles ont été votés pour l'intégration, mais à peine la moitié ont été ratifiés. Par conséquent, ces textes sont appliqués de manière divergente par les Etats.

Malgré tout, la CEDEAO fonctionne comme un Etat. En tant que président de la Commission, je suis en quelque sorte le chef de l'exécutif. Nous avons un Parlement de 115 personnes, réparti entre les différents pays suivant l'effectif de la population. Nous avons une Cour de Justice qui n'est pas répressive mais qui doit régler différents contentieux en matière de libre circulation, d'intégration, etc. Nous avons également une Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS) qui a combattu le virus EBOLA en son temps, le groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (GIABA), le pool énergie de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) pour la coordination de l'eau et de l'électricité, etc. **La CEDEAO est une communauté qui, contrairement aux idées reçues, avance. Prenons l'exemple de la libre circulation, une enquête réalisée en 2015 a montré que les mouvements intracommunautaires sont 7,5 fois plus élevés à l'intérieur de la CEDEAO que dans le reste de l'Afrique.**

Bien sûr il reste des défis à relever. Il y a d'abord celui des barrières tarifaires et non tarifaires qui constituent un véritable handicap, tout comme les tracasseries sur les routes et aux frontières qui accompagnent d'une grande corruption des agents. La CEDEAO a engagé un combat afin de réduire le phénomène à défaut de l'éradiquer. Depuis ma prise de fonction, j'ai pris cet engagement et en avril dernier, j'ai commandé la réalisation d'un documentaire intitulé « Taxi CEDEAO » visant à sensibiliser les chefs d'Etats de la zone, qui n'ignorent pas le phénomène mais n'en mesurent pas l'ampleur.

Nous avons également évalué le niveau des échanges communautaires : à la fin 2015, il a été évalué à 15 milliards de dollars, soit 15 % des échanges des différents pays avec le reste du monde. Quarante-huit ans après la création on peut estimer ce résultat faible. Cependant, il faut repérer les handicaps et les lever un à un, c'est un challenge. Concernant les échanges de nos pays avec ceux de l'Union européenne, ils s'élevaient à 67 milliards d'euros fin 2015, soit 4 fois plus qu'entre eux. Ces échanges concernent essentiellement le pétrole du Nigéria, qui exporte le « crude » (le brut) et importe l'essence raffinée, et ce depuis 30 ans, alors que le pays possède plusieurs raffineries modernes. Je rends hommage au président Buhari qui aujourd'hui s'attaque à ce problème. Malheureusement la lutte contre Boko Haram concentre 30 à 45 % de ses recettes fiscales, qui elles-mêmes sont pénalisées par la baisse du prix du pétrole (de 150 dollars à 40/45 dollars). Enfin il y a aussi les problèmes environnementaux : le lac Tchad ne représente plus que 2 500 km², contre 50 000 km². La lutte doit être menée sur plusieurs fronts. Je reviendrai sur les handicaps et les obstacles et sur les propositions pour aller vers un partenariat gagnant/gagnant entre l'Europe et l'Afrique en l'occurrence entre l'UE et la CEDEAO. **Je suis favorable à la poursuite des négociations des accords de partenariat économique (APE) car dans un contexte de mondialisation, nous devons avancer ensemble. Aucun pays ne peut de manière solitaire aller vers le développement, nous devons bâtir le monde pour construire une véritable croissance.**

Kako Nubupko à François Fall — Qu'est-ce que les collectivités territoriales attendent du processus d'intégration

régionale et êtes-vous satisfait de la façon avec dont il est en œuvre en Afrique de l'Ouest ?

François FALL

Maire de Ngohé, membre de l'Association des Maires et du Haut Conseil des collectivités territoriales du Sénégal



Je salue la collaboration entre Les Entretiens Eurafricains et l'association des maires du Sénégal. Son président Aliou Sall m'a donné l'opportunité de le représenter ici aujourd'hui. L'action des collectivités locales est un atout pour le développement de l'Afrique et de l'Europe. En tant que maire je considère que **l'intégration régionale est une bonne idée mais sa réussite dépend de la mise en œuvre du cadre la décentralisation dans chaque Etat.** Selon moi, si la décentralisation est bien menée, elle peut jouer en faveur de l'intégration régionale africaine.

Kako Nubupko — Un sociologue américain, Daniel Bell, dit qu'aujourd'hui « l'Etat national est trop grand pour gérer les petits problèmes et trop petit pour gérer les grands problèmes ». Vu d'une commune du Sénégal est-ce que l'intégration régionale fait sens ou est-ce un projet uniquement porté par des élites qui se réunissent dans de belles réunions ? Le citoyen de base d'une commune ressent-il cette intégration régionale ?

François Fall — Pour parler sincèrement, non.

Kako Nubupko — Je vais désormais me tourner vers Edoh Kossi Amenounve. Nous étions à Cotonou il y a quelques semaines avec l'association panafricaine des dirigeants de banques et vous aviez insisté sur la mobilisation de l'épargne pour financer le développement en Afrique de l'Ouest. Pourriez-vous nous dire au niveau de la BRVM comment vous vous organisez pour cette mobilisation accrue de l'épargne ?

Edoh Kossi AMENOUNVE

Directeur général, Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

La BRVM est l'exemple parfait d'intégration boursière. Elle est le seul exemple d'une bourse commune à plusieurs pays, avec un seul régulateur, un seul depositaire, un seul système centralisé de cotation, un seul système centralisé de règlement livraison, un accès unique et équitable à tous les intermédiaires, à tous les investisseurs et à toutes sociétés qui cherchent à se coter. La BRVM vit et incarne l'intégration depuis 20 ans, elle en perçoit également les bénéfices. Il y a quarante-trois sociétés cotées dont trente-trois de Côte d'Ivoire, trois du Sénégal, trois du Burkina, une du Mali, une du Niger et une du Togo. Mais 60 % de la

capitalisation se fait hors de la Côte d'Ivoire, preuve qu'il y a quand même une certaine distribution en termes de taille des entreprises cotées à travers toute la sous-région.



En matière de levée de ressources, les Etats s'adressent à l'ensemble des investisseurs de l'Union. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire ne se limite pas aux ressources du pays pour financer son programme de développement mais fait appel à celles de l'ensemble de l'Union. Des investisseurs togolais, béninois ou sénégalais achètent ainsi des titres du Trésor ivoirien. A l'inverse, tous les investisseurs de la sous-région ont un accès aux titres de l'emprunt de l'Etat béninois en cours. Cette particularité souligne l'atout de l'intégration dans la mobilisation des ressources et l'accès aux capitaux. Nul besoin de se limiter à son seul pays, on peut aller sur l'ensemble des 8 pays de l'Union, et quand un Etat est en situation de liquidité tendue, les autres Etats peuvent venir avec les ressources d'investisseurs institutionnels. Notre marché est effectivement organisé pour mobiliser des ressources à long-terme, et en premier lieu pour les Etats. Avec la suppression des avances statutaires de la BCEAO aux Etats, le marché de la dette s'est développé au sein de notre Union à travers la BRVM, avec des émissions d'obligations par les Etats. C'est donc un marché primaire très actif mais aussi secondaire, puisqu'il y a une cotation des titres. De ce point de vue, **la BRVM apporte une contribution effective pour le financement de nos ressources à travers la dette. On parle de 5 000 milliards mobilisés par les Etats pour les infrastructures et autres projets de développement, depuis la création de la bourse régionale.**

Le secteur privé est aujourd'hui l'enfant pauvre de notre marché aussi bien sur le segment de la dette que sur celui des actions. L'objectif initial était de permettre aux entreprises de venir sur nos marchés pour lever des capitaux sous forme de dette, or les Etats mobilisent bien plus que le secteur privé. Il y a un certain nombre de contraintes : des garanties à fournir, posséder une notation, et offrir un taux aussi attractif que les Etats défiscalisés. Ce système n'est pas si favorable aux entreprises en termes de mobilisation de ressources par la dette. Même sur le segment action, nous observons une présence plus importante des grandes entreprises, à l'instar de la Sonatel qui fait 2500 milliards de FCFA de capitalisation, plus que le PIB de certains pays de notre sous-région. Le marché est donc dominé par les grandes entreprises et peu de PME sont présentes. Notre objectif est d'ouvrir une fenêtre d'accès pour accompagner les PME qui cherchent à lever des capitaux afin de financer les investissements.

Pour les collectivités locales, nos tests prévoient qu'elles puissent lever des ressources mais à ce jour aucune collectivité n'est venue émettre des obligations sur le marché. Il y a bien eu la tentative de la mairie de Dakar, mais il est dommage que 20 ans après la création d'un marché, cet instrument au service du local ne puisse pas être utilisé, principalement à cause de la lenteur des réformes. Même constat pour les tests sur les obligations sécurisées créés il y a plus de 8 ans pour les municipalités, aucune émission n'a été réalisée à ce jour.

Le marché est là, il est intégré, il est régional, les instruments sont là mais il faut qu'il soit dynamisé par les acteurs du secteur privé, les PME, et les collectivités locales notamment. L'épargne existe, et on ne fait aucune opération sur notre marché qui ne soit sursouscrite plus de 3 fois ; ce qui veut dire qu'il y a une demande forte des investisseurs locaux pour acheter des titres. Il faut leur offrir des produits, c'est ce qui manque aujourd'hui dans notre marché et l'intégration peut permettre de le faire. Et pour faire juste un clin d'œil à la CEDEAO nous sommes en train de réaliser une intégration à ce niveau. Je préside le groupe de toutes les bourses de la CEDEAO, y compris du Nigéria et du Ghana. **Nous sommes très avancés dans le processus en termes de mobilisation des ressources pour que les projets transfrontaliers d'infrastructures puissent être financés par l'ensemble des pays de la CEDEAO, et si on y arrive, ce sera un facteur d'impulsion extrêmement fort pour le développement économique.** Le président l'a dit, le Nigéria c'est le mastodonte, il y a beaucoup d'argent, si on offrait la possibilité aux Nigériens de se placer sur les bons du Trésor ivoirien, sénégalais ou béninois, les Etats pourraient mobiliser des fonds conséquents. Il faut lever rapidement les barrières afin de permettre aux capitaux de circuler effectivement sur l'ensemble de la CEDEAO et d'être investis aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. C'est de mon point de vue l'un des éléments clés de l'impulsion d'une croissance économique intégrée et solide de développement économique dans l'ensemble de l'espace CEDEAO.

Kako Nubupko — Merci, j'ai deux questions pour la suite. En 2002, lors des discussions au sein de la Banque centrale sur la suppression des concours au Trésor, le FMI a mis en garde sur le risque d'éviction du secteur privé si on obligeait les Etats à aller sur le marché financier. Qu'en est-il ? Deuxièmement, nous empruntons à 6,5% alors que les taux directeurs de la Banque centrale sont autour de 2%. Que représente la différence de 4,5 points ? Est-ce une incitation à revenir sur le concours du Trésor ? En alimentant plus le marché, arrivera-t-on à des taux proches de celui de la Banque Centrale ? Les banques peuvent-elles emprunter auprès de la Banque centrale à 2% pour acheter des titres à 6% et récupérer la marge d'intermédiation ?

Kako Nubupko à Khaled Igue — Nous étions il y a quelques jours à une session sur le leadership africain au 21^e siècle. Tout le monde s'accorde à dire que vous en êtes un des représentants éminents. Allez-vous intervenir en bourse dans le cadre de vos activités ? Et plus généralement comment voyez-vous l'intégration sous-régionale ?

Khaled IGUE

Directeur des partenariats publics, OCP International,
président du Club 2030 Afrique



Je remercie le professeur Kako, et les Entretiens Eurafricains pour cette invitation. Je suis dans une entreprise industrielle marocaine qui s'étend aujourd'hui dans toute l'Afrique subsaharienne et c'est important de faire un retour d'expérience de ce que l'on rencontre aujourd'hui sur le terrain, ce qui sera aussi un clin d'œil à Monsieur de Souza de la CEDEAO.

Quand on fait une intégration économique et que l'on crée un bloc commercial, deux considérations sont à prendre en compte : 1) l'allocation des ressources ; 2) l'accumulation des facteurs de production.

Concernant l'allocation des ressources, dans un bloc commercial intégré, la demande augmente automatiquement et fonctionne comme un signal entre producteurs et consommateurs. Cependant, les barrières tarifaires et non tarifaires brouillent ce signal. Lorsque ces barrières sont levées, les transferts des capitaux et des marchandises sont fluidifiés, permettant ainsi une allocation beaucoup plus efficace des ressources de production. Il y a deux conséquences immédiates. Il y a d'abord l'effet d'échelle : lorsque vous produisez en masse, vous réduisez le coût de production pour le consommateur et créez un effet d'échelle automatiquement. Et ensuite intervient la variété des produits : lorsque vous intégrez un nouveau pays dans un bloc commercial, vous lui donnez accès à des produits auxquels il n'avait pas accès auparavant. Je vais donner un exemple. Le Niger est un pays enclavé ; il est entouré par le Bénin et le Togo qui sont des pays avec des cours d'eau, ce qui permet au Bénin d'avoir accès à des produits agricoles et à du poisson.

Concernant l'accumulation des facteurs de production, l'augmentation de la demande incite les fournisseurs à venir sur votre marché entraînant des investissements accrus. Ainsi, le rapprochement des entreprises du marché donne un effet de levier. Pour exemple, le Kenya représentait une véritable plateforme de production pour la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) - composée alors du Kenya, de la République Unie de Tanzanie et de l'Ouganda. Lors de sa dislocation en 1977, les industries kenyanes ont observé un désengagement.

Voici **trois points importants qui inciteraient une entreprise à s'implanter quelque part** : 1) la taille du marché, 2) la disponibilité des facteurs de production dans lesquels on va pouvoir avoir des ressources matérielles et immatérielles (la technologie, le financement et la compétence)

et 3) l'accès à ces marchés. La CEDEAO témoigne aujourd'hui de tous ces facteurs et je félicite le président ici présent pour son travail remarquable. Le marché représente 340 millions d'habitants dont 70 % des actifs vivent de l'agriculture. L'existence de l'ensemble des facteurs de production a favorisé l'installation d'OCP, leader mondial marocain de production de phosphate et d'engrais dans la région. En 2016, l'OCP a décidé de bâtir une stratégie africaine et d'installer près de 15 filiales en Afrique subsaharienne. La moitié de ces pays sont en Afrique de l'Ouest où la monnaie commune facilite les échanges.

Il y a quand même quelques points importants sur lesquels la CEDEAO devrait travailler. D'une part, la finalisation de l'harmonisation des tarifs douaniers. En effet, le coût payé pour le kilogramme de l'engrais livré du port de Niamey au port autonome de Cotonou sera dix fois supérieur au coût de livraison à Cotonou. De plus, l'agriculteur d'un village de Niamey paiera le kilo d'engrais douze à quinze fois le prix que paie l'agriculteur américain ! D'autre part, les infrastructures constituent un point très important. Quand un camion de livraison met plus de deux jours de route de Cotonou à Abidjan, cela impacte le prix de vente du produit qui est nécessairement revu à la hausse.

Kako Nubupko à Philippe Hugon — On voit le potentiel et les défis à relever pour l'intégration régionale. Khaled les a évoqués mais vous nous expliquez que dans un contexte qui donnerait envie à tout le monde de s'investir et d'investir en Afrique, l'Europe serait en train de se désengager. Est-ce vrai et comment expliquer ce paradoxe ?

Philippe HUGON

Professeur émérite à Paris X Nanterre, directeur de recherches à l'IRIS



Je suis très heureux de faire de nouveau partie de ces Entretiens Eurafricains. Je vais répondre à la question sur l'Europe mais avant, faire quelques remarques sur les interventions précédentes. Concernant l'intégration régionale, **il est très important de bien distinguer la question du régionalisme, qui fonctionne par règles avec des institutions et des organisations, de la régionalisation, qui renvoie davantage à des acteurs, à des projets prenant en compte la dimension territoriale.** Il apparaît qu'un des gros problèmes de l'intégration régionale réside dans le manque de projets structurants en termes d'investissements, ainsi que l'existence de fractures territoriales. En effet, les désintégrations nationales sont extrêmement fortes. Il suffit de prendre le cas du Nigéria où deux millions de gens

sont touchés par la famine au nord du pays, une crise liée en partie à Boko Haram mais aussi aux inégalités constatées dans cet Etat pétrolier. **Le régionalisme et la régionalisation doivent ainsi être considérés dans leur dimension territoriale.**

La construction de l'Europe s'est faite au moment de la décolonisation et s'est prolongée après la chute du Mur de Berlin. Dès lors, les relations qu'entretenaient certains Etats européens avec l'Afrique ont perdu en intensité alors que d'autres n'avaient ni liens historiques ou géographiques avec le continent.

Alors que le taux de rentabilité des investissements en Afrique est élevé, une classe moyenne émerge, il y a la possibilité de maîtriser les nouvelles technologies avec l'opportunité d'accompagner les différentes transitions, notamment énergétiques, et répondre ainsi aux besoins d'une partie croissante d'une population de plus en plus solvable. **Les opérateurs, en particulier les PME et les TPE sont extrêmement frileuses, soit par méconnaissance de l'Afrique, soit par crainte liée à la perception des risques élevés, sans commune mesure avec le risque effectif.** Les grands groupes ont la bonne connaissance du terrain et peuvent gérer les risques.

Concernant les accords de partenariats économiques (APE), j'ai été au cœur des négociations pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal ; celles-ci ont été menées par la DG Commerce, qui a par définition une optique commerciale à la différence de la DG Développement qui vise l'investissement de long terme. Des Etats, parmi lesquels le Nigeria, se sont montrés réticents à signer ces APE **alors qu'ils représentaient des opportunités intéressantes pour favoriser l'intégration régionale ; c'était leur originalité par rapport aux accords de libre-échange négociés entre Etats.** Ces accords devaient inciter à la coordination des politiques économiques et la mise en place de politiques agricoles et industrielles communes entre les Etats africains membres de la CEDEAO, plus la Mauritanie. Or, pendant les 4 ans de négociations il n'y a jamais eu de coordination politique : en Côte d'Ivoire on parlait d'huile de palme et au Sénégal d'huile d'arachide mais pas de politique commune sur les oléagineux.

La transition fiscale est un autre problème central qui n'a pas été traité. Les pays africains restent encore dans une sous-fiscalisation, et la fiscalité est inégalitaire puisqu'elle repose principalement sur les classes moyennes émergentes mais peu nombreuses, alors que les grands groupes sont exonérés grâce au code d'investissements. Les catégories les plus riches trouvent, quant à elles, des moyens pour ne pas payer l'impôt. **Pourtant, la libéralisation du commerce permise par les APE offrait l'opportunité de compenser la baisse des droits de douane par une véritable réforme de la fiscalité en instaurant, par exemple, une TVA pour augmenter la recette de l'impôt** mais les Etats n'ont pas réalisé ces APE craignant de perdre les recettes douanières.

Un autre point fondamental réside dans la construction des avantages compétitifs. Les opérateurs ont besoin d'avoir un horizon visible et lisible pour pouvoir investir à long terme et envisager un taux de retour sur investissement dans un délai suffisamment long. C'est comme ça que l'on passe d'une économie de rente, économie spécialisée dans des

produits primaires, à une économie qui s'intègre progressivement dans des chaînes de valeurs et qui font de la transformation. Le fait que l'on avait un horizon de 20 ans était un élément important en termes de lisibilité pour des opérateurs. Or les pays africains ont choisi le programme « tout sauf les armes », réservé aux Pays les Moins Avancés (PMA). Plusieurs pays ont œuvré pour intégrer le groupe des PMA afin de bénéficier de « tout sauf les armes » – ça été le cas du Sénégal. Cependant, ce programme n'est avantageux qu'à très court terme car renégocié tous les ans. Il n'offre aucune visibilité pour les investisseurs. Au niveau des organisations régionales, les pays à revenus intermédiaires comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou le Ghana ont choisi les SPG (Système de préférence généralisée). C'est un exemple d'échec sur lequel on revient un peu maintenant, de nouvelles négociations ont eu lieu avec plus de 5 ans de retard – à ce jour, seulement 14 pays ont signé. **Les politiques de l'Union européenne ne s'inscrivent pas dans des visions de développement de moyen ou long terme. On est dans la négociation commerciale et dans la libéralisation commerciale avec une vision extrêmement court-termiste.**

Dernier élément, on a parlé d'un plan Juncker pour les pays du Sud. Or dans la pratique européenne, les questions de sécurité ne sont pas liées à celles du développement. Et les fonds, au lieu de permettre à des réseaux d'entrepreneurs, d'entrepreneurs, d'incubateurs ou à des écosystèmes de se développer pour permettre aux jeunes de trouver des opportunités d'activités licites rémunérées, servent essentiellement au contrôle des frontières et au moyen de limiter les arrivées. La question migratoire devient une vraie préoccupation des opinions publiques comme on l'observe en France. Malheureusement, les réponses à cette crainte ne passent pas par des projets de développement ou des partenariats pour créer des dynamiques locales dans les pays d'où viennent essentiellement les migrants.

Kako Nubupko à Philippe Herzog — Avec le Brexit, nous



entrons dans une période d'incertitudes en Europe. Dans ce contexte, l'Europe a-t-elle aujourd'hui des leçons à donner à l'Afrique ? J'étais au Kenya au moment du Brexit, les autorités me disaient ne plus voir l'utilité des APE dans la mesure où seul le marché britannique les intéressait.

Philippe Herzog — **On entre dans une période nouvelle extrêmement importante, dans un contexte de crise politique : il y a le Brexit, Trump, la crise politique en France, une incertitude sur ce que l'Allemagne va faire alors qu'elle est le centre de gravité de toute l'Union.** Le contexte politique change profondément et je vais essayer de vous parler d'opportunités car rien n'est joué. Un petit

commentaires, sur ce contexte et puis quelques suggestions, non pas pour donner des leçons, mais pour trouver des complémentarités, comme Philippe Hugon vient de le faire.



Le nouveau contexte : 60 ans après le traité de Rome, il faut changer de modèle. L'idée progresse, Juncker l'a compris et il n'est pas le seul. L'Europe a été construite par des élites mais les individus et les acteurs décrochent. La Commission cherche à retrouver les citoyens mais elle n'y arrive pas, d'autant plus qu'elle perd sa légitimité en France et ailleurs. L'Europe d'après-guerre était eurocentrée – nous donnions des leçons aux autres – mais cela n'est plus possible car elle doit redéfinir sa place dans le monde avec Donald Trump et avec la Chine. On n'est plus dans la situation où c'était Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Communauté européenne qui dominaient, le contexte est radicalement différent, c'est le premier point. Deuxièmement, **le Brexit pousse les citoyens européens à dire ce qu'ils veulent faire ensemble. Les Anglais ont choisi de sortir mais les Français, les Italiens et les Polonais veulent rester et y compris dans l'euro, à 70 %**. Il y a une ambivalence entre la tentation des replis nationaux et la peur de la sortie, l'affaire n'est donc pas fichue. Troisième idée, les dirigeants politiques sont troublés, Juncker sort un Livre Blanc avec cinq scénarios dont on peut retenir deux idées.

1) Il renvoie la balle aux Etats, en leur disant « débrouillez-vous ». C'est toujours les vieux modèles de pensée, et en ce sens, l'Europe doit faire plus dans certains domaines comme la sécurité mais beaucoup moins dans d'autres, avec la subsidiarité pour les territoires locaux.

2) C'est la vieille idée de l'Europe à plusieurs vitesses en constituant un noyau dur avec des leaders comme la France et l'Allemagne. La notion d'Europe à plusieurs vitesses est détestable, car les Polonais, les Pays-Baltiques doivent compter autant que les autres. Là réside la vocation de l'Europe : unir dans la diversité. Les idées neuves des dirigeants ne sont pas au point, et je ne parlerai pas des programmes des partis politiques.

Quels seraient les éléments d'opportunité qui vont donner plus de substance au projet Juncker ? L'Europe n'est pas en retard par rapport aux Etats ni la Commission par rapport aux tentatives – en matière d'harmonisation fiscale c'est la Commission qui souhaite imposer Google – Il faut donc sortir de sa diabolisation. Pour sortir de cette impasse je soumets trois idées :

1) Il faut retrouver les citoyens et faire appel à leur conscience. Il y a un énorme problème éducatif en France pour faire prendre conscience de notre relativité et pour

retrouver les autres Européens. L'éducation doit devenir un sujet européen avec Erasmus+ afin de valoriser la mobilité des jeunes et une liberté de circulation intracommunautaire positive qui pourrait d'ailleurs être étendue à l'extérieur. 2) La question de la sécurité est forcément posée car l'Europe doit redéfinir ses alliances. On a toujours été abrités par l'alliance atlantique mais maintenant ce sont les Etats-Unis, la Chine et la Russie dans une triangulation qu'il faut étudier. Trump nous y pousse d'ailleurs, c'est le moment d'avoir une politique internationale et la question de l'Afrique doit être posée. **L'Europe va devoir redéfinir son union douanière, avec le Brexit. Est-ce que la CEDEAO peut rentrer dans des négociations d'accords bilatéraux avec l'Union européenne pour repenser les relations Europe-Afrique ?** De même, à propos de la sécurité, la France devrait proposer de faire entrer l'Afrique dans une culture européenne de sécurité collective puisqu'aujourd'hui le problème est objectivement posé.

Pour terminer, je soulève la question des nouveaux acteurs transnationaux car les partis politiques nationaux sont défaillants. L'Afrique aurait sa place dans une Europe configurée en trois cercles, avec la zone euro, l'Union des 27, et un cercle d'Etats associés pour la sécurité, l'énergie, etc. avec le Royaume-Uni après le Brexit, la Turquie ou le Maghreb. **L'Afrique subsaharienne est plus lointaine que le Maghreb mais c'est le moment d'ouvrir un dialogue pour une redéfinition de la configuration des alliances.**

Kako Nubupko - Je vais donner la parole à la salle pour que cette session soit totalement participative. J'ai auparavant quelques questions pour les intervenants. Monsieur le président de Souza, que faudrait-il faire pour que la CEDEAO devienne l'institution des peuples ? Monsieur Herzog, le problème d'entrepreneur africain n'est pas nécessairement de traiter ou non avec l'Europe, n'y aurait-il pas une normativité arbitraire dans cette visée ? Si l'entrepreneur a plus à gagner avec l'Inde, la Chine pourquoi devrait-il entrer en discussion avec l'Europe ? Pourquoi voudriez-vous qu'il y ait une relation privilégiée avec l'Europe ? Le passé suffit-il à expliquer ou justifier le présent ou l'avenir, y a-t-il des éléments de fond pour expliquer ce jeu à somme positive entre l'Afrique et l'Europe ?



ECHANGES AVEC L'AUDITOIRE



Ahmadou Al Aminou LO

Directeur national de la BCEAO pour le Sénégal

J'interviendrai cet après-midi mais des questions commencent d'ores et déjà à émerger. **L'intervention de Monsieur Fall me fait réaliser que beaucoup de nos actions sont méconnues par les populations qui ne sentent pas que les institutions travaillent pour l'intégration.** Prenons la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), créée pour le développement équilibré entre les États membres. Elle agit énormément pour les collectivités locales. Le financement du budget consolidé du Sénégal a reposé pour beaucoup sur les émissions qui ont été réalisées sur le marché régional.

Concernant la suppression des concours monétaires, l'intégration à travers la monnaie que nous partageons a permis à nos économies d'être ouvertes sur le monde, les investisseurs savent que le Franc CFA offre un comparatif avec l'euro. Si vous prenez une émission de titre public, vous pouvez à notation comparable observer que la Grèce (qui est à B) émet sur les marchés à 3 ans à un taux de 6,80%, le Bénin est en train d'aller sur les marchés à 3 ans avec un taux de 6,50 %. Nous sommes intégrés dans le marché et la finance internationale. Nous devons donc mieux nous faire connaître, mieux nous expliquer et j'espère que ces deux jours nous offrirons l'occasion de le faire.

Cheick KEITA

Président de CIDIGA Africa network



Avec la France nous avons une histoire commune, 40 % d'Africains parlent français et nous avons l'obligation d'avancer ensemble et gagner. Pouvons-nous y parvenir sans prendre en considération quelques préalables ? La France perd du terrain en Afrique, n'apportant pas assez de financements contrairement à la Chine et l'Inde. Peut-on réussir sans financements ? Deuxième facteur, peut-on réussir sans un investissement massif sur les cerveaux ? Seulement vingt universités africaines ont des accords avec des universités françaises, cette dynamique pourrait être renforcée afin que la formation et l'excellence soient

prises en compte. L'Afrique est perçue comme un territoire d'opportunités mais dans les universités françaises il n'y a pas de chaire appliquée aux investissements, ni à l'économie africaine. Pour finir, il y a la place de la diaspora : elle est aujourd'hui qualifiée, a fréquenté pour une partie des grandes écoles, alors comment l'intégrer économiquement, intellectuellement ? Le transfert des diasporas a dépassé l'aide publique au développement, comment capter cette ressource ?

Mamadou Lamine DIALLO

Député à l'Assemblée nationale du Sénégal



Aujourd'hui on peut voyager de Dakar à Lomé en prenant le bus, ce qui était difficile il y a 10 ou 40 ans et ça les populations le vivent. Entre les communes du Sénégal, du Mali et de Guinée Bissau il y a beaucoup d'échanges, mais les informations ne remontent pas toujours. Je voudrais poser deux questions au président Marcel de Souza : 1) la CEDEAO prend 0,5 % sur le tarif douanier, l'UEMOA prend 1 %, et l'Union Africaine souhaiterait prélever 0,2 %, que font ces institutions de ces sommes ? 2) La CEDEAO est en charge de l'économie, de la liberté de circulation des biens, des marchandises et bientôt des capitaux, quelle est donc l'utilité de l'UEMOA et est-il nécessaire de lui verser ces 1 % ?

Kako NUBUPKO à Mamadou Lamine DIALLO - Si l'utilité de l'UEMOA est interrogée, il faut discuter de celle du F.CFA car la disparition de l'UEMOA va de pair avec celle du F.CFA.

Mamadou Lamine Diallo - Je pense que le président de la CEDEAO me comprend bien. Avoir un commissaire à l'agriculture pour les deux institutions, tous payés par les taxes à l'importation, n'est pas cohérent. Par ailleurs, une question stratégique se pose pour le Maroc et l'Algérie. Le Maroc investit beaucoup en Afrique et a demandé à entrer dans la CEDEAO. Quel est votre avis sur cette question ? Philippe Herzog a parlé des relations avec l'Europe m'évoquant une discussion avec Louis Michel, à Addis Abeba où nous formulons le souhait de pousser nos relations avec la Chine. Il me demanda alors pourquoi. L'Afrique a besoin de diversifier ses partenaires d'autant que l'Europe traverse une période de doutes, elle a des problèmes avec la Turquie, un pays qui est très présent en Afrique. Nous devons peser ce contexte dans la balance pour voir comment travailler avec l'Europe.

Nathalie DAOUA

Consultante en développement d'affaires d'entreprises



D'après mon observation sur le terrain, l'intégration régionale existe mais elle est pénalisée et taxée d'informelle. Les peuples trouvent des solutions aux systèmes importés qui ne fonctionnent pas. Au cours d'un audit sur une filière particulière du Bénin j'ai remarqué que les gens n'attendaient pas les solutions arrivant d'en haut et trouvent des solutions locales à partir de l'histoire de leur communauté - ainsi, les Ibos qui sont présents au Bénin, au Niger et au Nigeria, travaillent ensemble et ça fonctionne. L'intégration régionale existe, elle est productive mais pas mesurable avec les modèles importés, une grille de lecture, également importée, n'est pas cohérente avec la réalité du terrain. Tout ceci crée une rupture entre les élites et la population. Les dispositifs d'aide - fondés sur le même modèle - ne fonctionneront pas, parce qu'elle implique une déresponsabilisation des uns et des autres. **L'intégration a une chance de se faire à condition qu'on laisse la place à de nouveaux modèles portés par des mutants, des gens qui savent lire la réalité, qui ont l'intelligence régionale et géographique et qui comprennent également les modèles importés pour construire du neuf.**

Catherine VEGLIO

Rédactrice en chef de La Lettre des Entretiens Eurafricains



L'intervention du professeur Hugon faisait écho à l'hétérogénéité des facteurs de production en Afrique, des obstacles similaires à ce que l'on rencontre actuellement dans l'Union européenne. Pour la partie africaine, quel regard critique portez-vous sur l'Union européenne et que faire pour que vous ne commettiez pas les mêmes erreurs ? Et pour la partie européenne, et plus particulièrement à Philippe Herzog, quel est votre avis sur cette hétérogénéité qui

risque de nous tuer sur le plan politique et social, quelle dose de fédéralisme faudrait-il introduire pour nous rapprocher à nouveau ?

Marcel DE SOUZA



S'agissant de la vision, on peut noter que dernièrement, **les chefs d'Etats ont pu s'exprimer d'une seule et même voix**. Lors de la chute du chef d'Etat de la Gambie, personne ne s'est prononcé pour son maintien pour que soit respectée la volonté du peuple. Nous avons concilié diplomatie préventive, dialogue, ultime négociation et solution militaire, afin de débouter un dictateur présent depuis 22 ans sans effusion de sang et sans intervention extérieure.

Je suis en désaccord avec M. Fall qui affirme que les populations ne ressentent pas l'intégration régionale. **Un Sénégalais peut aller s'installer au Togo sans avoir besoin d'autorisation d'établissement ni de résidence, alors qu'auparavant cette démarche était payante**. Le Sénégal est le pays le plus avancé en matière de carte d'identité et de passeport biométrique. On peut circuler de Dakar jusqu'au Nigéria sans avoir besoin de visa, c'est important. Ensuite, lorsque la BOAD et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO financent des forages pour amener l'eau potable, ou des écoles pour la formation de nos enfants, ou des mini-centrales solaires pour l'éclairage, ces changements se ressentent. C'est peut-être insuffisant, parce qu'on veut tout, tout de suite mais avec quelles ressources ? On ne peut pas tout changer du jour au lendemain, et reconstruire Dakar en 24 heures. Le passeport biométrique permet à un Sénégalais de circuler dans 15 pays sans problème. Comment concilier cette liberté de circulation avec l'impératif sécuritaire ? Nous avons reçu de l'aide de l'Union européenne, à travers le FED, pour construire une plateforme à Abidjan qui s'inspire d'Interpol. **D'autre part, il est vrai que le taux d'accès à l'électricité dans nos zones rurales est de 7%. Mais il faut que nous travaillions ensemble au développement du solaire, des biomasses, de l'éolien, de l'hydraulique...**

M. Diallo s'est interrogé sur l'utilité de l'UEMOA et a posé la question du Maroc. Je peux ajouter quid de la Tunisie ? J'étais présent à Rabat dans le cadre de l'*Arab Africa Trade Bridge* organisé par la banque islamique de développement qui a conçu un programme pour renforcer le commerce entre les pays arabes et les pays africains. Il y a deux semaines, j'ai rencontré le ministre chargé du commerce et de l'industrie, et nous avons signé un accord de partenariat économique avec le Maroc puisque ce dernier est déjà présent avec la banque Attijariwafa, la

BMCE et des entreprises d'infrastructures. **Le Maroc s'est vu confier un statut d'observateur**. Pour être membre : il faut être de l'Afrique de l'Ouest et avoir signé le traité. Pour le moment, nous avons mis un groupe de travail en place et dans deux mois, nous effectuerons **la signature à Rabat pour renforcer le statut du Maroc comme partenaire associé**. C'est un partenaire économique, nous avons intérêt à redynamiser nos relations. Le Maroc veut étendre son marché et son influence, et son entrée dans l'Union Africaine a boosté sa démarche. C'est une bonne chose. Nous sommes prêts à les accueillir à bras ouverts. Et si les chefs d'Etats le décident, alors ça se fera. Il y a une semaine, nous avons reçu un message de la part de **la Tunisie expliquant qu'elle souhaitait être membre à part entière. Il y a donc un engouement pour la CEDEAO, vérifié par plusieurs enquêtes**. La Mauritanie nous a quittés et s'est tournée vers l'Union maghrébine mais souhaite actuellement revenir.

A quoi sert l'UEMOA ? L'UEMOA existe depuis longtemps. Avoir une monnaie commune, une politique monétaire commune, une politique budgétaire commune, une politique d'endettement fait que les Etats membres ont l'habitude de travailler ensemble. Ça a donné une monnaie de référence, avec les bons et les mauvais côtés. Est-ce que ça impulse la croissance ? En tout cas, aujourd'hui, au niveau de la CEDEAO, nous avons plusieurs monnaies. **Les chefs d'Etats ont décidé qu'en 2020 nous allons établir un taux fixe entre le CFA, le naira, et le cédi**. Mais je doute qu'on réussisse cela pour 2020. L'économie nigériane est entrée en récession. Le taux d'inflation en septembre 2016 était de 18%. Le taux d'inflation du Ghana, à la même époque, était de 15%. **Mais si nous devons aller vers une monnaie unique, du jour au lendemain, nous n'irions pas loin**. J'ai récemment envoyé un rapport aux chefs d'Etats membres qui souhaitaient rapidement créer une monnaie commune, le Nigéria a proposé le Naira. Mais cette monnaie s'est depuis écroulée. A sa création un dollar valait un naira, la semaine dernière il en valait 525. Cette instabilité monétaire ne peut pas engendrer la confiance et sécuriser les investissements. **Je suis d'accord avec Kako Nubukpo pour dire qu'il faut que l'on décroche le CFA de cette relation que nous avons avec le Trésor français. Mais cela se prépare. Quand les députés de la CEDEAO m'ont convoqué pour exprimer leur volonté de monnaie unique, je leur ai expliqué : dans une économie, la monnaie est un gardien de buts. Si le reste de l'équipe ne joue pas bien son rôle, il aura beau être le meilleur gardien au monde, cela ne suffira pas. Le gardien ne reflète que ce qui se passe sur le terrain, et la monnaie ne reflète que ce qui se passe dans l'économie**. Diversifions donc d'abord les bases de notre économie, et créons nos valeurs ajoutées. Pourquoi produisons-nous autant de coton pour n'en transformer que 5% ? Pourquoi ne faisons-nous qu'exporter l'uranium alors que Niamey possède le tiers des réserves mondiales ? Pourquoi produisons-nous 40% de cacao en Côte d'Ivoire et en transformons seulement 10% ? L'Afrique est, après la Chine, le continent où les ressources sont les plus élevées. Nous avons un réel potentiel de sols et de sous-sols, d'agriculture avec des terres fertiles et des ressources hydrauliques, d'élevage et de pêche. **Il revient à la CEDEAO de voir comment mettre en place**

une politique économique avec des pôles de croissance sur la base d'avantages comparatifs et permettre une diversification de nos productions. Si nous continuons nos exportations de matières premières sans les transformer, comment allons-nous créer les emplois ? Il faut régler ces questions. L'UEMOA est donc à conserver pour le moment. Car si l'on retire le CFA au profit du Naira pour l'ensemble de la CEDEAO, lorsque le Nigéria sera en déficit budgétaire, la Communauté ne sera même pas en capacité de régler 1/10^e du problème provoquant l'écroulement de la monnaie. On ne peut pas encore choisir de monnaie unique. Il nous faut des politiques monétaire, budgétaire et d'endettement à moyen terme d'abord. Il est de mon avis que si nous menons une bonne politique monétaire, nous pourrions d'ici 10 ans créer notre union économique et monétaire. Et nous avons déjà posé les premières bases de cette union économique et monétaire.

Par ailleurs, la CEDEAO s'est dotée d'un tarif extérieur commun pro-industriel à 5 taux (5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 30%). Le taux de 5 % représente les entrants qui permettent de produire les produits manufacturés. Le taux de 20 % est appliqué sur les produits manufacturés de l'Europe qui viennent concurrencer ceux de la CEDEAO. **Il y a donc une politique industrielle régionale qui a été adoptée et sur laquelle les politiques nationales viennent s'arrimer.** C'est uniquement en poursuivant dans cette lancée que nous pourrions créer des emplois pour les jeunes et faire reculer la pauvreté.

Quant à l'intégration sécuritaire au sein de la CEDEAO, elle passera par l'intégration économique et le développement. Quelles peuvent être les perspectives de développement d'un pays comme le Bénin de 1,8 millions d'habitants ou le Cap Vert, 500 000 habitants, s'ils n'ont pas un gros marché avec des avantages comparatifs et des pôles de croissance ? **Nous croyons aux vertus de l'intégration économique mais pas seulement puisque nous avons révisé notre traité pour que la paix et la sécurité soient une priorité. Sans ces deux points, aucun développement n'est possible. Nous avons mis au point un système, le « Early Warning » traduit par « Alerte précoce et réponse rapide ».** Voici deux exemples pour illustrer son utilité : je reçois un message dès qu'un risque politique survient dans un pays de la zone ce qui permet de déclencher rapidement la diplomatie préventive en nommant un médiateur, puis au gré de l'évolution du problème, une délégation de chefs d'Etats. Nous avons également mis au point un système d'observateurs électoraux afin de suivre de près le déroulement des processus électoraux. Au cours du Sommet du 17 décembre nous avons étendu les fonctions du *Early Warning* à la sécurité humaine, afin d'intégrer le risque sanitaire. Il y a eu Ebola pour lequel nous avons déclaré la pandémie et fait déployer des casques blancs mais d'autres risques demeurent comme le virus Zika. L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) installée à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso est chargée d'intervenir dès réception d'un risque sanitaire dans un pays de la zone. Nous avons également les risques alimentaires que nous savons périodiques pour le Sahel, nous devons après avoir pris connaissance du niveau de pluviométrie et de risque de pénurie dans une zone, commencer à constituer des stocks. Ces exemples de *Early Warning* nécessitent

un suivi constant, ce qui me permet de rebondir sur le but d'une intégration ressentie par les peuples. **Notre visée est d'aller vers « la CEDEAO des peuples » à travers l'amélioration de la qualité de vie des populations, la lutte contre la pauvreté.** Nous revenons d'une réunion avec la Banque Africaine de développement (BAD) et la Banque Islamique de Développement (BID) pour que nous puissions loger dans les lignes de la banque d'investissement et de développement de la CEDEAO, **des lignes de crédit pour les micro-crédits aux plus pauvres effectuant des activités rémunératrices. Il s'agit de petits crédits de 50\$ à 500\$ uniquement pour les femmes car investir sur la femme permet d'offrir une réponse immédiate à la pauvreté** – ce sont elles qui suivent la scolarité des enfants, leur santé, etc. Cette initiative constitue un pan important à la CEDEAO.

Enfin, je vais terminer par les **blocages qui ralentissent l'intégration régionale au sein de l'espace.**

La question sécuritaire constitue le premier frein. Face à Boko Haram, au mouvement de l'Azawad au Mali, aux attaques dans la région de Jibo au Niger, etc... il faut assurer la paix d'abord. Deuxièmement, nos administrations ne sont pas programmées pour le développement, pour être au service de tous et surtout du secteur privé qui doit bénéficier d'un environnement favorable et créer les PME/PMI. C'est un préalable à l'émergence d'une classe-moyenne. Nos statistiques ont montré qu'au bout de 25 ans, 80 % des PME/PMI s'effondraient, elles ne bénéficiaient pas des ressources des banques pour qui ces investissements comportent des risques trop élevés. Pour rassurer les investisseurs il faut mettre en place un système d'éducation pouvant garantir des ressources humaines de qualité. **Notre enquête a montré que nos universités dans la zone francophone formaient à 90 % à l'enseignement général mais les pays francophones sont en retard dans l'enseignement technique, entrepreneurial. Il faut donc encourager le renforcement des compétences, créer des universités qui renforcent l'enseignement des mathématiques, des matières techniques pour former les gestionnaires d'entreprises et des leaders.**

Le troisième handicap réside dans la mise en œuvre différenciée des textes juridiques. Nous avons dernièrement réalisé une enquête sur le respect de l'application de la liberté de résidence. Au Togo, par exemple, on continue à faire payer un montant de 3 millions de F.CFA aux Nigériens tous les trois mois.

Quatrième problème, c'est la question des infrastructures. Nous avons pris en main le projet de construction de la route Abidjan-Lagos de plus de 1000 kilomètres. Celui-ci traîne depuis 20 ans. Les coûts ont été estimés à 8 milliards de dollars répartis grâce à un partenariat privé-public (PPP). Il n'y a pas d'échanges possibles sans infrastructures, des routes, des rails et des systèmes de navigation performants. Il est également difficile de se déplacer à l'intérieur de la zone via les transports aériens, les marchés sont actuellement gagnés par *Air Ethiopia*. Nous sommes à la recherche d'une autre compagnie qui doit accompagner et renforcer *Africa Sky* et assurer la liaison entre les 15 Etats. Si nous n'avons pas de transports performants et sécurisés nous ne pourrions pas échanger entre nous.

Enfin sans électricité à bas prix et de bonne qualité nous

ne pouvons pas transformer les produits et créer des emplois. Prenons l'exemple de l'Éthiopie : avec le dernier barrage, elle produit un kilowatt à 19 F.CFA alors que dans l'Union il coûte 100 F.CFA, ce qui renchérit le coût des produits. Nous devons donc poursuivre notre politique énergétique (énergie solaire, biomasse à partir des déchets agricoles, énergie éolienne la plus propre et la moins chère). Prenons l'agriculture, au Burkina Faso, au Bénin et au Mali par exemple on produit une tonne par hectare quand la Chine en produit 5, Israël en produit 6. Ils atteignent ces résultats grâce à la maîtrise de l'eau qui permet l'irrigation des terres. Les pays de la CEDEAO ont la chance de posséder des terres fertiles et bien arrosées et 80 % des terres arables et cultivables, mais seulement 20 % sont mises en valeur.

Je reviens maintenant sur le tarif extérieur commun qui doit nous orienter vers une union douanière puis une union économique et monétaire. Quant à l'Europe et les Accords de partenariats économiques (APE), en 2014 il a été discuté avec la Mauritanie et la région sous le parrainage de Macky Sall qui avait conduit les négociations mais le Nigéria avait émis des réserves, craignant que cet accord étouffe son industrie naissante. Par l'intermédiaire de son réseau syndical le Nigéria a souhaité que l'agriculture, la pêche et la peinture soient écartées de l'accord. L'APE permet une ouverture dans 20 ans à 75 % avec la possibilité de renégocier dans 5 ans et surtout de s'y préparer. Le président du Nigéria Buhari souhaite plus de temps, une signature de ce pays entraînerait celle de la Gambie alors que le Ghana et la Côte d'Ivoire ont déjà signé des accords

intérimaires car ils souhaitent développer des industries. Nous avons toutefois mis une clause afin que ces accords intérimaires tombent dès la signature de l'APE régional. Un programme de développement est associé à l'accord, le PAPED, qui a un projet de 5 milliards d'euros pour l'emballage des produits périssables. **Je suis favorable à la poursuite des négociations des APE car dans un contexte de mondialisation nous devons avancer ensemble.**

Permettez-moi d'aborder le Brexit, la Grande-Bretagne est en train de se fourvoyer car de nombreuses industries sur son territoire vont certainement délocaliser. Un accord avec les États-Unis ne serait qu'un palliatif. Il est vrai que l'Union européenne depuis sa création a une croissance en panne et un problème d'emplois mais ces problèmes vont être résolus progressivement avec une bonne politique. Il y a toutefois une constante, lorsque l'Espagne et la Grèce ont besoin de ressources, c'est grâce à l'Union qu'ils peuvent accéder à des emprunts à des taux favorables, la Grande-Bretagne pourrait avoir des difficultés à mobiliser les ressources même avec l'aide des États-Unis. **Aucun pays ne peut de manière solitaire aller vers le développement, nous devons nous y diriger ensemble pour construire une véritable croissance.**

Kako Nubupko - Merci beaucoup Monsieur le président. Je sais la pression qui existe sur un président d'une commission aussi importante qu'est la CEDEAO. Le fait que vous ayez accepté de passer autant de temps avec nous est un motif d'espoir et répond en partie à une question que nous posions sur l'engagement de nos dirigeants en faveur du développement.



TABLE RONDE

Le rôle des banques centrales et des institutions régionales : réformer les régulations de marché et redéfinir les missions du système monétaire et financier pour l'investissement

Animée par **Yves BOUDOT**, conseiller du Directeur général d'African Guarantee Fund (AGF)

Avec :

Mamadou Lamine DIALLO, député au Sénégal

Ahmadou Al Aminou LO, directeur national pour le Sénégal représentant le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO)

Karim ZINE-EDDINE, directeur des Etudes et des Relations avec l'Afrique, PARIS EUROPLACE

Yves BOUDOT

Conseiller du Directeur général d'African Guarantee Fund (AGF)



Revenons pour commencer sur certains termes importants de l'intitulé de cette table ronde, en particulier sur le rôle des banques centrales et des institutions régionales qui a été amorcé ce matin : « réformer » et « redéfinir » sont deux mots importants car ils touchent à la fois le système monétaire et financier pour une finalité qui est l'investissement au service du développement de l'Afrique. Alors qu'un certain nombre de tabous sur la politique monétaire en Afrique de l'Ouest sont en train d'être levés, Monsieur Lo est peut-être le mieux placé pour répondre à ces éléments en raison de sa position au sein de Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour le Sénégal, pays qui est la deuxième économie de la zone UEMOA. Je lui cède donc la parole afin qu'il puisse nous fournir des informations sur le fonctionnement de la Banque Centrale, et clarifier quelques éléments émotionnels sur ce fameux Franc CFA.

Ahmadou Al Aminou LO

Directeur national pour le Sénégal, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO)

Je remercie les Entretiens Eurafriains de l'occasion qu'ils donnent à la BCEAO de participer au débat - un débat qui a été à sens unique jusqu'à présent... En lisant la problématique de la table ronde, j'ai noté trois questions : comment soutenir le financement des économies ? Quelle cohérence trouver entre la politique monétaire, la stabilité financière et le financement des économies ? Et enfin,

comment la BCEAO peut agir en complémentarité avec les institutions sous-régionales ?

Je souhaite d'abord intervenir sur la cohérence de l'architecture institutionnelle. **Tout le monde compte sur les banques centrales pour redresser l'économie mondiale, mais la monnaie peut-elle tout faire ? Les banques centrales ont été mises devant le fait accompli depuis la grande crise. Aujourd'hui nous en sommes à un point où la politique monétaire n'a plus tellement de marge de manœuvre. Faut-il faire la même erreur dans la zone UEMOA, caractérisée par une économie plus faible et ouverte ?**

Une réforme de l'union monétaire ouest africaine a été faite au début des années 70, avec une distinction nette : la politique monétaire pour la BCEAO et le financement du développement pour la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Ce que beaucoup ignorent, c'est que le capital de la BOAD est détenu à 46% par la BCEAO. Les autres 46% sont détenus à parts égales entre les Etats, et les 8% restants sont détenus par des partenaires au développement. Aujourd'hui, le capital de la BOAD est de 500 milliards de francs CFA - soit la moitié des fonds propres de la BCEAO. Cette architecture nous a permis d'engranger des résultats et d'avoir un des meilleurs taux de croissance depuis 5 ans, avec une moyenne aux alentours de 6%. En 2016, ce taux était de 6,9%, et ceci grâce à une politique monétaire accommodante de la Banque Centrale. En 10 ans, les refinancements et les injections de liquidité de la Banque Centrale sont passés de 200 milliards de francs CFA à 5 000 milliards de francs CFA. Le marché des titres publics, bien soutenu par un cadre réglementaire des émissions



sous la supervision de la Banque Centrale, a pu injecter 16 000 milliards de francs CFA en 5 ans. L'encours de la dette publique, aussi bien ce qui est mis sur le marché financier régional que les émissions par voie d'adjudication, avec le concours de la Banque Centrale, s'élève aujourd'hui à 8000 milliards de francs CFA. Les crédits à l'économie dans la zone ont été multipliés par trois en dix ans. Contrairement à ce que j'ai entendu ici ce matin, il n'y a pas d'effet d'éviction car les crédits à l'économie ont évolué entre 10 et 15 % par an. Nous avons encouragé aussi bien les Etats que l'économie. Il ne faut donc pas se tromper : l'investissement dans notre zone, c'est essentiellement du domaine public. Du côté de la politique monétaire, nous avons un des taux directeurs le plus bas, à 2.5%, et ce, grâce à une bonne maîtrise de l'inflation. Est-ce suffisant ? Faire davantage, c'est offrir les conditions d'une stabilité macro-économique. Nous entendons parfois des arguments en faveur d'une inflation plus soutenue, de 8%. **L'inflation, c'est l'impôt du pauvre. En Afrique, on a rarement vu des pays qui rentrent dans une spirale inflationniste et qui ensuite renversent la tendance.** Tout à l'heure, le président de la Commission de la CEDEAO vous a donné des chiffres ! Nous avons pris le pari dans la zone UEMOA de garantir une crédibilité par une discipline budgétaire. Car sans discipline budgétaire, il y aura des dérapages au niveau du compte courant. Voilà pour le cadre macro-économique.

Concernant l'action de la Banque Centrale, en 2012, la conférence des chefs d'Etat a mandaté le président Alassane Ouattara pour conduire une étude sur le financement des économies, réunissant les organes et institutions spécialisées : la BCEAO, la BOAD, le Conseil régional, la Commission de l'UEMOA. Cinq axes stratégiques ont été définis, et d'abord renforcer la gouvernance dans les affaires publiques et privées avec l'accélération de l'application des directives, la lutte contre l'enrichissement illicite et la corruption, et l'encouragement du financement des économies par la rationalisation et la dynamisation des entreprises chargées de les encadrer. Le deuxième axe stratégique porte sur l'accroissement de la mobilisation de l'épargne intérieure. Le troisième vise à l'amélioration de l'offre de services financiers, le quatrième, l'amélioration de l'environnement du financement des économies et enfin, le cinquième axe pour l'accroissement de la mobilisation des ressources extérieures.

Dans ce contexte, la Banque Centrale a proposé un des taux d'intérêt le plus bas en Afrique, en fournissant d'amples liquidités aux banques (suffisantes dans la zone). Contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre, la liquidité bancaire est déficitaire de moins de 2 000 milliards de francs CFA. Il n'y a plus de surliquidité dans la zone. On ne peut avoir un développement du marché des titres de la dette publique et se retrouver avec de la liquidité bancaire. C'était bien notre objectif afin de pouvoir jouer sur les effets de transmissions. Voilà notre action sur la politique monétaire. Concernant la stabilité des prix, l'article 8 de nos statuts nous permet d'apporter notre concours aux politiques économiques de l'Union. C'est ce qui explique notre politique monétaire accommodante. Nous avons un taux d'inflation qui ressemble à celui de la zone euro. Kako Nubukpo parle de déflation, mais lorsque nous faisons un tour d'horizon (le comité de la politique monétaire

s'est réuni la semaine dernière), dans 18 mois nous serons à nouveau aux alentours de 1,8%. Nous avons diversifié les acteurs. La microfinance est particulièrement active dans la zone, nous avons développé la mésofinance. Dans les échanges de microfinance, certains ont des tailles de bilan supérieures à celles de certaines banques : nous les avons appelés les systèmes financiers décentralisés de grande taille. Enfin, la finance digitale se développe à travers la monnaie électronique.

Par ailleurs, nous avons diversifié les instruments en faveur des PME/PMI. Depuis quelques années, nous avons signé une convention de coopération avec la société financière internationale (International Financial Coopération de la Banque Mondiale) qui accompagne la BCEAO, avec la mise en place d'un bureau d'information sur les crédits - qui est le premier bureau transfrontalier du monde. L'union bancaire est une réalité dans nos zones. Il y a un agrément unique, des systèmes de paiement uniques, qu'ils soient des systèmes de gros volume ou de petit volume. Et il est possible d'envoyer de l'argent n'importe où. Nous sommes en train de développer une réglementation pour les crédits-bails, une autre pour le capital-risque, le capital investissement en relation avec le conseil régional de dépense publique et des marchés financiers et une pour la finance participative, la finance islamique aussi, avec la Banque Islamique de Développement.

De façon plus directe, le gouverneur de la BCEAO a proposé au comité de politique monétaire (qui l'a accepté au conseil des ministres) d'avoir une initiative PME. Dorénavant, la BCEAO pourra refinancer directement les crédits aux PME. Cela fait un an que nous négocions avec le système bancaire un guichet spécialisé avec des conditions d'accès rationalisé et en harmonie avec le nouveau cadre Bâle II/Bâle III. Ces crédits aux PME, tant qu'ils sont mis dans un portefeuille, sont moins risqués qu'un crédit aux grandes entreprises. C'est inscrit dans notre réglementation prudentielle. Nous avons également engagé une stratégie d'inclusion financière avec l'appui de l'UNCDF, qui nous permet aujourd'hui d'avoir l'ambition de faciliter l'accès aux services financiers. C'est un droit élémentaire, universel. Nous avons fait beaucoup pour les infrastructures : comme je l'ai dit tout à l'heure, ce sont les crédits de bureau. La centrale des bilans, nous l'avons, pour les entreprises non financières. Cette centrale compte aujourd'hui 60 000 entreprises, avec un historique d'une dizaine d'années. Nous avons aussi mis en place le fonds de garantie des dépôts. Au niveau du marché des titres publics, nous avons une agence basée dans les locaux de notre siège qui aide les Etats des 8 pays à émettre des titres dans n'importe quel pays. Nous avons un fonds de stabilité financière, très différent de celui que l'on trouve en Europe, mais il existe pour lutter contre les défauts des Etats.

Pour terminer, j'en reviens au partage institutionnel : **à la BOAD, le financement du développement, à la BCEAO, la politique monétaire.** Aujourd'hui, la BOAD est notée triple B par l'agence Standard and Poor's et BBAA avec Moodies. Il s'agit de l'une des meilleures signatures dans la zone. Cela a été acquis grâce à un profil de risques certes, mais surtout à son actionariat. Cette notation est considérée comme crédible, ainsi que le risque de transfert qui est nul

en raison notamment de la garantie de convertibilité illimitée du Trésor français (comme les polices d'assurances, ce n'est pas parce que l'on n'a pas eu d'accident une année qu'il ne faut pas en souscrire).

Karim ZINE-EDDINE

Directeur des Etudes et des Relations avec l'Afrique, PARIS EUROPLACE



Ce colloque donne l'occasion d'évoquer les actions de Paris Europlace en direction de l'Afrique. En raison de l'intérêt porté par de grands acteurs économiques, **plusieurs régions d'Afrique sont très intégrées à la finance internationale.**

Paris Europlace est l'organisation de la place financière de Paris, elle réunit tous les acteurs qui font la finance : les banques, les assurances, surtout les entreprises, les Etats, les collectivités locales, les banques centrales et les autorités de marché. Ni une banque, ni une bourse ne saurait fonctionner sans ce cadre global que l'on appelle « place financière » et où ces différents acteurs s'articulent entre eux.

Les membres de Paris Europlace ont souhaité développer les relations avec l'Afrique. D'abord avec les pays les plus proches, le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest à travers une stratégie bilatérale qui s'est traduite par des accords de coopération. Cette stratégie a visé à établir un dialogue avec les principaux acteurs financiers africains, au Maroc Casablanca Finance Authority, représentant la place financière de Casablanca. En Algérie, c'est l'Autorité des marchés, la COSOB, en Tunisie c'est la Bourse et dans les pays de l'UEMOA, c'est la BRVM. En Afrique du Sud, c'est la Bourse et la Banque Centrale. Avec eux nous discutons du financement des entreprises, des projets d'infrastructures au sein des marchés qui sont des systèmes techniques et sophistiqués permettant à un investisseur d'obtenir la garantie de ses opérations.

En parallèle, nous avons développé des relations multilatérales dans le cadre de la fondation AfricaFrance qui a confié à Paris Europlace le cluster finance. Dès son lancement, nous avons réalisé un rapport sur la finance africaine et ses quatre grandes régions financières : le Nord de l'Afrique avec le Maroc, la Tunisie et l'Egypte ; l'Afrique de l'Est autour du Kenya et de l'Ethiopie ; le sud essentiellement autour de l'Afrique du Sud et l'île Maurice ; et enfin **l'Afrique de l'Ouest. Cette dernière apparaît en retrait par rapport aux autres grandes régions mais elle est en revanche la région financière en devenir qui offre le plus fort potentiel dans les années à venir.** L'Afrique de l'Ouest, qui s'articule

autour de l'UEMOA, du Nigéria et du Ghana, bénéficie d'un cadre réglementaire unifié dans le domaine financier pour les banques, les assurances et les sociétés de gestion. Le capital investissement est également en devenir, avec une autorité unique et donc un interlocuteur unique et la zone abrite l'unique bourse panafricaine. Celle-ci est totalement intégrée, de la négociation au règlement-livraison (la compensation, les opérations échanges et obtention de monnaie, tout ce que l'on appelle le post-trade). **La monnaie est la clé de voute de ce système, elle constitue un élément important dans l'analyse du risque des investisseurs. Le franc CFA réduit cette perception de risque grâce à la faible inflation qui plafonne entre 1% et 1,5% pour l'année 2016, alors qu'en Afrique du Sud elle est autour de 6% et pour le Nigéria autour de 16%.** Les acteurs ont pris conscience de la nécessité de mobiliser des financements dans l'UEMOA où la croissance affiche des taux de 7% sur l'année 2016 et où l'économie s'est diversifiée. Des entreprises se créent, et les besoins en infrastructures, d'accès aux services universels sont, d'après l'organe onusien la Cnuced, estimés à 150 milliards de dollars pour toute l'Afrique sur les 20 prochaines années, dont 5% par an pour les pays de l'UEMOA. Ces investissements vont mobiliser des financements supplémentaires à celui des banques, raison pour laquelle il est impératif de développer un système financier structuré pour attirer les capitaux nécessaires au développement. Ainsi, grâce à la monnaie, son système juridique harmonisé et ses structures, une ville comme Abidjan peut prétendre à être une porte d'accès à l'Afrique pour les investisseurs internationaux, pour des investissements de portefeuille.

Yves BOUDOT — Merci Karim. On constate une certaine sophistication au niveau de l'organisation des titres de la BRVM, assez unique sur le continent, et qui découle d'un certain nombre d'avantages liés à la politique monétaire et la stabilité de la zone. Qu'en pense Mamadou Diallo comme élu de la nation, mais aussi ancien contrôleur à la BCEAO ? Il va évoquer la politique monétaire d'un pays comme le Sénégal, ainsi que la question du financement des PME, domaine dans lequel les institutions seraient entrées dans un activisme positif.

Mamadou Lamine DIALLO

Député au Sénégal



Je vous remercie ainsi que les Entretiens Eurafricains pour cette invitation. Après le point de vue des Etats, de la Banque Centrale, et celui des investisseurs internationaux, je souhaite donner celui des « citoyens d'en bas » pour citer

Philippe Herzog ou des « mutants ». Les avancées de la BCEAO pourraient laisser croire que tout a été fait mais il me semble que les ambitions ont changé puisqu'aujourd'hui les élites politiques de la zone parlent d'émergence. Par émergence elles entendent industrialisation et rattrapage des pays de la frontière technologique avec certainement en germe le modèle des BRICS. Il faut également souligner que les pays de la zone vont dans les prochaines années bénéficier de ressources financières importantes tirées de l'exploitation des matières premières. **Toutefois, ce constat n'est pas satisfaisant car 40 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et les jeunes n'ont pas d'emplois. Au Sénégal, on compte 600 000 emplois salariés du secteur moderne sur un potentiel de 5 millions de Sénégalais qui aspirent à un emploi.**

La Banque Centrale peut-elle avoir une autonomie de sa politique monétaire ? C'est un problème de fond. L'économiste Sudipto Mundle nous apprend que nous ne pouvons pas avoir une liberté de circulation des capitaux, un taux de change fixe et une autonomie de la politique monétaire. Les conditions qu'impose Mundle ne sont pas réunies au sein de notre zone : nous n'avons pas d'économie de marché avec une flexibilité des prix, des marchés relativement parfaits où les coûts de transaction seraient quasiment nuls, et c'est la raison pour laquelle je n'avais pas approuvé les nouvelles orientations de la Banque Centrale se donnant pour principal objectif la stabilité des prix. Si la Banque centrale s'autorisait à avoir une autonomie de la politique monétaire, alors elle devrait également travailler sur les réformes à mener au niveau des économies et non pas se cantonner à la stabilité des prix. Sur ce point précisément, le « groupe de Kako » a raison de poser la question : avec un taux d'inflation de 2%, ne peut-on pas parler de déflation, et n'est-ce pas de nature à créer de la distorsion dans l'activité économique ?

Deuxièmement, **la Banque centrale affirme que la stabilité des prix est une bonne chose car à long terme elle ouvre la voie de la croissance économique. Les résultats sur ce point ne sont pas probants car la croissance ne fait que démarrer et elle est massivement soutenue par les investissements publics et la dette publique refinancée par la Banque centrale**, dont le bilan a été multiplié par quatre ces dernières années. Je soutiens que cette situation n'est pas stable et j'émet des réserves sur la pertinence de certains investissements publics.

Concernant le système bancaire, la BRVM est une structure qui fonctionne, bien que le nombre de sociétés cotées y soit faible, avec seulement trois sociétés sénégalaises. Il y a donc beaucoup de travail à réaliser mais nous sommes dans la bonne direction. Toutefois le système bancaire est presque oligarchique avec des banques qui fonctionnent en réseau, dans un marché interbancaire où les échanges se font entre banques. Ensuite, ces mêmes banques déplorent une asymétrie de l'information, car elles n'arrivent pas à mesurer les risques ce qui conduit à un rationnement du crédit. **Il y a manifestement un problème d'accès aux crédits pour le secteur privé, essentiellement lié à l'appréciation du risque.** Des efforts de formation restent à faire au sein des banques primaires pour qu'elles puissent évaluer les risques, en particulier dans le secteur informel qui représente entre 65% et 75% de l'économie. La Banque centrale

a à son crédit de bonnes actions comme le « crédit de bureau » et sa centrale des bilans mais la lenteur des décisions de justice, qui ne relève pas de son fait, pose un autre problème.

La Banque centrale doit à mon avis travailler sur les réformes structurelles à mener dans nos pays, elles ne sont pas uniquement l'affaire des Etats ou de la BAOD et d'ailleurs pour pouvoir justifier sa politique monétaire elle doit faire des efforts dans cette direction.

Sur la question des prix, l'inflation dans nos zones vise essentiellement les denrées alimentaires. L'impact des prix pétroliers, pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, est relativement faible. Dans ce contexte je ne vois pas quelle est l'action de la BCEAO sur la stabilité des prix, d'autant que ce sont des facteurs exogènes qui commandent les prix des produits alimentaires et du pétrole, et la BCEAO et les Etats devraient donc œuvrer à stabilisation des prix de ces produits. Ensuite, en matière de financement, il faut certes souligner le travail de la Banque Centrale pour financer les PME et PMI, mais les banques ont un problème de garantie. **La Banque Centrale ne devrait-elle pas céder une partie de ses bénéfices pour constituer un fonds de garantie qui servirait aux PME/PMI ?**

Un autre point important porte sur l'urbanisation de l'Afrique. En 2050 l'Afrique comptera 2 milliards d'habitants dont 50% seront urbains. Je reprends l'idée de l'économiste Paul Collier pour qui la Banque Centrale doit faire un effort spécial pour le financement de l'habitat afin de répondre à l'accroissement inévitable des villes et aux besoins d'améliorer les conditions de vie des populations et surtout essayer d'y associer des titres fonciers pour en faire des garanties bancaires.

Par ailleurs, l'arrivée de revenus élevés issus de l'exploitation de ressources naturelles impose dès maintenant de définir des règles de fonctionnement de la gestion de ces revenus. Nous pourrions prévoir des fonds pour les générations futures, pour la stabilité mais également pour le développement des infrastructures et ces points devraient se penser dès aujourd'hui en relation avec la Banque Centrale.

Enfin, **je ne suis pas favorable au « big bang » monétaire en Afrique de l'Ouest soutenu par certains économistes qui proposent une balkanisation monétaire où chacun créerait sa propre monnaie, surtout dans des Etats où les institutions sont relativement stables où les problèmes de paix et de sécurité demeurent.** Je pense donc qu'il est imprudent de proposer aujourd'hui le démantèlement de l'UEMOA. Il n'en reste pas moins vrai que la Banque Centrale doit évoluer, notamment sur la fixité du taux de change. Nous devrions avoir une politique monétaire plus active et viser un panier de monnaies dans la mesure où les échanges ne se font plus uniquement avec l'Europe, mais également en dollar et en yen. Face à la nécessaire industrialisation de la zone et l'objectif d'y créer des emplois, nous devons avoir une monnaie plus compétitive. **En définitive, il faut aller vers la monnaie unique de la CEDEAO même s'il faut admettre que les élites politiques n'y sont pas véritablement engagées.**

Yves BOUDOT

Avant d'ouvrir le débat, un petit mot sur AGF, *African Guarantee Fund* (AGF) qui est un des remèdes de la

panoplie innovante proposée aujourd'hui. AGF est un fonds de garantie africain qui couvre la totalité de l'Afrique et gère 87 millions de dollars d'investissements réalisés par des partenaires du nord avec la Banque Africaine de Développement (BAD), une augmentation de capital de plus 400 millions de dollars est en cours. **AGF c'est 300 millions de dollars de prêts garantis sur le continent. Ces garanties sont accordées aux banques, soit à des portefeuilles ou individuellement.** La garantie est un outil nouveau car jusqu'il y a deux ans les bailleurs internationaux ne la considéraient pas comme de l'Aide Publique au Développement contrairement à aujourd'hui. Le gros avantage de la garantie, c'est qu'elle porte sur un concours en monnaie locale.

Avant les questions du public je voudrais redonner la parole à Monsieur Lo, afin qu'il puisse rebondir sur les interpellations de Monsieur Diallo qui ne souhaite pas de « big bang monétaire » mais une volonté d'aller au-delà de la stabilité, en particulier celui du taux d'inflation qui est dans les gênes de la région, pour construire cette monnaie unique qui bâtira dans la durée. J'ai le souvenir que dès le début des années 2000 plusieurs Etats avaient affiché la volonté de s'orienter vers une monnaie unique avec des objectifs très ambitieux.

Ahmadou Al Aminou LO

Des actions ont été menées par la BCEAO en effet. Le gouverneur de la BCEAO, qui a pris fonction en mai 2011, m'a nommé en 2012 dans la nouvelle direction des activités bancaires et du financement des économies, considérant que les Etats (qui avaient réalisé leur part du travail après l'ajustement structurel) avaient besoin que nous les accompagnions. Les pistes proposées par Monsieur Diallo sont proches des idées que j'avais soumises au gouverneur dans un rapport intitulé « Programme d'actions

prioritaires ». Ces idées sont aujourd'hui « en train de mijoter » car il faut tenir compte de la capacité d'absorption du système.

Concernant le *policy mix* : tous les rapports du comité de politique monétaire (consultables en ligne) rappellent aux Etats la nécessité de faire des réformes structurelles (en 2003 on a chargé Christian de Boissieu de réaliser un rapport sur le *policy mix* dont le *verbatim* faisait 70 pages).

Aujourd'hui, nous avons un *policy mix* opérationnel qui se fait au sein des conseils des ministres et les Etats vont davantage coopérer avec nous. A propos des bénéficiaires de la BCEAO, qui sont également consultables en ligne, ils servent à doter principalement la BOAD et à régler des engagements des Etats vis-à-vis du principal centre de formation, le CESAG. Les bénéficiaires de la Banque Centrale repartent dans l'intégration, là où les députés n'ont pas voulu voter les crédits nécessaires, nous le redistribuons aussi bien pour le soutien à l'énergie que pour la formation, etc. Sur le foncier, nous avons également une caisse communautaire de refinancement hypothécaire dans la zone avec la BOAD comme principal actionnaire. Nous avons soumis une idée qui pourrait fonctionner, le *collateral registry*, le registre de garantie qui visait à simplifier la réalisation des garanties ; malheureusement nous sommes aujourd'hui bloqués par le droit OHADA. Pour faire évoluer les choses, il faudra aller au-delà du titre foncier car si l'on prend l'exemple du Sénégal, moins de 10% est sous titre foncier alors que le pays possède l'un des cadastres les plus développés. Sur la monnaie unique de la CEDEAO, je faisais partie du groupe de travail qui en 2008 avait proposé une feuille de route. Nous considérerons les actions des politiques tout en maintenant notre obligation de les conseiller de manière à ce que nous y allions de façon ordonnée.

ECHANGES AVEC L'AUDITOIRE

Pascal PEYROU

Groupe Initiative Afrique, un think tank panafricain basé à Abidjan



Je pense que le problème de la parité est essentiel si l'on cherche à changer de modèle. La monnaie dépend du niveau de développement de l'économie. Or **il y a un vrai problème avec l'euro, peut-être sous-évalué par rapport à l'économie allemande, il est certainement surévalué pour les économies du Sud.** Aussi le franc CFA est aujourd'hui une monnaie surévaluée par rapport aux problématiques de développement et de production industrielle.

Ainsi, un investisseur japonais qui avait investi dans une industrie de produit alimentaire très performante au Nigéria n'a pas voulu venir au Sénégal car en valeur de parité par rapport au paysan éthiopien et nigérian la différence n'était pas incitative. Une réforme doit donc s'opérer : sur quelle base ? Le portefeuille de monnaies me paraît absolument fondamental. Le deuxième problème est celui du financement, les besoins en infrastructures sont si importants qu'il n'est pas aberrant de parler de « plan Marshall »

Ibrahim EL ALI

Président-fondateur de BLUEGREEN



Je souligne un paradoxe entre l'intervention de Monsieur de Souza ce matin qui s'orientait vers une monnaie unique de façon planifiée et Monsieur Lo qui semble privilégier la stabilité et donc le maintien du franc CFA. Par ailleurs, avec des pays comme le Ghana, la Guinée et le Mali tous producteurs d'or, pourquoi n'avons-nous pas un seul lingot d'or en fonds de garantie à la BCEAO, alors que toutes les autres banques centrales en possèdent ? Cela pourrait servir de garantie pour bâtir une monnaie unique.

Claude FISCHER-HERZOG

Directrice d'ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains



Il faudrait selon moi travailler sur la croissance de l'Afrique dont on observe qu'elle est inégalitaire et non inclusive. Ma première question porte sur l'équation stabilité et risque pour l'investissement, est-elle compatible et comment trouver un meilleur équilibre, car les Investissements directs à l'étranger (IDE) représentent à peine 2% des investissements européens en Afrique de l'Ouest. **Un franc adossé à l'euro au moment où l'Europe se désengage de l'Afrique de l'Ouest et pas uniquement les PME, également les grands groupes au profit de l'Afrique qui gagne, le Kenya, l'Éthiopie, n'est-il pas un handicap ?** La stabilité de la monnaie est dit-on bonne pour les investisseurs mais lesquels, uniquement les français ? Et enfin sur les banques, on impose aux banques africaines des règles internationales comme Bâle II et maintenant Bâle III alors qu'elles n'ont pas encore émergé dans l'économie mondiale. Ne faudrait-il pas réfléchir à d'autres règles prudentielles pour leur permettre d'investir et faire du crédit aux PME/PMI ? Comment multiplier le type d'acteurs comme COFINA, une banque qui prête aux PME et qui est garantie par l'AGF sur le continent ?

Cheikh KEITA

Fondateur du fonds d'investissement pour l'Afrique CIDIGA

Les banques centrales ont-elles des programmes de convergence pour porter l'émergence de l'Afrique et également favoriser l'intégration économique ? **A propos de la côte d'investissement des pays africains, ne pourrions-nous pas mettre en place dans les programmes de PPP, un critère d'inclusion des entreprises locales ?** En effet, les PPP se réalisent très souvent avec des entreprises internationales tout comme les IDE qui ne prennent pas toujours en compte les entreprises locales. Les banques centrales ne pourraient-

elles pas lancer une commission pour un plan d'émergence et de l'innovation en Afrique ? Enfin, c'est un appel aux banques centrales qui devraient revoir le taux des prêts aux créateurs d'entreprises qui souhaiteraient accéder aux ressources pour créer et développer les entreprises.

Philippe HERZOG

Concernant la question de la valeur de la monnaie, Marcel de Souza faisait une métaphore footballistique : si les ailiers ne se cordonnent pas vers l'avant et n'assurent pas la défense, le gardien se prendra toutes les balles. On ne peut pas décréter un taux de change indépendamment du fonctionnement de l'ensemble des acteurs et un accord est difficile à obtenir, car les intérêts ne sont pas toujours convergents. Pour exemple, l'Allemagne championne de l'exportation a besoin d'importer les produits avec une valeur de l'euro qui soit forte alors que les pays qui ont un déficit structurel demandent une monnaie faible. En Europe la divergence est donc liée au fait que certains polarisent la force d'exportation et d'autres pas. Deuxième point, pour l'Afrique de l'Ouest, la valeur de la monnaie va dépendre de la structure de ses importations/exportations par rapport au monde extérieur, et dans un contexte où les acteurs ne sont pas uniquement européens, une référence type panier de monnaies deviendrait plus pertinente qu'une référence basée sur l'euro seul. **Il y a donc des problèmes de solidarités internes et de place dans le système de commerce extérieur qui conditionnent la bonne définition de la valeur de la monnaie.**



Par ailleurs, sur l'articulation politique monétaire / financement et la question du repère : il y a quand même une contradiction car d'un côté, on veut garantir la monnaie et de l'autre la Banque Centrale prend dans son bilan, elle prend des risques. Quels sont les repères à suivre pour mener une politique monétaire ? Le PIB potentiel en définition nominale car il est normal que la Banque Centrale prenne plus dans son bilan dès lors qu'il y a plus d'investissements et ça peut être complémentaire car s'il y a de la croissance, il y a en face des retours. En Europe la séparation entre Banque Centrale et Banque Publique d'Investissement (BEI) est très nette contrairement à la BCEAO qui est actionnaire à 50% de la BOAD. La Banque Centrale a donc en Afrique de l'Ouest un rôle beaucoup plus important dans la politique d'investissement alors qu'en Europe il est indirect. Un troisième point, c'est épargne et investissement : dans la mesure où vous assumez de facto des fonctions macroéconomiques, il faudrait trouver un moyen de

partager les risques afin qu'ils ne soient pas uniquement supportés par la Banque Centrale.

Nadim Michel KALIFE

Economiste



J'interpelle Monsieur Lo sur le trafic des capitaux illicites évoqué par le Global Financial Integrity. Pourquoi la Banque Centrale qui a le contrôle total des échanges monétaires entre les zones laisse s'échapper un montant supérieur à l'aide que reçoit la zone UEMOA ?

Alors que le taux d'inflation tourne autour de 2%, pourquoi les taux d'intérêts pratiqués par les banques atteignent 12%, ce qui décourage les investissements d'autant que les banques refusent de prêter au-delà de 3 ans ? Ensuite je soulève le problème de la banque pour les PME, l'antenne de la Banque Centrale au Togo considère que ce n'est pas de son ressort mais de celui des banques existantes or celles-ci sont issues d'un héritage colonial. Pourquoi ne pas prendre l'initiative dans chaque pays d'allouer 10 milliards de francs CFA afin d'y créer une banque pour les petites et moyennes entreprises ?

Enfin concernant l'endettement public -qui est de 8 000 milliards de francs CFA- certains pays comme le Togo ont dépassé le maximum autorisé de 70% du PIB. Prévoyez-vous d'effacer une partie des dettes des Etats de manière à ce qu'ils repassent à l'action économique sous condition de plus de transparence ?

Christine HOLZBAUER

Correspondante Afrique, IC Publications



Monsieur Lo, pourriez-vous nous expliquer quelles sont les relations entre la BCEAO et la Banque centrale européenne (BCE) ? Monsieur Lamine Diallo vous a titillé sur le fait que si vous suiviez une certaine logique il faudrait que vous aligniez votre politique monétaire sur celle de la BCE. L'un des premiers arguments du « groupe de Kako » pour sortir du franc CFA est la dépendance au Trésor français, il

n'y a pas une dimension européenne dans ce débat, c'est le vieux lien qu'il faudrait couper par rapport à la garantie du Trésor français. Sur cette base, une réflexion est-elle possible sur ce que vous pourriez faire vis-à-vis de l'Europe puisque l'on est dans un colloque eurafricain ?

À Karim, Paris Europlace envisage-t-elle d'aller vers une cotation commune avec la BRVM, si non quel est l'élément de blocage empêchant cela ?

Issouf TRAORE

Directeur de Fasel / ITALBRIK



L'industrie nécessite une temporalité longue de 7, 10, 15 ou même 20 ans, or la plupart des banques africaines prêtent à 3 ou 5 ans, comment pouvons-nous agir sur ce point ? En tant qu'acteur de la société civile, j'ai pris 10 ans pour mettre au point un process sans le soutien d'aucune banque. Nos banques sont formatées pour faire de l'import-export mais que peut faire la BCEAO ? Le deuxième point porte sur la fixité de la parité entre le franc CFA et l'euro, la zone UEMOA c'est la zone euro, et j'ai cru comprendre ici que l'euro n'était pas une monnaie favorable à un pays comme la France, ou du moins ne supportait pas son industrie, alors, quelles peuvent-être les conséquences chez nous qui avons des structures industrielles beaucoup plus faibles que la France ? La monnaie doit être un outil au service de la réduction de la pauvreté de notre zone de manière inclusive, le franc CFA remplit-il cette fonction ?

Ahmadou Al Aminou LO

Les questions peuvent se résumer en trois axes : un premier sur la parité, un second sur le système bancaire et le dernier sur la politique monétaire.

Concernant la parité, on parle de surévaluation du franc CFA mais nous suivons le taux de change effectif réel chaque mois, aujourd'hui il est en-dessous du niveau post dévaluation. Le Fonds Monétaire International (FMI) qui est l'institution la plus orthodoxe possible, considère que le franc CFA ne s'écarte pas de ses fondamentaux. Il n'y aura pas de surévaluation, tant que les économistes et ceux qui se prononcent sur la parité ne s'entendent pas sur ce point. J'ai été directeur des opérations de marché de la BCEAO, en 2007 l'euro valait 1.60 dollars aujourd'hui il vaut presque la parité. Il y a beaucoup d'idées reçues par rapport au taux nominal, nous surveillons attentivement le taux de change d'effectif réel en matière de compétitivité et nous avons aujourd'hui des gains de compétitivité semblables à nos partenaires commerciaux. Alors pourquoi la parité constitue un problème, et faut-il changer ? **Dans une interview à Jeune Afrique le gouverneur de la Banque Centrale disait que le problème ne se posait pas pour**

l'institution qui fera ce que les économies demandent. Nous surveillons les économies et ferons ce dont elles ont besoin. Aujourd'hui et à moyen terme, elles ont plutôt besoin de réformes structurelles. La balance courante de l'Union est déficitaire de 3 000 milliards de F.CFA, environ 5 milliards d'euros. D'où provient ce déficit alors que nous réussissons à équilibrer notre balance des paiements grâce à des investissements?

La politique monétaire c'est de l'art, celui de pouvoir résister à la clameur populaire et nous résisterons parce que nous avons des informations que l'opinion n'a pas et ne doit pas avoir. Car dans des économies où les gens comprennent, les anticipations sont rationnelles. Au lendemain de la dévaluation, au Sénégal, les vendeurs d'œufs ont multiplié le prix du produit par deux du jour au lendemain. Il faut tenir compte de la capacité d'absorption des agents économiques. En conclusion sur la question de la parité, la Banque Centrale considère que s'il y a une urgence, c'est celle de la réforme structurelle des Etats et elle les accompagnera sur ce point.

La littérature distingue 3 concepts : parité fixe, flexibilité ou décrochage. Je vais retenir 3 idées : 1) la peur du flottement qu'aucun Etat africain n'est à ce jour arrivé à gérer ; 2) l'intolérance à la dette. Dès que vous avez un endettement de 60% on vous dira que vous êtes très endetté alors que d'autres le sont à 130%, 140% du PIB, dès que vous entrez dans ce phénomène d'intolérance à l'endettement, la spéculation s'installe et on mettra en doute les capacités d'un Etat à rembourser sa dette ; 3) Le péché originel, celui de ne pas pouvoir s'endetter avec sa propre monnaie. Il y a bien une asymétrie dans la gouvernance internationale et elle est rigide. Aujourd'hui si vous vous endettez en francs CFA hors de la zone, vous ne trouverez personne pour vous prêter. Ces phénomènes font que la lucidité doit l'emporter sur l'émotion. **La question de la parité n'est pas à l'ordre du jour mais plutôt celle des réformes structurelles que doivent mener nos Etats pour atteindre la chaîne de valeur ajoutée de l'industrialisation et c'est seulement à ce prix que pourra se poser le débat de la parité.**

Le phénomène de solidarité évoqué par Monsieur Herzog a été éprouvé dans la zone. La Côte d'Ivoire a traversé dix années de crise qui ont été indolores pour la monnaie, et la Guinée Bissau traverse des crises multiformes sans que cela n'ait d'impact sur le franc CFA ou le taux d'inflation. Nous sommes dans un espace de solidarité où la monnaie est égoïste, nous disons ce que vous gagnez en réserve de changes, vous le versez et vous prenez ce que vous voulez. La croissance dépend de trois facteurs : dotation en capital, dotation en travail et innovation technologique. Quelle est la place de la monnaie dans cet ensemble ? L'argument est très répandu sur le franc CFA qui entrave ou empêche la croissance alors que la monnaie sur le long terme ne connaît qu'une seule vertu ou qu'un seul défaut, c'est l'inflation. La monnaie ne peut jouer que sur l'accompagnement de la demande agrégée sur le court terme, sur le long terme on ne peut rien attendre de la monnaie. Quant à la politique monétaire, il y a effectivement une marge de manœuvre, afin que nous arrivions à assurer une indépendance malgré le rattachement.

Karim ZINE-EDDINE

La stabilité est une condition nécessaire mais pas suffisante. Il faut impérativement que les masses critiques d'activité se créent en Afrique de l'Ouest et cela passe par le développement de l'investissement institutionnel et particulier -très faible en Afrique dans la région UEMOA- et par l'investissement international. Sur la relation BRVM et cotation, il y a plusieurs formes de coopération avec les bourses africaines, notamment avec la BRVM dont la principale capitalisation est une filiale d'une entreprise française. Nous travaillons ensemble sur des sujets visant à mobiliser les investisseurs et les analystes financiers aux valeurs cotées ou du moins à les sensibiliser à présenter ces valeurs aux investisseurs et analystes français, c'est en projet. En revanche, il y a une quinzaine de sociétés africaines cotées à Paris, de petites tailles dont trois avec une capitalisation supérieure à un milliard d'euros et c'est essentiellement du marché libre. Il y a en tout cas des échanges avec les bourses africaines.



Mamadou Lamine DIALLO

La Banque Centrale a pris l'habitude de travailler seule de manière isolée. Mais elle fait face aujourd'hui à une demande d'information des citoyens. le gouverneur de la BCEAO ne va même pas à l'Assemblée nationale, il ne s'est déplacé, me semble-t-il, qu'une seule fois à l'assemblée de l'UEMOA ; cela risque de poser de plus en plus de problèmes. Il est difficile d'accepter que la BCEAO garde des informations pour elle alors que rien ne le justifie.

La stabilité des prix n'est pas une condition nécessaire ni même suffisante, car la stabilité financière est monétaire. La crise de 2008 l'a montré, raison pour laquelle il y a aujourd'hui beaucoup d'interrogations sur le rôle de la Banque Centrale qui propose de produire des biens publics et la stabilité des prix sans que l'on sache la finalité. On ne peut nier que le franc CFA rattaché à l'euro soit un billet pour les importations des biens de consommation. On peut d'ailleurs l'observer dans les pays frontaliers comme la Guinée, le Ghana, le Nigéria qui s'organisent pour détenir des francs CFA à cet effet. Le problème de l'avantage ou non de la parité fixe avec l'euro se pose lorsque l'on vise l'industrialisation et la création de chaînes de valeurs ajoutées et ce débat n'est pas réglé par la technicité du taux de change effectif réel calculé par le FMI. Les entrepreneurs, les citoyens, jeunes innovateurs et financiers, indiquent qu'il y a des mesures à prendre et l'interrogation est pertinente, si la France a des problèmes avec l'euro a fortiori, il en sera de même de la Guinée Bissau et du Sé-

négal. Pour finir, rappelons que la règle qui veut que nous déposions nos réserves au niveau du Trésor français a évolué, on était à 100%, puis 65% et nous sommes désormais à 50%. Il faut distinguer sur ce point le taux de couverture et ce qu'il faut déposer au Trésor.

Ahmadou Al Aminou LO

Ce point nécessite une clarification. Le compte d'opération est un compte de dépôt de la BCEAO dans les livres du Trésor français. Nous y centralisons les réserves de change et nous l'utilisons au quotidien pour effectuer des transactions. C'est un compte de dépôt sur lequel nous sommes rémunérés et que nous alimentons quotidiennement au crédit et au débit. Le taux de rémunération correspond au taux de facilité de prêt marginal de la Banque Centrale

Européenne et lorsqu'il descend très bas au point d'en devenir problématique nous entrons en négociation avec le Trésor français. Aujourd'hui il faut y déposer au minimum 50 % et l'autre moitié est utilisée pour le placement en portefeuille et en dette. Le Trésor français ne peut avoir un droit de veto que dans le seul cas où les réserves de change tomberaient en dessous de 20% des engagements à vue de la BCEAO, il faudra dans ce contexte réévaluer toutes les décisions de politiques monétaires passées.

Mamadou Lamine DIALLO

En conclusion, pour moi le fond du débat ne porte pas sur le « big bang monétaire », nous devons évoluer vers l'industrialisation et pour cela la zone a besoin d'une politique monétaire plus active.



TABLE RONDE

La participation des jeunes à la réussite du changement et du développement

Animée par **Hermann KOUASSI**, fondateur d'INCUB'IVOIR, vice-président d'EURAFRIQUE 21

Avec :

Aïssata DIAKITE, fondatrice et directrice de ZABBAAN HOLDING

Malick LINGANI, fondation AFRIK EVEIL, responsable du groupe « Jeunes » d'EURAFRIQUE 21

Gilles LECERF, co-fondateur d'IROKO Project

Fabrice LE SACHE, président d'AERA GROUPE

Nadia MENSAH-ACOGNY, co-fondatrice d'ACOSPHERE

Annick N'GUESSAN, directrice Afrique à OM5TV

Claude FISCHER-HERZOG

Nous avons dédié une table ronde particulière à des jeunes - Africains ou Européens- très mobilisés pour réussir le changement économique et politique en Afrique. Mais avant de donner la parole à Hermann Kouassi, vice-président d'EURAFRIQUE 21 et modérateur de la table ronde, je souhaite saluer Malick Lingani, qui aurait dû intervenir ici mais n'a pas pu obtenir son visa. Comme je l'ai dit en ouvrant le colloque, sur les 16 membres d'EURAFRIQUE 21, seuls 5 ont eu leur visa. Nous travaillerons sur les questions des droits de l'homme, de la citoyenneté politique et la démocratie qui induisent toutes, pour pouvoir être débattues, d'avoir la possibilité de se rencontrer. Malick, en charge du groupe jeune d'EURAFRIQUE 21, nous a malgré tout fait parvenir une vidéo (voir son message ci-dessous).

Hermann KOUASSI

Fondateur d'INCUB'IVOIR, vice-président d'EURAFRIQUE 21



L'Afrique, en 2050, représentera le quart de la population mondiale. Les jeunes constitueront 60%. Comment peuvent-ils valoriser leur potentiel ? Nous avons de très beaux panelistes autour de cette table qui évoquent la « participation des jeunes à la réussite du changement et du développement ». Qu'est-ce que le changement ? Qu'est-ce que le développement ? C'est ce sur quoi nous allons débattre.

Aïssata, jeune entrepreneure en Afrique et en Europe, représente la nouvelle diaspora africaine engagée. Parle-nous de ton expérience.

Aïssata DIAKITE

Fondatrice et directrice de ZABBAAN HOLDING



Je dois commencer par remercier Claude Fischer, André-Franck Ahoyo et tous les membres du réseau des Entretiens Eurafricains. Mon aventure a commencé avec vous, et vous m'avez tous accompagnée jusqu'ici. Ma société Zabbaan Holding est née au Mali, au cœur de la région agricole où je suis moi-même née et où je me suis passionnée pour l'agro-alimentaire. A 10 ans, j'étais l'une des meilleures vendeuses de ma mère, qui vendait des yaourts. J'ai ensuite eu l'opportunité de continuer mes études agro-alimentaires en France. Zabbaan Holding a mûri grâce aux acteurs du Nord et du Sud depuis 2013, et l'entreprise a été créée en 2016. Ce fut un travail de longue haleine, malgré toute la communication et l'engouement qu'il y a eu autour du projet. Le programme européen MEET Africa a été un déclencheur : en 2014, j'ai été la première lauréate de ce programme.

Grâce à Zabbaan Holding je souhaite valoriser les potentialités agricoles africaines. Il existe plus de 65% de pertes alimentaires chaque année. Il y a donc une réelle marge pour développer les secteurs de l'agro-alimentaire à l'international. L'idée était donc simple : il s'agissait de mettre en place une usine agro-alimentaire normalisée sur une chaîne de valeur avec un label et un produit de qualité, nutritionnel, qui respecte le consommateur (africain ou international). Quand l'entreprise a été créée en 2016, je me suis rendue compte que l'environnement n'était pas favorable, même si c'est une réalité qui ne ressort pas ou

peu lors des colloques sur l'entrepreneuriat en Afrique. **En effet, même avec des financements et un projet mûr et porteur, les démarches administratives sont très lourdes.** Zabbaan Holding est une PME et il a fallu mettre en place des partenariats publics/privés avec les acteurs institutionnels européens et les acteurs locaux. **Un an de négociation a été nécessaire avant de commencer l'activité.** J'ai aussi été confrontée à la complexité du code des investissements malien : il a fallu impliquer plusieurs ministères, ce qui a notamment nécessité la rédaction d'un dossier de plus de 400 pages...

Zabbaan Holding a gagné beaucoup de prix. Il est difficile de dire si cela m'a aidée à mobiliser des acteurs ou des ressources financières. Je connais certains jeunes qui ont gagné des prix sans que cela ait eu d'incidences concrètes sur leur activité par la suite. Toutefois, certains sommets m'ont tout de même permis de faire des rencontres décisives. Aucune structure n'était prête à accompagner les jeunes de la diaspora lorsque j'ai lancé mon projet. Grâce à ces prix, j'ai essayé de trouver un cadre d'accompagnement pour les projets Nord/Sud. Ces prix m'ont aussi permis de prétendre au statut de consultante pour les institutions internationales, notamment sur les problématiques d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique subsaharienne. Nous avons travaillé avec l'OIF et son programme d'entrepreneuriat Nord/Sud et nous nous sommes déplacés sur le terrain en Afrique de l'Ouest pour être au contact de toutes les parties prenantes.

Hermann KOUASSI – Annick N'Guessan, comment les médias peuvent-ils valoriser l'entrepreneuriat et les projets Nord/Sud ? Comment promouvoir les projets de la diaspora ?

Annick N'GUESSAN

Directrice Afrique, OM5 TV



Je préside l'association « Culture et Arts Premiers », qui remet chaque année le prix Mondiapress. Ce prix a pour objectif de donner de la visibilité aux cultures africaines dans le monde. **Le but de l'association est de mettre en exergue le rôle des médias dans la diffusion culturelle. La culture rassemble.** Chaque année, nous mettons en avant 5 pays africains. Il n'est pas toujours facile de contacter les ambassades pour expliquer nos projets, mais la démarche est nécessaire pour convaincre. Pour valoriser nos cultures, il faut aussi permettre aux personnes qui ne sont pas issues du continent africain de pouvoir les diffuser.

Il s'agit également de faire connaître ces cultures au sein

de l'UNESCO – symbole de la tolérance et du dialogue interculturel, nécessaires pour construire la paix. **Il est important de s'unir, les institutions doivent impérativement appuyer de telles démarches.** En acceptant de soutenir l'évènement Mondiapress, les ambassades accompagnent la vie culturelle de la diaspora africaine et renforcent la visibilité de celle-ci. Notre rôle, en tant que média, est de vous rendre visibles. Il y a le faire, et le faire-savoir : le rôle des médias est important dans le domaine du faire-savoir. En retour de cet accompagnement par les médias et les institutions, les différentes composantes de la diaspora auront, je pense, à cœur d'œuvrer très concrètement pour faire rayonner les talents et l'apport culturel de l'Afrique dans le monde entier. Quand je reçois sur un plateau ces jeunes entrepreneurs, c'est une fierté. Vous participez au circuit économique européen : c'est un apport qu'il faut valoriser. Je suis peinée de constater que peu de médias relayent vos efforts, et ce manque de visibilité a parfois pour conséquence le désintérêt de certaines institutions. Aujourd'hui, beaucoup de médias travaillent à la valorisation des cultures africaines. Cette pluralité de l'offre médiatique permet une meilleure promotion de la diaspora africaine et favorise le rapprochement entre diasporas. Par conséquent, on obtient une meilleure sensibilisation de vos actions à l'international.

Hermann KOUASSI – Les jeunes Africains doivent donc pouvoir s'ouvrir au monde s'ils veulent évoluer. Fabrice Le Saché, vous êtes de ceux qui pensent que l'on doit porter un regard nouveau sur les relations Europe/Afrique.

Fabrice LE SACHÉ

Président d'AERA GROUPE



Nous portons effectivement un effort collectif au sein du MEDEF international pour rassembler les jeunes entrepreneurs français actifs sur le territoire africain. Il y avait deux idées fortes derrière la création de cet index : briser l'idée du déclin inexorable de la France en Afrique pour rendre visibles les trajectoires individuelles à succès sur le continent, et réfléchir à la façon dont on pourrait singulariser l'offre française dans un système que l'on sait compétitif.

Nous nous sommes positionnés sur trois thématiques : la transition climatique, le numérique et l'entrepreneuriat. Nous pensons que la transition climatique répond aux grands enjeux du continent africain (stress hydrique, déforestation, ville durable...). Nous estimons que nous avons une certaine expertise sur ces sujets, et nous souhaiterions devenir leader dans ces domaines, et partenaire de l'Afrique. Le numérique solvabilise un certain nombre d'usages pour

des catégories de population parfois en dehors des radars. **Avec l'explosion démographique, l'insertion des jeunes sur le marché du travail ne se fera pas uniquement par le secteur public ou les grandes entreprises. Il y a un besoin de créer des petites et moyennes entreprises.** L'index vise à rassembler ces entreprises. Aujourd'hui, nous sommes 22 start-up, qui font entre 0 et 10 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel, dont un tiers sur le continent africain. Ces start-up proviennent de l'ensemble du territoire français (y compris l'Outre-mer) et couvrent tous les secteurs. L'index permet d'organiser la coopération entre elles, ETI et les grands groupes, de porter des messages auprès des autorités intéressées (notamment sur les financements et capitaux). C'est aussi une connexion en direct avec les entrepreneurs africains. Il y a donc une réelle valeur ajoutée lorsque l'on réussit à monter des coalitions de start-up sur des objectifs ad hoc précis. Nous devenons ainsi compétitifs face à de plus grands groupes.

Hermann KOUASSI – Nous savons effectivement que le problème en Afrique aujourd'hui, ce n'est pas de trouver les idées, mais de trouver les financements. Gilles, pouvez-vous nous parler de votre structure ?

Gilles LECERF

Co-fondateur d'IROKO Project



Je souhaiterais d'abord remercier les Entretiens Eurafricains et particulièrement Claude et André-Franck pour leur invitation aujourd'hui. Les Entretiens à Ouagadougou l'année dernière ont été très importants pour le projet que je développe avec Paul Knoery.

IROKO Project est une structure de financement pour les PME en Afrique de l'Ouest : les particuliers financent directement les projets sélectionnés par IROKO en partenariat avec des structures d'accompagnement comme COFINA. C'est à la fois un nouveau canal de financement pour les PME en Afrique de l'Ouest (qui souffrent cruellement d'accès au financement) et un produit de placement pour les résidents ouest-africains. Le financement participatif n'existe pas encore véritablement en Afrique de l'Ouest (il représente 200 millions dans toute l'Afrique, concentrés dans les pays comme l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya qui ont un cadre réglementaire adapté). **Il existe aujourd'hui deux grands obstacles au financement participatif en Afrique : l'appel public à l'épargne, qui limite la capacité pour les structures d'accompagnement à présenter des projets et à collecter des fonds auprès du public, et surtout le monopole bancaire du crédit qui empêche les particuliers d'avoir une relation**

contractuelle avec une PME. Nous avons donc créé un modèle juridique opérationnel dans la réglementation BCEAO avec qui nous travaillons. Il y a donc d'abord un travail en amont avec les régulateurs.

Mais le vrai travail n'est pas uniquement réglementaire. Il faut favoriser la confiance dans l'écosystème ouest-africain, et accroître la capacité à présenter des dossiers qui emportent l'adhésion des particuliers - qui sont des financeurs potentiels. Avec IROKO Project, nous faisons du sourcing uniquement auprès d'agences d'accompagnement partenaires : c'est une garantie morale sur la pertinence des projets. Les données quantitatives ne sont pas toujours à jour. Les structures d'accompagnement peuvent ainsi labelliser certaines PME et apporter une garantie sur la qualité et la viabilité des projets.

La valeur ajoutée d'IROKO Project est de faire du crédit sans apport financier. Je pense que le débat autour du taux de crédit pour les PME (qui a été évoqué plus tôt) est un faux débat : le vrai blocage réside dans la demande de garanties exorbitantes. L'entrepreneuriat est un sujet qui me tient à cœur : il nécessite des outils financiers sur mesure. **On ne peut pas financer l'entrepreneuriat avec la dette bancaire. Il faut du capital risqué en Afrique subsaharienne mais il en manque encore cruellement, notamment en Afrique de l'Ouest.**

Hermann KOUASSI – A propos d'accompagnement, nous allons maintenant passer au sujet de la formation. Quel profil nos entrepreneurs africains doivent-ils présenter ? Quels types de formations doivent être dispensés dans les écoles et les universités ?

Nadia MENSAH-ACOGNY

Co-fondatrice d'ACOSPHERE



Merci à Claude et André-Franck pour leur invitation à participer à cette table ronde, je me sens rajeunie ! N'étant pas économiste, je souhaite vous parler de mon ressenti, de mes observations sur le terrain. J'ai ainsi récemment croisé un jeune couple sénégalais, lors du forum Saint-Louis à Marrakech. Ils ont monté leur entreprise en travaillant comme saisonniers une moitié de l'année en France, et en finançant leur entreprise l'autre moitié de l'année, au Sénégal. Il s'agit d'un service de coursier et de taxi-moto. Ils ont financé sur leurs fonds propres un certain nombre de motos. Ils n'ont eu aucun soutien de banques ou d'une quelconque structure ou institution, mais ont tout de même réussi à développer leur entreprise. C'est cela dont on a besoin : des jeunes qui osent même lorsque les banques ne les accompagnent pas. On m'a demandé de comparer les jeunes Africains et

Européens : c'est un vaste sujet. Ce que je constate en Europe, c'est une jeunesse perdue, désengagée, car elle ne sait plus où elle va et elle est hors du radar politique. C'est aussi une jeunesse qui s'expatrie. On parle beaucoup des Africains qui migrent vers l'Europe, mais on oublie les Européens qui vont en Asie ou en Afrique (car il y a de l'emploi en Afrique !) ou les Français qui arrivent en Angleterre.

En Afrique, le vrai problème est qu'il n'y a pas d'adéquation entre l'emploi et la formation. **Nous formons des généralistes, or les entreprises ont besoin de scientifiques, de techniciens, des spécialistes, immédiatement opérationnels. Il faut changer la manière dont nous formons nos jeunes en Afrique.** Il y a une forte demande de la part des chefs d'entreprises, mais ces derniers ne trouvent pas l'expertise dont ils ont besoin. Les jeunes ont tous le même diplôme : de sciences économiques, d'anglais, d'espagnol ou de droit. Il faut que les jeunes comprennent qu'un diplôme n'est qu'une clé. Avoir une maîtrise en sociologie ne signifie pas forcément qu'on va devenir sociologue. Il ne devrait pas non plus y avoir de conséquences si l'on souhaite changer d'orientation. Ce qui est important, c'est de trouver sa voie et d'y réussir. La jeunesse africaine aujourd'hui, contrairement à ce que j'ai pu entendre, est différente de ma génération. Les jeunes sont plus créatifs, plus proactifs, plus indépendants. Il y a un réel désir de travailler. Il faut les encourager ! Si on aide cette jeunesse, si on lui donne notre confiance, on pourra l'amener plus loin. L'intégration est fondamentale car les jeunes ne s'arrêtent pas aux frontières de nos pays, ils sont prêts à aller plus loin. Mais ils ont besoin que nos institutions réalisent l'intégration qui leur permette de se développer.

Hermann KOUASSI - Vous parlez d'une « jeunesse perdue » en Europe, est-ce que l'Afrique fait rêver sa jeunesse ? Les Etats ne font pas rêver leur jeunesse.

Nadia MENSAH-ACOGNY - L'Afrique ne fait pas rêver ses jeunes, effectivement, ou en tout cas les gouvernements ne font pas rêver les jeunes. Mais cela fait longtemps que c'est le cas, et nous franchissons une nouvelle étape en ce moment : les jeunes n'attendent plus que la solution vienne des gouvernements. Ils vont construire l'Afrique qui les fait rêver, avec ou sans les gouvernements. Il y a une prise de conscience qui se développe : ailleurs, il n'y a rien pour eux. C'est très fort : aujourd'hui, en tant que société civile, les jeunes ont déjà décidé d'aller plus loin.

Malick LINGANI

Fondation AFRIK EVEIL, responsable du groupe « Jeunes » d'EURAFRIQUE 21



En août dernier Malick a figuré parmi les 35 gagnants de la compétition du business plan organisé par USADF (US African Development Foundation) aux Etats-Unis.

« Les Entretiens Eurafricains sont un tremplin de dialogue citoyen pour l'avènement d'une démocratie et d'un développement durable. Je regrette de ne pouvoir être avec vous. Je tiens tout de même à vous dire que je suis présent et engagé dans la démarche ».

(Via enregistrement audiovisuel)

ECHANGES AVEC L'AUDITOIRE

Francis SEMPORE - Directeur des relations internationales, 2iE (Burkina Faso)

Aïssata, les concours et les prix t'ont-ils vraiment profité ? En termes d'accompagnement, est-ce vraiment efficace ?

Nelson CONGO - Enseignant-chercheur en communication (Burkina Faso)

Nadia, comment la jeunesse pourra-t-elle s'épanouir ? N'y a-t-il pas une autre formation que la formation scientifique ?

Fatou TRAORE - Fondatrice et directrice d'Atfreecom

Gilles, comment le crowdfunding pourrait-il fonctionner en Afrique dans la mesure où le taux de bancarisation est très faible ? Comment faire participer des milliers de personnes qui n'ont pas de compte en banque ? Pourquoi le mobile money ne fonctionne-t-il pas à l'international ?

Ibrahim EL ALI - Directeur-fondateur BLUEGREEN

Quand j'étais jeune, j'ai souvent été victime de racisme. Je vois ici des jeunes qui respectent la culture africaine, c'est à encourager. D'autre part, la plupart des acteurs africains

sont encore dans un a priori colonialiste, de Françafrique, qu'il faut absolument dépasser. Le travail culturel n'est pas achevé. Concernant l'éducation, celle-ci ne passera pas forcément par nos gouvernements. **De la même façon que nous avons eu un saut technologique, nous avons besoin d'un saut éducationnel.** Il faut repenser l'éducation par rapport à nos réalités africaines, et tirer profit de la potentialité et de la créativité des jeunes.

Herman OUEDRAOGO - étudiant

J'ai fait quatre ans d'études d'ingénieur au Burkina Faso mais la formation était essentiellement théorique avec très peu de pratique. Comment peut-on inciter les entreprises à s'investir plus dans la formation en alternance ? Comment, à travers les structures de financement, peut-on mobiliser des fonds pour pouvoir faciliter les formations professionnalisantes ?

Ghislaine HIERSO - Pensez-vous que les MOOC (les plateformes de formation en ligne) peuvent accélérer le processus de formation ?

Amidou DIKO – Les jeunes Africains nés en Europe, ou qui y sont venus étudier, peuvent-ils contribuer à l'accompagnement et à l'incitation pour revenir entreprendre en Afrique ? Par ailleurs, la diaspora finance plutôt la consommation. Ne devrait-elle pas plutôt financer l'incitation à entreprendre ?

Charlotte LIBOG - *Fondatrice-coordinatrice d'Afrique Grenier du Monde*

Aux femmes entrepreneurs du panel, quels sont les obstacles que vous avez pu rencontrer ou que vous rencontrez toujours au quotidien pour le déploiement de votre leadership ?

Guillaume IMBERT - *Chief revenue officer*

En tant qu'agence et plateforme de notation des PME africaines, nous nous sommes beaucoup interrogés sur la façon d'évaluer les sociétés en Afrique. Notre conclusion a été que les évaluer sur des critères financiers est un système révolu. Il faut penser à d'autres moyens de notation, notamment la notation communautaire. Gilles, avant de vous lancer dans IROKO project, comment aviez-vous abordé cette problématique de notation ? Selon vous, qu'est-ce qui doit être changé dans la gouvernance des États pour faciliter l'émergence des PME ?

Nadia MENSAH-ACOGNY – Il est nécessaire non pas seulement de former, mais aussi de changer les mentalités. Il faut privilégier un autre type de formation qui pourrait être une formation personnelle. **Concernant le « saut éducationnel », il faut qu'il y ait de plus en plus de centres de formation et d'écoles privés.** Il faut former les jeunes à l'excellence, du primaire jusqu'au master. Les écoles privées ne sont pas toutes coûteuses. Il faut plus de projets allant dans ce sens : nous ne parlons pas d'un pays, mais de 54 pays dans un continent. Comment encourager les entreprises pour financer les formations en alternance ? Je travaille actuellement moi-même sur la question. Les entreprises doivent comprendre qu'en investissant sur les jeunes, on investit sur l'avenir.



Le numérique est une chance pour le continent africain. Les formations peuvent accélérer le changement. Sur le rôle des seniors dans la diaspora pour accompagner les jeunes : bien entendu, chacun de nous peut faire quelque chose. Enfin, sur les problèmes rencontrés dans le déploiement du leadership, je crois qu'il faut souligner l'importance des encouragements au sein de la famille. Les filles doivent pouvoir se voir comme des personnes pouvant faire ce qu'elles ont envie de faire. Cela fait tomber des barrières.

Gilles LECERF – La notion d'entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest est une notion à prendre avec des pincettes. Croire que chaque jeune d'Afrique de l'Ouest deviendra entrepreneur est dangereux et illusoire. Il y a un chômage massif dans la région, et ce problème ne se réglera pas exclusivement par l'entrepreneuriat. Ce serait de toute façon très déresponsabilisant pour les gouvernements. Sans accès à l'éducation, sans avoir un certain état d'esprit, on ne peut pas devenir entrepreneur. Les entrepreneurs africains qui ont du succès aujourd'hui, qui sont invités aux colloques, ont d'abord été salariés. Sur la question des prêteurs, au sein d'IROKO Project, nous avons limité les profils des financeurs à ceux qui avaient un compte en banque. La raison est simple : cela nous permet de nous protéger pour la traçabilité des fonds. Cela nous permet aussi d'avoir accès à un public avisé financièrement. L'idée est d'élargir la base de ce public, sans exposer des populations fragiles qui n'ont pas forcément conscience des risques. Mais il faut des partenariats, notamment sur le mobile money pour que les opérateurs de télécommunication prennent en charge les coûts, ou trouver un mécène. Le coût ne peut être imputé à la PME, et IROKO ne peut le prendre en charge non plus.

Sur le mobile money international, il y a selon moi un problème assez évident d'interopérabilité, mais aussi d'usages. Sur la notation, nous n'avons pas systématisé l'approche car nous n'avons pas de volumes conséquents à analyser. Mais COFINA a eu un impact très important sur notre vision PME : elle a réinventé la notion de recouvrement. Dès qu'un dossier entre en souffrance, il y a un accompagnement très humain qui est mis en œuvre, notamment avec la sollicitation des proches. L'avantage du crowdfunding c'est qu'il ne s'agit pas de s'endetter auprès d'une banque, il s'agit de s'exposer à une communauté avec laquelle on peut peut-être nouer des relations commerciales plus profondes. La contrepartie, c'est l'exposition à cette même communauté en cas d'échec.

Aïssata DIAKITÉ – Entreprendre en Afrique, c'est compliqué. Est-ce que j'utilise ou est-ce que je suis moi-même utilisée par le système de concours et de remise de prix ? C'est difficile à dire. Grâce aux fonds que j'ai remportés dans ces concours, j'ai gagné un an de R&D. Aujourd'hui, je refuse de participer aux concours, mais j'accepte d'être membre du jury. Il faut être diplomate, et à chaque entrepreneur de créer son environnement : ma technique est de pousser mes interlocuteurs à bout ! Mon entreprise prend des alternants, j'ai signé avec des écoles au Mali, mais je le fais sans rien demander à l'Etat. Sur les obstacles que j'ai pu rencontrer en tant que femme entrepreneure, il faut tout d'abord rappeler que le Mali est un pays conservateur. Le poids des traditions est important. La confiance en soi nécessaire pour mener son projet en Europe peut passer pour de l'impolitesse en Afrique. Il faut savoir jouer le jeu. Aujourd'hui je suis force de proposition, notamment auprès des instances gouvernantes. C'est l'Afrique : il y a tout à créer.

Annick N'GUESSAN – En tant que femme entrepreneure, mon combat est de mettre en avant des femmes qui s'assument et faire en sorte qu'elles soient respectées. Dans

les médias, particulièrement, les femmes ont bien plus à proposer que leur physique.

Fabrice LE SACHÉ – Pour rebondir sur les propos de Gilles, je ne suis pas certain que l'entrepreneuriat soit un danger. L'entrepreneuriat est une chance : ce n'est pas une construction institutionnelle, c'est une réelle expression de la volonté des peuples qui correspond à une dynamique forte. Les Etats sont au contraire souvent dépassés. J'ai entendu le terme de « Françafrique » et je souhaite préciser que je n'ai jamais entendu ce terme dans mes discussions avec mes clients. Nos relations sont beaucoup plus pragmatiques, ancrées sur des réalités entrepreneuriales. Il y a, à mon sens, une décorrélation entre les discours des colloques et la réalité sur cette question. Sur les possibilités d'améliorer le cadre réglementaire : il faudrait plus de formalités en ligne, de la création de marchés régionaux à masse critique, une baisse des coûts de l'électricité, un cadre pour les RH, pour la fiscalité... Ce sont pour la plupart des problèmes que rencontrent aussi les entrepreneurs européens.



Hermann KOUASSI – Nous avons pu avoir des regards croisés sur la participation des jeunes à la réussite du développement. Il n'y a pas de recette miracle : il faut de la formation, de l'engagement (à la fois de la société civile comme des Etats). Le numérique est une chance, mais ce n'est pas la seule solution. Les relations UE/Afrique sont également une chance, mais il revient aux Africains d'inventer leur propre modèle.



AUDITIONS

Le besoin de cadres réglementaires pour investir en PPP : pour des infrastructures transfrontières favorisant les échanges et la mobilité

Animées par **André Franck AHOYO**, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains

Avec :

Christian COMBES, directeur Afrique, Gestion et Développement, EIFFAGE Infrastructures

Michel DEMARRE, délégué général du SEFI, FNTF

Pascal GRANGEREAU, responsable au sein du Département Afrique du suivi de la coopération régionale et des programmes d'appui aux PPP (UEMOA, CEMAC), AFD



André Franck AHOYO

Directeur adjoint des Entretiens Eurafricains

Nous allons reprendre le cours de nos travaux en auditionnant trois spécialistes du financement et du développement des infrastructures en partenariat public/privé (PPP).

La Banque Mondiale estime qu'il faudra investir 93 milliards de dollars US par an sur dix ans pour financer le développement des infrastructures en Afrique. Cette somme importante servira à concevoir, rénover, réhabiliter, maintenir ou exploiter les infrastructures. **Ce déficit d'infrastructures bride la croissance africaine et lui fait perdre, selon les experts, environ deux points de croissance.** Il constitue aussi une entrave aux prestations de biens et services publics de base pour les citoyens et un frein à l'expansion du commerce et à l'investissement productif en Afrique de l'Ouest.

Christian COMBES

Directeur Afrique, Gestion et Développement, EIFFAGE Infrastructures



Pour revenir à la question principale qui m'a été posée, à savoir : quels sont les critères pour la réalisation d'un bon PPP, **je dirais qu'il existe deux points fondamentaux qui permettent d'identifier un bon PPP : 1) que le projet fasse sens économiquement, en d'autres termes qu'il ait un impact économique sur le développement ; 2) que ce projet génère des revenus directs, qu'il soit bancable, et que ces revenus puissent être garantis.** A titre d'exemple, c'est le modèle des sociétés de commodities en Afrique (type distributeurs d'énergie). C'est la raison pour laquelle les projets en PPP sont essentiellement montés dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des infrastructures portuaire et aéroportuaire sous la forme d'un IPP (Independent Power Producer) à partir du moment où le tarif pratiqué le permet ; la taxe ou la redevance émise permet de rembourser ou de couvrir les dettes contractées. Par ailleurs, il faut sortir du schéma de pensée dominant qui se répand et attribue uniquement à



l'Etat le développement et le financement des infrastructures. Cela ne peut marcher que dans quelques cas bien particuliers.

Le film de l'autoroute de l'avenir que je vais vous montrer présente les principales caractéristiques de l'autoroute (25 kms) à péage Dakar-Diamniadio au Sénégal réalisée par EIFFAGE suite à un appel d'offre international. L'investissement total s'élève à 148 milliards de FCFA soit 220 millions d'euros. Le projet a été établi sous la forme d'une concession sur 30 ans sous le mode : concevoir, financer, construire, exploiter et entretenir. Le projet a employé 200 personnes en contrat CDI avec un taux de parité de 30%. Eiffage assure le financement de 61 milliards aux côtés de l'Etat sénégalais. Le projet doit générer un trafic de 35 000 véhicules par jour avec un gain de 1H30 par rapport au trajet Dakar-Banlieue. Les usagers peuvent s'abonner à RAPIDO, une carte d'abonnement rechargeable. Le péage assure le remboursement de la dette et la gestion de l'infrastructure. Le projet a généré un millier d'emplois directs et indirects.

L'arrangement contractuel se structure de la manière suivante : l'Etat du Sénégal est représenté par l'APIX (Agence de promotion des Investissements et des grands Travaux) ; le Contrat de construction, d'exploitation et de transfert (BOT) est établi avec la société SENAC (Société Eiffage de la Nouvelle Autoroute Concédée), titulaire du contrat ; les actionnaires sont EIFFAGE et EIFFAGE Sénégal, et les prêteurs sont la BAD, LA BOAD, CBAO et la SFI.

La répartition des risques du PPP obéit au principe de base : celui qui peut maîtriser le risque, le prend. L'APIX, le concédant, s'est occupée de la libération des emprises, du paiement de la subvention octroyée par l'AFD, des découvertes archéologiques, des autorisations préalables et environnementales et de l'indexation des prix des travaux. Le Concessionnaire (la SENAC) a mobilisé le financement privé, assure les recettes, prend les risques trafic, couvre les coûts d'exploitation et gère les aires de services. Le constructeur (EIFFAGE) sur la base d'un avant-projet détaillé et réalisé par le concédant procède à la réalisation du projet d'exécution, prend la totalité des risques de travaux, s'engage sur un forfait clair (sans dépassement des montants), respecte les délais et obtient les autorisations pendant sa phase de construction.

Concernant le coût du projet et l'équilibre financier du projet, les dépenses ont été chiffrées à 220 millions d'euros (Users) dont 87 % liés à la construction, 9% à la couverture des garanties, 6% aux coûts financiers et un compte de réserve. Quant aux sources, une subvention a été octroyée par l'AFD, correspondant à 58% du montant investi qui attire le trafic. Car sans trafic, la subvention aurait pu être de 90%. En clair, ce n'est pas la recette qui finance le projet. La recette des péages ne représente que 42% ; le ratio entre l'equity (mise en capital d'Eiffage) et la dette équivaut à 1 tiers. Pour ce qui est des bailleurs, hormis la subvention de l'AFD, la présence de la BAD et de la SFI est importante notamment comme gage à apporter au projet pour couvrir tout dérapage (par exemple celui du franc CFA). Il est important de bénéficier de garanties sur la recette et l'implication du MIGA est essentielle pour la couverture du risque politique. Quant à l'implication des bailleurs de fonds multilatéraux, ils apportent de la sérénité à l'investisseur privé.

D'importantes initiatives ont été menées autour du projet de l'autoroute de l'avenir ; non inscrites dans le contrat, elles se sont avérées capitales pour la bonne marche du projet : à savoir la mise en place d'un observatoire socio-économique qui a permis de mesurer les impacts et les mutations dans la région de Dakar en termes de mobilité, l'impact sur le travail. Le type de population qui emprunte l'autoroute, les questions de parité ou l'arrivée d'une telle infrastructure dans le paysage sénégalais. Il y a eu aussi l'aide aux populations urbaines : aide aux groupes de femmes pour leur permettre de faire du maraîchage en apportant l'eau indispensable à cette culture.

Dans un projet de ce type, la communication est importante pour favoriser une utilisation optimale de l'infrastructure en termes d'éducation civique : campagne de sécurité adaptée, intérêt de payer le péage, établissement d'une carte de passage rechargeable « RAPIDO » utilisée à 70% aujourd'hui qui permet une certaine fluidité et qui confère au projet un caractère proche des normes européennes, les signalétiques etc... Un volet culturel en lien avec les artistes sénégalais qui ont tagué des sections d'autoroute.

Raisons du succès : c'est d'abord un cadre légal rassurant et adapté ; une préparation soignée sur la durée (2005-2013). Avec une allocation des risques bien définie, un acteur public dédié et motivé, un partenaire privé expérimenté et le traitement des questions foncières en amont du projet (ce qui a permis de recaser 30 000 personnes sur l'itinéraire et favorisé le développement de l'emploi local). Aujourd'hui, le projet compte 1 expatrié pour 200 Sénégalais. Il a pris en compte les contraintes environnementales. Plus de 100 000 véhicules empruntent l'autoroute chaque jour sur une estimation de 35 000 véhicules au départ. Les revenus complémentaires vont à l'APIX ce qui lui permettra de rembourser plus rapidement la subvention mise à la disposition par l'AFD ou de développer des projets en parallèle. Ce projet est vertueux.

André Franck AHOYO à Michel DEMARRE – pourquoi n'y a-t-il pas plus de PPP en Afrique ? Qu'est-ce qui entrave leur réalisation ? Qu'est-ce qu'un bon PPP ? Qu'est-ce qui favoriserait leur éclosion ?

Michel DEMARRE

Délégué général du SEFI, FNTF



Christian Combes m'a facilité la tâche en présentant de manière simple et didactique des éléments de réponse aux questions qui me sont posées. **Pourquoi pas plus de PPP ? D'abord, il faut faire une segmentation : il est**

relativement plus facile de réaliser un PPP dans l'énergie où on obtient une forme de recette payée par l'utilisateur à la base ou à travers un acheteur institutionnel. Certains domaines, par exemple avec de l'eau (où l'utilisateur est un peu plus enclin à payer un tarif) voire les infrastructures aéroportuaires avec des taxes d'aéroport sont plus faciles à mettre en place que des péages d'autoroute.

Beaucoup de contrats font intervenir davantage le privé et pas nécessairement en PPP ; le contrat conception/construction ou le contrat conception/construction/exploitation sont plus faciles à financer dans l'énergie que dans les transports. Ensuite, le contrat présenté par Christian Combes l'illustre bien, il faut des conditions favorables ou un potentiel de trafic comme dans le cas d'espèce où on passe de 35 000 véhicules à 100 000 véhicules qui empruntent l'autoroute.

Si on fait le parallèle notamment avec l'autoroute construite autour de Madrid, on s'aperçoit que les prévisions qui tablaient sur une fréquentation de 30 000 véhicules se sont révélées fausses pour aboutir finalement à 5 000 véhicules. Il ne s'agit pas forcément d'une erreur mais d'un biais d'optimisme qui a été préjudiciable au projet.

Premier enseignement, tout n'est pas duplicable sur tout type d'infrastructure.

Un deuxième point important qu'il faut souligner c'est le temps de préparation du PPP. Dans le cas de l'autoroute de l'avenir, les pourparlers ont commencé en 2005 et la mise en service est intervenue en 2013. Cela peut paraître long mais c'est à la dimension du projet car il n'y a pas que l'analyse technique et les problèmes de déplacement. La politique de communication est primordiale et on ne peut pas en faire l'impasse.

La phase de préparation du projet est fondamentale. C'est un point sur lequel travaille la FNTP avec le concours des Banques multilatérales en Europe et dans le monde notamment avec la Banque Asiatique de Développement (BAD). En effet, la BAD est à l'origine d'une plateforme informatique de préparation de projets dénommée **IISS** (International Infrastructure Support System) qui est gérée par une fondation de droit suisse **SIF** (Sustainable Infrastructure Foundation) sous le contrôle des Banques multilatérales de développement. Les promoteurs de cet outil ont associé de nombreux consultants et entreprises pour en faire un instrument décliné en une trentaine de Templates (questionnaires) variant suivant le type d'infrastructure. C'est au final un outil pédagogique qui comporte en moyenne 300 questions ; une sorte de checklist sur la gouvernance du projet et les aspects juridique technique, financier, social et environnemental liés au projet en PPP. En d'autres termes ce à quoi il faut penser avant de se lancer dans un projet en PPP.

C'est également un outil de transparence qui permet d'avoir un dialogue avec les structures financières et les constructeurs et de minimiser les coûts de transaction. Cet outil confère une certaine labellisation du projet (*Well Prepare*) ce qui donne des garanties aux bailleurs de fonds. Pour la petite histoire, le SIF se réunira au cours du mois de mai 2017 à Washington et le R20, qui est une ONG qui regroupe les Régions pour le climat (par

analogie au G20 politique et au B20 business) présidée par Arnold Schwarzenegger, va utiliser la plateforme pour y mettre 80 projets dont le financement requiert de faibles montants (2 millions de dollars US). Cet outil n'est pas dédié uniquement au PPP.

Pour revenir à l'Europe avec laquelle on m'a demandé de faire le parallèle, c'est un mélange de signaux contradictoires avec les annonces du Plan Juncker. Idem à la Commission et au Parlement. En effet, les contribuables ou la Commission arrivent à subventionner des entreprises qui font des profits dans les pays les plus pauvres de la planète. Il existe une fixette qui voudrait que ce soit quand même peccamineux de faire intervenir des sociétés privées et d'apporter des subventions.

La réalisation de l'autoroute de l'avenir est emblématique car un projet pareil n'est pas seulement la recherche d'une rentabilité financière ou économique. C'est le choix d'un projet qu'on réalise ou pas (soit on construit une autoroute soit il n'en existe pas). Il existe des projets qui rapportent au budget de l'Etat plus qu'ils coûtent. La commission est en train de préparer des textes et des cahiers des charges. Elle n'a pas voulu utiliser des modèles contractuels qui ont fait leur preuve. C'est la raison pour laquelle ils peinent à sortir et ne seront pas d'une efficacité souhaitée.

En définitive, il faut de la souplesse et de l'intelligence dans l'établissement d'un contrat PPP et ne pas être figé. Si un privé prend sa responsabilité, il prend aussi les risques qui vont avec.

André Franck AHOYO à Pascal GRANGEREAU : comment l'IISS décrite par Michel Demarre peut-elle inspirer l'Unité Régionale de développement des PPP mise en place au sein de la BOAD avec l'appui de la Banque Mondiale et de France (AFD) en termes de modèle ? Est-ce pertinent ? Le cadre réglementaire et législatif des pays de la zone franc est assez contrasté. Sept pays de l'UEMOA ont une législation sur les PPP alors qu'ils ne sont que deux de la zone CEMAC à en posséder. Comment dans un tel contexte établir de bons PPP ? Quelles sont les bonnes pratiques ? Et dans la segmentation des projets prônée par Michel Demarre quel est le rôle de l'AFD ?

Pascal GRANGEREAU

Responsable au sein du Département Afrique du suivi de la coopération régionale et des programmes d'appui aux PPP (UEMOA, CEMAC), AFD

Nous sommes allés plus loin avec la création de l'Unité régionale de développement des PPP (URDPPP) au sein de la BOAD et bientôt installée aussi en zone CEMAC. **L'objectif fixé étant la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel harmonisé dans les deux zones.**

La création de cette instance sera consolidée par l'élaboration d'une directive en zone UEMOA, disponible au cours de cette année 2017, qui fixera le cadre juridique et institutionnel de la zone et une transposition dans les ordres nationaux des dispositions communautaires. La BOAD et l'AFD faciliteront le dialogue et la transposition des grands principes dans la législation des pays de l'UEMOA et de la CEMAC. Cette opération se fera dans un premier temps sur la zone UEMOA avant d'être adaptée en zone CEMAC. Elle



sera plus longue en zone CEMAC car cette zone ne possède pas de législation sur les marchés publics.

On avance le chiffre de 50 à 90 milliards de dollars US pour le financement des infrastructures. Le mode d'intervention de l'AFD concernant les infrastructures n'est pas de recourir en premier réflexe au PPP. Ce sont les financements souverains qui offrent en termes de rapidité d'exécution, de taux (concessionnalité) et de durée, plus de flexibilité que les PPP. On constate que le niveau d'endettement des pays est contraint et sur ce plan, la France a décidé de suivre de manière automatique les principes d'analyse de soutenabilité de la dette émis par le FMI et la Banque mondiale qui classent les pays par risque : ceux à risque faible, à risque modéré et à risque élevé.

Les pays à risque élevé n'ont pas accès au financement souverain. Les PPP peuvent par exemple s'imposer en zone CEMAC dans la mesure où l'endettement est conséquent dans cette zone. Pour les pays à risque faible, ils ont accès au financement souverain mais cela n'exclut pas de réfléchir à des financements en PPP. On peut bien avoir un montage où intervienne une dette privée avec une société de patrimoine public, un investissement public et un endettement public. Quant aux pays à risque modéré, on ne peut pas intervenir en financement souverain sauf s'ils sont classés en PPP (Pays Pauvres Prioritaires). Autre exception de la Banque Mondiale, ce

sont les pays Blend qui ont des perspectives de croissance élevée à l'instar du Cameroun ou du Nigeria.

Autre piste de financement avant les PPP : les lignes de crédit que l'AFD octroie aux banques de développement en Afrique dont 100 millions euros à la BOAD en 2016, 75 millions de dollars US à PTA Bank (Banque de développement de la COMESA) ou à l'AFIC (Africa finance Corporation) au Nigeria ou encore à la DBSA *Development Bank of Southern Africa* (Afrique du Sud). Par ce biais l'AFD aide les Banques de Développement à intervenir dans les projets privés d'infrastructures.

L'AFD finance aussi des infrastructures directement via des entreprises publiques lorsqu'elles ont un bilan qui permet de le faire. Avec la Banque Mondiale, l'AFD met à niveau ces entreprises publiques ou des collectivités locales.

Quant au financement en PPP en zone UEOMA, il passe par l'établissement d'un cadre juridique harmonisé pour faciliter l'action des promoteurs et clarifier leur intervention. Un autre besoin concerne les coûts de développement ou les études en amont dont les promoteurs sont réticents à prendre en charge s'ils ne sont pas épaulés. L'AFD arrive à les financer soit par des subventions, soit en fonds propres. Ce financement de l'AFD rassure les investisseurs et notamment les financiers privés ou ceux qui financent le secteur privé comme IFC, Proparco ou la BAD.

Par ailleurs, la question des garanties est essentielle et c'est un domaine sur lequel l'AFD était absente. La Banque mondiale a mis en place des PRG (garanties partielles de risque) notamment en Afrique francophone. A l'AFD, on va s'engager sur ce terrain en Afrique francophone, car si on met en place des garanties, cela permettra à l'AFD de revenir dans des pays dans lesquels elle n'est plus présente. L'AFD annoncera bientôt une initiative qui devrait faire date pour mettre à la disposition des volumes conséquents pour financer des études en amont, faire du capital investissement ou faire de la dette dans les infrastructures.



ECHANGES AVEC L'AUDITOIRE



Ahmadou LO (BCEAO) – j'exprime le point de vue d'un banquier central qui regarde les PPP s'établir dans la zone Franc et qui tire des enseignements d'autres expériences connues. Il y a 3 points que j'aimerais soulever :

1- La place des PME dans les PPP. On constate dans certaines opérations qu'une place leur est faite dans la sous-traitance. C'est ainsi que la Guinée dans les projets miniers accompagnés grâce au concours de IFC (Groupe de la Banque Mondiale) a inclus des clauses obligatoires de sous-traitance en faveur des PME. Ce qui permet de densifier et de structurer le tissu des PME locales.

2 - Le développement des financements structurés. C'est au travers des PPP que les financements structurés se mettent en place. Ils offrent une marge de manœuvre et de progression sur 2 aspects :

- mobiliser et drainer l'épargne intérieure. Il faut laisser la place à l'épargne privée et permettre le développement de placement en valeurs mobilières. Les dépôts bancaires étant très peu rémunérés ;
- le rôle des Banques de développement dans la partie des financements structurés en jouant un rôle d'effet de levier.

3 - La dimension institutionnelle avec le renforcement des capacités en ressources humaines au niveau du concédant. Plus on mettra à niveau les agents du public en PPP, plus il y aura des financements par ce biais au détriment du financement souverain. Un autre aspect consiste à instaurer un dialogue avec les autorités de régulation monétaire, bancaire et financière au moment de rapatrier les bénéfices. Dans le cadre des due diligence, il vaut mieux prendre en compte les risques réglementaires comme les risques de change ou de transfert par un dialogue permanent avec les autorités publiques.



Philippe HERZOG – Il y a un énorme besoin d'infrastructures mais les réalisations sont peu nombreuses (y compris en Allemagne et aux USA). En Europe, c'est sous le prisme des

marchés publics que les PPP sont abordés ce qui est très réducteur. Les Etats ne veulent pas porter de la dette publique. La plupart des projets sont élaborés dans le cadre de l'Etat-Nation. Avec la diversité des ordres nationaux, chacun a une appréciation différente des projets à monter. Les assureurs, les Asset managers ou les placements privés ont leur appréciation des risques. Les pays type Canada, Australie, Nouvelle-Zélande qui constituent de gros investisseurs financiers sur ce type de projet en PPP doivent nous permettre de mieux comprendre les montages financiers sur des projets en énergie et en transport qui sont du domaine du réel. Les infrastructures sociales (santé et éducation) qui sont des biens publics où des ratages ont pu être observés doivent aussi émerger.

Christian COMBES – je voudrais terminer sur une note optimiste en faisant remarquer qu'il existe de l'argent pour financer les projets en PPP. Dans le cas de l'autoroute de l'avenir : c'est plus le manque de réactivité de la part de l'Etat et de l'autorité concédante qui entrave les projets. Il faut une volonté politique, une bonne formation des agents, une bonne préparation des projets qui favorise l'engagement du privé. De plus, l'implication locale est très importante de même que les initiatives sociales (recasement, déguerpissement, foncier...) avec la mise en place d'un fonds spécial de la Banque Mondiale à décaissement quasi-immédiate. C'est un véritable changement de mentalité qu'il faut opérer car la ressource est disponible en equity ou en dette. Le développement des infrastructures est important pas seulement en PPP. Le plus important étant de réaliser des infrastructures en matière sociale et de mettre en place des garanties par l'AFD et les multilatéraux.

Michel DEMARRE – IISS la plateforme lancée par la BAD (Asie), la Banque Interaméricaine, BSDA, la BERD, la Banque islamique, est un outil de *capacity building* qui doit nous permettre de ne pas réinventer la roue. Par cet outil, il y a des sessions de formation qui s'organisent dans un grand nombre de pays afin de se l'approprier. Il mérite une diffusion car il répond à un véritable besoin.

Pascal GRANGERAU – Avec le cadre réglementaire qui sera mis en place par la Directive dans les zones UEOMOA et CEMAC, il est prévu une possibilité de partenariat avec paiement public échelonné et surtout la possibilité par l'AFD de mise en place de garanties pour tout ou partie des paiements (à étudier au cas par cas) et selon le type d'engagement des Etats. L'AFD travaille à la formation des Agents publics. Notamment avec le PPIAF de la Banque Mondiale où il a détaché un agent. Idem à la Commission de l'UEMOA pour organiser des formations en lien avec son Centre de formation à Marseille (CEFEB). **La directive communautaire sur les PPP devrait permettre de mettre en place des projets transfrontières sur les zones concernées mais aussi dans des regroupements de type OMVS (Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal).**

André-Franck AHOYO – S'il y a un mot à retenir de cette table ronde et qui fait consensus c'est le mot volonté. Volonté politique de mettre en place les conditions de réaliser un bon PPP car comme le disait Lénine « là où il y a une volonté, il y a un chemin ».

TABLE RONDE

Bâtir des biens communs : le défi du numérique pour construire des services publics en partenariat avec le secteur privé (éducation, santé, argent)

Animée par **Francis SEMPORE**, directeur des Relations internationales, 2iE, membre du bureau d'EURAFRIQUE 21

Avec :

Martine BENHAIM, directrice du Développement des partenariats, EPF, Ecole d'ingénieur-E-S

Sidy DIOP, directeur des services économiques Afrique, Deloitte

Saad KHALIFE, notaire, Association du Notariat Francophone

Alexandre MAYMAT, directeur délégué Afrique, Asie, Méditerranée, Société Générale

Bernard YVETOT, vice-président stratégie internationale, Direction de la Stratégie et du Développement, Orange

Francis SEMPORE

Directeur des Relations internationales, 2iE, membre du bureau d'EURAFRIQUE 21



Nous avons ouvert une première formation au sein de 2iE en 2007, nous avons alors 40 élèves ; l'établissement comptait une douzaine de formations et 1000 élèves en 2012. Le taux d'abandon sur la période 2007 - 2012 a été de 10 % contre une moyenne de 30% à 80% d'abandon pour d'autres dispositifs de formation sur la même période. Nous avons également développé environ 100 000 pages numérisées ainsi qu'une chaîne éditoriale éducative. Surtout, nous avons formé notre personnel à la pédagogie numérique. Nous avons ainsi mis l'accent sur l'autonomisation de l'apprenant. **Quand on passe au numérique dans un établissement d'enseignement, il faut un ancrage institutionnel et l'engagement d'une équipe projet.** Les projets doivent aussi reposer sur des modèles économiques viables. Il est impératif que les enseignants s'investissent pleinement dans ces projets. La secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, estime que le numérique est indispensable non seulement comme outil de transformation sociale, mais aussi par sa force de mobilisation des jeunes et des femmes. Je donne la parole à Bernard Yvetot, qui a développé des solutions pour l'inclusion numérique.

Bernard YVETOT

Vice-président stratégie internationale,
Direction de la Stratégie et du Développement, Orange

Bonjour à tous, et merci de m'avoir invité et d'avoir invité le groupe Orange à participer à vos débats. La Banque

mondiale a publié son rapport annuel l'année dernière sur les dividendes du numérique, illustrant la potentialité du numérique pour démultiplier les impacts des politiques de développement.



Orange est présent depuis de nombreuses années en Afrique. Aujourd'hui le groupe est implanté dans 20 pays africains et il a acquis l'an dernier 3 nouvelles sociétés au Sierra Leone, au Libéria et au Burkina Faso. Le chiffre d'affaires dépasse 20 milliards d'euros, le groupe emploie plus de 20 000 personnes directement et encore davantage indirectement. L'effort d'investissement est porté à 1 milliard d'euros tous les ans. Le secteur des télécommunications s'est développé essentiellement par le secteur privé en Afrique. **Aujourd'hui, pour amener internet à toute la population dans de bonnes conditions, il est nécessaire de trouver de nouvelles formes de co-investissement et de PPP. Cela permettrait de rendre accessibles les services de santé et d'éducation au plus grand nombre.** La couverture 3G s'est beaucoup développée et nous avons lancé la 4G dans 10 pays. Cela permet d'imaginer des solutions nouvelles pour les universités, les hôpitaux, pour développer des environnements de connectivité favorables. Nous nous sommes lancés dans des partenariats avec des acteurs de taille plus réduite que nous, ayant une structure de coûts différente de la nôtre et qui sont très impliqués dans le développement local pour étendre la couverture sur 500 villages en RDC et une cinquantaine au Cameroun. Notre priorité stratégique est d'amener internet à tous et de déployer la 3G et la 4G. On déploie nos infrastructures fibres pour apporter internet dans les grandes villes en partenariat avec

d'autres acteurs publics : c'est ce que nous lancerons à Dakar et Abidjan et dans d'autres grandes capitales. Le deuxième axe de développement, spectaculaire ces dernières années, sont les services financiers. Nous avons développé Orange Money il y a presque 10 ans en Côte d'Ivoire. Il y a eu un effet d'accélération ces dernières années. Nous avons ainsi atteint 29 millions de clients sur 17 pays. Cela permet de développer les services dans d'autres domaines comme la santé, l'éducation (paiement des droits d'inscription à l'université), l'agriculture, et bien sûr le domaine industriel. Notre troisième priorité est de développer nos services aux entreprises, y compris les PME et le secteur informel. Le point fondamental pour développer les services Orange Money ce sont nos 114 000 points de vente : il faut des endroits physiques qui délivrent du cash, reliés à des points de comptabilité. Au Mali nous sommes les seuls à pouvoir faire du mobile money. L'aspect sécuritaire est important pour la traçabilité, et les bailleurs de fonds nous demandent de les aider dans la distribution de coupons de subventions. Pour contribuer au développement, nous mettons également l'accent sur l'énergie. 2 000 tours d'Orange sont équipées en solaire. **Nous voulons investir dans l'énergie pour couvrir les zones périurbaines et rurales et apporter des optimisations de réseau et de paiement aux compagnies électriques.** Nous sommes également engagés dans la formation des jeunes et l'entrepreneuriat. Nous avons contribué à développer des incubateurs au Mali, au Niger, en Guinée-Conakry et nous avons investi dans un premier fond d'investissement au Sénégal. Grâce à la téléphonie mobile nous avons également créé un réseau de solidarité entre les maîtres à Madagascar, qui est aujourd'hui déployé sur plusieurs pays africains. Dans le domaine de la santé, la data collect est très utile notamment pour l'épidémiologie : on a beaucoup aidé les autorités à collecter des données pendant Ebola. Aujourd'hui les grands fonds nous demandent de construire des outils pour faire de la prévention mais aussi collecter les données pour le suivi des patients.

Francis SEMPORE - C'est l'opérateur téléphonique qui devient banquier, formateur et médecin. On va revenir à l'éducation avec Martine Benhaim. Quelles sont les conditions à réunir pour du numérique éducatif réussi ?

Martine BENHAIM

Directrice du Développement des partenariats, EPF, Ecole d'ingénieur-E-S



- Les femmes ont un rôle à jouer dans la diffusion des technologies et de l'innovation. Aujourd'hui 36% de nos élèves sont des filles, ce qui est assez exceptionnel. Beaucoup de filles étudient dans le secondaire, mais très peu poursuivent leurs études dans le supérieur. Elles sont à peine 11% dans les universités scientifiques. Elles sont envoyées dans des formations générales et plus courtes. Nous avons créé une classe préparatoire à Ouagadougou, et nous cherchons des bourses. Les familles ne manquent pas d'argent, elles ont une stratégie financière en matière d'éducation, mais les filles en sont exclues.

Nous devons former les jeunes aux technologies mais aussi à des mises en situation : la relation à l'entreprise est importante. Les jeunes ont besoin d'être confrontés à leurs pairs, à un réseau d'enseignants qui viennent de l'entreprise ou du monde académique. On croit beaucoup à la classe inversée, où le professeur aide à amener la réflexion sans être celui qui distribue l'information. On ne vise pas du tout le e-learning complet mais la capacité à expérimenter, à concevoir et produire à partir des laboratoires. On confronte les étudiants à des problèmes complexes avec un travail collaboratif et une mise en situation rapide. **L'enjeu c'est aussi un phénomène d'investissement, mais pas seulement : c'est aussi une volonté politique, un transfert rapide aux entreprises. Les laboratoires d'innovation doivent être ouverts aux entreprises. L'entrepreneuriat étudiant est très important.** Il faut créer des conditions favorables en Afrique grâce à des infrastructures stables, électriques et ayant un accès à internet. Les établissements de formation sont encore peu autonomes par rapport au pouvoir politique. Les jeunes n'acceptent plus de passer 10 ans dans une entreprise avant de créer la leur : ils ont raison car les nouvelles technologies sont là pour les aider. On compte sur eux, et sur les femmes, pour diffuser de nouveaux usages numériques dans la vie de tous les jours, dans les communautés, dans les villages. Enfin, les institutions de formation doivent échanger entre elles pour mutualiser un certain nombre de moyens, échanger des bonnes pratiques, pas forcément entre Nord et Sud et mais entre Sud et Sud. Il faut utiliser les réseaux des anciens, l'observatoire des besoins de compétences, ce dont les entreprises ont besoin à terme.

Francis SEMPORE - Merci. Sidy Diop va à présent nous parler de la régulation. Comment peut-on gérer l'incompatibilité entre le temps de la régulation et le temps du numérique ?

Sidy DIOP

Directeur des services économiques Afrique, Deloitte

Deloitte est présent dans une vingtaine de pays en Afrique et emploie 1 000 salariés. Le secteur des TIC est important car il peut représenter à lui seul jusqu'à 10% du PIB de certains pays tout en impactant les autres secteurs de l'économie. Il y a un lien entre diffusion des TIC et productivité. Si le taux de pénétration d'internet augmente de 10% on obtient 1.5 point de croissance en plus. Le taux d'adoption d'une nouvelle technologie suit une courbe en « S » avec une phase de maturation, une phase de décollage puis une phase de maturité. Dans la plupart des pays africains on est aujourd'hui dans une phase de croissance



Francis SEMPORE - Alexandre Maymat va à présent nous parler du déploiement de la monnaie électronique.

Alexandre MAYMAT

Directeur délégué Afrique, Asie, Méditerranée, Société Générale



forte, sans parvenir à la maturité jusqu'à présent. On a une connectivité plus forte en Afrique, mais l'enjeu est au niveau de l'acheminement du signal à l'intérieur des pays, qui nécessite des investissements très lourds. L'avenir est autour de la Data. On doit aussi se poser la question de la tarification et de l'abordabilité, les pouvoirs d'achats étant faibles. Le monde des télécoms est entré dans une nouvelle ère. Des acteurs extérieurs veulent leur part du gâteau, comme WhatsApp ou Viber, et posent des problèmes aux opérateurs car ils détournent la tarification en utilisant de la Data. Les revenus moyens sont faibles et il faut des investissements importants. Les acteurs doivent donc fusionner les coûts pour faire face à ces investissements. Les petits opérateurs ne font pas le poids. L'action publique peut avoir un impact car elle intervient sur les tarifs dans certains pays, même si c'est encore assez rare. L'enjeu est de ne pas fixer des tarifs trop élevés. Toutefois, des tarifs trop bas ne sont pas bénéfiques non plus car des opérateurs seraient en position dominante et évinceraient les concurrents. Il faut coopérer avec le secteur financier et bancaire, pour réguler le mobile banking notamment. C'est à l'autorité publique de définir le taux de couverture auquel les opérateurs doivent répondre. Les opérateurs relient les zones où ils sont rentables et c'est normal. **Il y a des fonds de service universel dans lesquels les opérateurs cotisent pour couvrir les investissements et pour que les opérateurs aillent dans les zones non rentables. C'est fondamental pour l'accessibilité mais c'est assez décevant aujourd'hui.** Il y a 3 objectifs qui peuvent être poursuivis par la régulation. Tout d'abord, l'accessibilité technique, dans toutes les zones du pays ; l'abordabilité ; les recettes de l'Etat. L'enjeu de la régulation est de faire en sorte de placer le curseur au bon endroit car on ne peut pas atteindre ces trois objectifs à la fois.

La Société Générale est présente en Afrique depuis plus de 100 ans. Elle est implantée dans 18 pays. Nous avons 3,5 millions de clients privés, 150 000 clients entreprises et 11 000 collaborateurs. C'est le groupe bancaire français le plus implanté en Afrique, avec une stratégie de développement très offensive.

Le mobile révolutionne la banque en Afrique car il permet de répondre à trois difficultés qui ont empêché de développer l'inclusion bancaire sur le continent. La première difficulté tout d'abord est la proximité entre le client et sa banque. Les réseaux bancaires coûtent très cher, car il y a énormément d'opérations de cash et les coûts d'infrastructures sont très élevés tout comme les coûts opérationnels. Deuxièmement, le mobile développe une culture de la dématérialisation du paiement. Cela suppose néanmoins qu'on travaille collectivement sur les usages pour que la manière dont les clients s'approprient le mobile money soit la plus facile possible. Enfin, le mobile facilite la traçabilité des opérations. On réduit le coût du cash, la fraude, on facilite les opérations... Cela favorise une plus grande rapidité de la circulation de l'argent, ce qui nourrit la croissance. Cela permet aussi une meilleure appréciation des revenus des acteurs qui opèrent dans l'informel. Sur la base du fonctionnement d'un porte-monnaie électronique on peut bâtir des méthodologies de *scoring* qui permettent d'évaluer leur capacité à bénéficier d'un crédit bancaire. **Le mobile nous donne donc les moyens de participer à l'inclusion financière. C'est important pour développer des classes de PME en facilitant leur crédit. Les opérateurs téléphoniques l'ont fait avant nous car ils avaient une franchise clientèle beaucoup plus large que la nôtre et avaient l'habitude de travailler avec des agents. On a beaucoup appris d'eux.** Nous avons décidé de lancer Yup, notre propre banque alternative. Nous l'avons inaugurée en Côte d'Ivoire. Nous mettons ainsi à disposition un porte-monnaie électronique, qui fonctionnera quel que soit l'opérateur téléphonique et sans besoin de smartphone. Il permet de faire toutes sortes d'opérations : dépôts d'espèces, paiements, transferts, et même des opérations de crédit par la suite. Ça ne se fera pas à la banque mais chez des agents : nous avons un partenariat avec Vivo, les stations-services. Nous sommes



en négociation avec la Poste et des réseaux marchands pour distribuer ce produit. Notre objectif est de passer de 1 million de clients et 300 agences à 3 millions de clients dans 8 000 points de vente à l'horizon de trois ans. On pourra aller au cœur des populations et rentrer dans des secteurs d'activités qui étaient difficiles d'accès pour nous à l'origine. Grâce à la traçabilité, on améliore par exemple la sécurité des paiements pour les paysans ; on repère ceux qui ont des productions solides et on permet à la banque d'apporter des solutions de paiements alternatifs. Le business se développe et la création de valeur s'accélère. Nous faisons aussi des opérations de mobile banking pour du paiement marchand, du paiement de factures et même du paiement d'impôt. Ce sont des modèles adaptés à des environnements où la maîtrise du cours de distribution est clé. C'est ce que nous allons connaître en France en tirant les expériences que l'on est en train de développer en Afrique. C'est plus économe en coûts.

Francis SEMPORE - Merci. La Société Générale va contribuer à une véritable inclusion financière. Nous allons à présent passer à la dernière intervention avec Saad Khalife qui va nous expliquer comment le numérique peut favoriser la mise en place du droit sur le marché et notamment sur le foncier.

Saad KHALIFE

Notaire

Le notariat peut intervenir partout, à la demande des pays, pour accroître la sécurité juridique, bâtir un socle dans les pays régis par le droit continental et ainsi aider au développement. C'est un schéma très simple : il y a le



système latin et le système anglo-saxon. Tous deux ont le même objectif pour les Etats et pour gérer le développement. Des agents économiques peuvent y aider. L'Afrique de l'Ouest est plutôt régie par le droit continental. Le notariat peut aider ces pays à se développer à travers la sécurité. **Il faut bâtir un système juridique, et avoir un socle de règles pour arriver à établir des échanges.** Un système juridique peut aider certains pays à faire des économies, en évitant un certain nombre de complications dans les échanges. **Cela évite des procédures judiciaires. Mais c'est lourd et coûteux, d'où l'intérêt d'évoluer pour le rendre plus efficace et rapide sans qu'il perde de sa richesse.** C'est ce qu'on fait en France. En Afrique, plus on aura un système notarial, moins on aura besoin de tribunaux et plus l'Etat fera des économies. Pour l'Afrique le notariat peut être un agent « propulsaire » : il permettrait aux autres agents économiques de travailler dans de meilleures conditions. On intervient dans les pays demandeurs, dans les formations et les organisations de structures pour développer du notariat local.

Echanges avec l'auditoire



Ahmadou Al Aminou LO - La pénétration est formidable grâce au mobile banking. Il faut à présent un arbitrage entre réglementer ou laisser faire l'initiative privée pour encourager les acteurs à se structurer et couvrir les risques. L'infrastructure est à construire en relation avec les opérateurs et les banques. Pour cela, il faut plus de coopération entre les acteurs. Nous sommes prêts à vous accompagner. Il faut permettre un meilleur accès au service financier. Comment le mobile banking peut-il permettre l'accès au crédit ? C'est aux opérateurs que je m'adresse. Notre idée est de capter les services bancaires, puis les facturiers (ceux qui utilisent l'eau et l'électricité puisque s'ils

payent leurs factures c'est qu'ils sont solvables), mais c'est plus difficile dans le domaine des télécommunications car c'est un mode prépayé.

Guillaume IMBERT - Ma première question s'adresse aux banquiers et opérateurs : quid de la e-gouvernance et de l'engagement de donner accès aux data aux institutions et au grand public ? M. Khalife, que pensez-vous de la blockchain et du système d'intégration des cadastres ?

François CAMPAGNOLA - Maître Khalife a bien décrit l'importance du notariat pour l'accroissement de la sécurité juridique. Quel est le rôle des avocats ?

Alexandre MAYMAT - Quelques mots sur la donnée. Bien sûr, il y a une multiplication des données sur les comportements des clients. Et on peut bâtir sur cette base des outils de scoring, liés non pas au bilan mais au flux. Mais il y a des règles strictes. Les données sont d'abord la propriété de nos clients donc c'est à eux de définir dans quelle mesure nous pouvons échanger ces données avec des tiers dans les limites de la législation existante. L'UE produit des règles très strictes et très contraignantes qui donnent au client européen un droit souverain pour l'utilisation des données et un droit à l'oubli qui pourrait nous mener à détruire des données si le client le demande. Cela complique notre ca-

pacité à utiliser pleinement la richesse des données dont on dispose. C'est une richesse très stratégique qui doit être traitée avec énormément de précaution.

Bernard YVETOT – Effectivement. Ce type de réglementations va se développer en Afrique. Nous avons aussi des données de réseau que nous structurons pour pouvoir aider aux politiques publiques dans des conditions de sécurité strictes. Ces données sont très riches, elles peuvent permettre de travailler sur l'épidémiologie, sur la planification en matière de moyens de transport ou encore de donner des informations sur les problèmes d'urbanisation. On étudie avec d'autres institutions la façon dont on pourrait travailler de façon plus approfondie sur ces données. Peu d'acteurs disposent d'une telle richesse. Nous avons également des travaux en commun avec les instituts de statistiques pour connecter ces données avec les enquêtes, et ainsi mieux connaître l'état d'un pays.

Saad KHALIFE – Pour poursuivre sur ce sujet, en matière successorale on ne peut toujours pas transmettre les données numériques. Concernant la blockchain, c'est efficace et cela simplifie les choses. Certes, la simplification est nécessaire. Mais prenons garde à la limitation des informations. En France, nous avons un système de transmission de données : c'est le téléacte. C'est très rapide. Cependant, on ne peut pas à la fois simplifier et se plaindre de perdre des informations. Il faut trancher. Concernant les avocats, nous sommes amenés à travailler avec eux en étroite collaboration. Il n'y qu'en France qu'il y a de petites bisbilles.

Francis SEMPORE - On a de bonnes nouvelles mais il reste des défis à relever. Il y a beaucoup d'opportunités offertes par les TIC, mais on n'en profite pas toujours pleinement en Afrique de l'Ouest.



TABLE RONDE

Construire des filières industrielles dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de l'eau et de l'énergie

Animée par **Zallia MANTORO**, fondatrice d'AFRIK OZALIAM, secrétaire générale d'EURAFRIQUE 21

Avec :

Samuel ELONG NDAME, co-fondateur d'AUSAR ENERGY

Bertrand HANAUER, directeur du Développement AFRIQUE à SOGEA-SATOM

Charlotte LIBOG, fondatrice d'Afrique Grenier du Monde

Amadou Hama MAÏGA, professeur et consultant en Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Environnement

Issouf TRAORE, administrateur de FASOL et d'ITALBRIK.

Zallia MANTORO

Fondatrice d'AFRIK OZALIAM, secrétaire générale d'EURAFRIQUE 21

Bonjour à tous. Je suis responsable d'une structure associative qui s'occupe des femmes maraîchères. Les questions relatives au changement climatique, à l'accès à l'eau, à l'énergie, sont des questions de préoccupation d'ordre général. Les productions agrosylvopastorales sont essentielles pour le développement de l'Afrique. En 2025, il y aura 400 millions d'habitants en zone CEDEAO, dont 60% d'agriculteurs. Le secteur agricole et les secteurs connexes ne doivent donc pas être négligés. Je suis formatrice au sein de la structure kenyane AWARD (*African Woman in Agricultural Research and Development*). Les femmes contribuent beaucoup au développement de ce secteur. Le trio agriculture/énergie/eau est vital pour les populations. C'est un indicateur du niveau de vie, il y va de la santé de tous. L'Office national du Burkina Faso a d'ailleurs pour slogan « L'eau, source de vie ». Mais lorsque la qualité de l'eau est altérée (lors de son transport notamment), beaucoup de maladies touchent les communautés. L'eau est donc source de vie comme source de mort.



AWARD est une organisation de recherche mettant les femmes scientifiques en valeur. **Si les femmes à travers le monde avaient accès à l'agriculture de la même façon que les hommes, elles pourraient faire augmenter la production au sein de leurs exploitations de 20 à 30% et accroître la production globale de 2,5 à 4%. Les gains en matière de production agricole pourraient sauver 100 à 150 millions de personnes de la faim.** Les Nations

Unies estiment que l'inégalité de genre coûte au continent africain 95 millions de dollars chaque année. L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de femmes (62% en moyenne, et jusqu'à 90% dans certains pays comme le Rwanda, le Malawi et le Burkina Faso) mais elles doivent pouvoir avoir accès à la propriété foncière, aux entrants, aux crédits et à la gouvernance.

M. Issouf Traoré, comment coopérez-vous avec AUSAR Energy ? Comment réduire la faiblesse du pouvoir d'achat des populations vivant en zone rurale et des populations les plus défavorisées pour leur donner accès aux services de base, notamment à l'habitat moderne ?

Issouf TRAORE

Administrateur de FASOL et d'ITALBRIK



Tout d'abord, la construction de filières industrielles en Afrique est une impérieuse nécessité. L'évolution démographique du continent n'est pas neutre : il y a des déficits en termes d'infrastructures publiques. La monnaie n'est pas non plus adaptée à notre développement actuel. On risque de connaître une explosion sociale si rien n'est fait. L'industrialisation est nécessaire, pour le développement de l'Afrique mais aussi pour la sécurité de l'Europe. En effet, si l'on prend les 10 premiers pays dont sont originaires les 180 000 migrants qui vont en Europe, 8 sont situés en Afrique de l'Ouest. Seule l'industrie est pourvoyeuse d'emploi, c'est donc elle qui nous permettra de fixer les populations sur place. Depuis quelques années, nous essayons de développer une filière oléagineuse au Burkina et au Mali. Le taux de couverture des besoins alimentaires en zone CEDEAO est de 70%, le reste est importé. Le taux de

couverture pour l'alimentation en bétail, stratégique pour des pays supposés d'élevage, est à peine de 10%. Pourtant, l'alimentation en bétail est un élément essentiel de la paix dans les campagnes. On aurait pu faire de l'agriculture intensive auparavant, mais aujourd'hui l'intensité démographique est trop importante. Il y a des conflits liés à l'accès aux ressources tous les ans au Sahel. Nous rencontrons de gros problèmes dans la mise en œuvre de notre activité à cause d'incompréhensions avec les structures publiques. Nous souhaitons une massification des investissements publics pour permettre d'asseoir ces filières oléagineuses, pour mutualiser les infrastructures de stockage et pour mettre en place des centres de formation. Être un agriculteur est un métier, cela s'apprend. Nos Etats doivent prendre part à cette éducation. Il faut aussi que nos agriculteurs aient accès à des semences adaptées à notre environnement. L'agriculture africaine souffre aussi de la concurrence du marché européen (et notamment français), très subventionné. D'autre part, je souhaite aborder le sujet de l'habitat sous le prisme de l'efficacité énergétique. La croissance démographique en zone CE-DEAO est de 2,6%, le taux d'électrification est de 30%, et l'urbanisation de 42% avec un taux de croissance de 7%. L'urbanisation accroît les besoins en énergie, notamment pour la climatisation. La question de l'efficacité énergétique dans le bâtiment est donc très importante. Si on veut, en parallèle, doubler l'accès à l'énergie, les investissements sont colossaux. Or ces problématiques ne sont absolument pas considérées par nos gouvernements. Il faut produire pour tous et maîtriser la consommation. C'est ce qui se passe en France via les réglementations thermiques (même si en Europe c'est pour chauffer, et en Afrique c'est pour refroidir). ITALBRIK, depuis 2005, développe une technologie qui permet de scier la pierre et de réguler la température de nos maisons et qui est de surcroît économique.

Nathalie DAOUDA - Ne serait-il pas plus simple d'utiliser les méthodes de construction traditionnelles et locales, avec par exemple des constructions en terre ? Pourquoi importer des matériaux extérieurs ?



Issouf TRAORE - La pierre est locale, c'est la matière première que l'on trouve le plus facilement. Nous avons simplement standardisé la technique pour répondre à la demande.

Zallia MANTORO - Samuel, pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'Afrique de l'Ouest a besoin davantage d'énergie ? Quelles sont les conditions requises pour dépasser les projets « smaller systems » proposés par les institutions multinationales ?

Samuel ELONG NDAME

Co-fondateur d'AUSAR ENERGY

J'aimerais d'abord rappeler que l'Afrique, et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest, fait face à un besoin d'accroissement de l'offre énergétique. L'absence d'énergie dans ces régions occasionne une baisse du PIB de 2 points chaque année. Il existe deux façons d'aborder le sujet : du point de vue des urbains et du point de vue des ruraux. Tous ont besoin d'énergie, mais la majorité de la population se trouve en zone rurale. Le mode de production n'est pas le même dans ces deux zones, à cause notamment de la concentration démographique.



En zone urbaine, il y a un besoin de connexion au réseau (grâce notamment au solaire, à la biomasse, l'éolien et les énergies fossiles que l'on trouve sur les territoires). Il faut un mix énergétique africain qui permette d'accroître l'offre en énergie. Les Africains vivant en zone urbaine payent l'électricité très cher mais l'offre est réduite, il faut construire plus d'infrastructures. **Puisque les réseaux d'Afrique de l'Ouest sont interconnectés, pourquoi les institutions comme la CEDEAO ne peuvent-elles pas mettre en place une sorte d'off-taker, de preneur de risque régional qui va garantir le paiement des investisseurs pour assurer une augmentation d'offre d'électricité ?** Aujourd'hui, par exemple, le Bénin importe 80% de son énergie et il est impossible pour la société nationale d'en supporter le coût de production. Comment faire pour accroître l'offre dans ces petits pays ? Les concessions régionales que l'on trouve au Sénégal ne marchent pas encore entièrement. Le modèle que je cite souvent est celui de la Côte d'Ivoire : c'est un monopole public, propriétaire de l'infrastructure en charge de développer l'offre d'énergie dans le pays, et cela fonctionne. Il faut préserver ce modèle même s'il est public, alors que la tendance actuelle est de favoriser le privé. Dans les zones rurales, le mini-grid est la seule solution. Les pays qui élaborent une politique d'électrification rurale avec pour seule ambition de tirer des lignes électriques partout se trompent : c'est impossible et ça n'a pas de sens au vu de la répartition démographique rurale. Les pays qui esquissent actuellement un pas intéressant sont ceux d'Afrique de l'Est. En Tanzanie, notamment, on trouve un organisme chargé de promouvoir l'électrification rurale, avec un système comprenant une garantie du prix d'achat de l'électricité. C'est crucial : en Côte d'Ivoire, un rural paye le prix de l'électricité trois fois plus cher qu'un urbain.

AUSAR ENERGY est une société privée, un opérateur économique. Nous avons esquissé un modèle de facturation

d'électricité en milieu rural. Quand on veut rentrer dans un mini réseau, il y a un coût de connexion à payer d'abord, un système d'abonnement indexé sur l'équipement de la maison ensuite, et un ajustement possible de la facture enfin. Ce modèle à trois couches est actuellement testé en Tanzanie et financé entre autres par la BAD. Celle-ci a d'ailleurs affirmé que le développement de l'offre d'énergie ne pouvait se faire que via des opérateurs privés, il faut des subventions d'équipements. On a aujourd'hui un certain nombre de zones rurales dans lesquelles l'accélérateur de développement est l'énergie. Nous avons été approchés par plusieurs acteurs, comme la filière du cacao en Côte d'Ivoire qui se trouve en péril à cause du manque d'eau : sans énergie l'irrigation est impossible. Au Sénégal, l'énergie est nécessaire pour la transformation du riz.

Zallia MANTORO – Amadou Hama Maïga, pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'eau est au cœur des problématiques agricoles et énergétiques ?

Amadou HAMA MAÏGA

Professeur et consultant en Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Environnement

La question de l'eau est cruciale. Tout d'abord, il faut souligner que nous risquons de perdre cette ressource primordiale, que nous considérons à tort renouvelable alors qu'elle l'est de moins en moins.



A la fin des années 70 les Nations Unies ont lancé la Décennie Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (1981-1990), dont l'objectif était d'assurer une couverture à 100% de l'assainissement. En 1990, le constat fut que rien n'avait avancé. Les Objectifs du millénaire pour le développement, lancés en 2000, fixaient une réduction de 50% de la population qui n'a pas accès à l'eau ou à l'assainissement. En 2014, en Afrique, les investissements en infrastructures étaient de la moitié de ce qui était attendu pour l'eau potable, le quart pour l'assainissement. Avec l'accroissement démographique, nous sommes arrivés à une situation pire qu'au début des années 2000. Depuis 2015, nous sommes désormais dans l'ère des Objectifs de développement durable (et ce jusqu'en 2030). Un de ces objectifs est dédié à l'eau. La question de l'accès à l'énergie est aussi primordiale. Le facteur principal du développement économique de l'Afrique est l'énergie, et plus précisément son manque. Même quand elle existe, elle coûte cher. **Or, le potentiel hydroélectrique africain subsaharien est exploité à 10% aujourd'hui. En Afrique de l'Ouest, il faut poursuivre et**

développer les initiatives et les investissements pour des projets de barrages transfrontaliers. L'agriculture fait face à de nombreux défis, qui ne concernent pas tous l'eau. Mais l'eau reste primordiale : les investissements pour de petites unités de production agricole sont énormes. La construction de grandes unités, comme cela a pu être fait au Mali par exemple, peut être intéressante au regard des économies d'échelle. Mais depuis la fin de la période coloniale, seuls 5% des hectares irrigables sont réellement irrigués au Mali. L'un des problèmes majeurs est l'investissement dans les infrastructures (comme pour l'énergie), mais pas seulement : nos systèmes d'irrigation ont actuellement un taux d'efficacité de 50%, et les réseaux d'approvisionnement en eau ont un taux d'efficacité de 75% (un minimum de 80% est requis pour être économiquement viable). L'autre grand problème est donc la gestion des systèmes qui existent. Enfin, le plus grand défi actuel est l'existence même des ressources en eau. L'élevage extensif, par exemple, est un fléau responsable à 40% de la dégradation des sols. Les plans d'eau sont en danger à cause de la pollution. Autre défi : la connaissance de la ressource elle-même. Il faut pouvoir obtenir des données. Pour cela, on a besoin de cadres, d'ingénieurs, de scientifiques, et donc d'établissements supérieurs intégrés dans le tissu socio-économique qui les entoure. Il faut repenser les universités, qui doivent avoir pour mission de répondre aux besoins de développement, avec une bonne gouvernance, une autonomie correcte, et une obligation de résultat.

Zallia Mantoro – Bertrand, quelles sont les stratégies de développement concernant les infrastructures ? Comment élaborer les projets qui répondent au mieux aux besoins et aux réalités de l'Afrique ? Est-ce que la production de biens et de services de base à bas coût peut aider l'émergence de l'Afrique et comment cela va-t-il remettre en cause l'approvisionnement de groupes industriels comme VINCI ?

Bertrand HANAUER

Directeur du Développement AFRIQUE à -SOGEA-SATOM



Nous sommes fiers de travailler en Afrique, et nous sommes aussi fiers de l'évolution de l'Afrique : la concurrence que vous venez de mentionner est un grand moteur de remise en cause. **L'arrivée de la concurrence des pays émergents (la Chine notamment) rebat les cartes et nous motive considérablement.** Lorsqu'un concurrent arrive, il faut réussir à noter ses atouts et prendre exemple dessus mais aussi ses défauts et mettre en avant ses propres valeurs. Avant, nous travaillions avec beaucoup d'expatriés,



mais nous avons remis en cause ce fonctionnement : nous avons créé des accords avec les universités africaines et nous employons aujourd'hui 98% de salariés africains. Sans avoir la puissance financière chinoise, **nous arrivons avec des offres beaucoup plus intégrées, avec la structuration contractuelle, technique, financière du projet. Le low-cost, on le bat par l'idée d'ingénierie, de qualité, de durabilité, de soutenabilité.** Il y a différents types de marchés en Afrique pour les constructeurs :

- les bailleurs, dont la tendance est le renforcement de leur implication, mais cela risque de se tarir un peu car les seuils d'endettements deviennent critiques dans certains pays ;
- les budgets des Etats qui sont liés aux matières premières ou les Etats qui travaillent sur une croissance endogène, dont la situation est meilleure, mais restent fragiles en termes de créances et où une structuration reste à faire pour avoir une sécurité au niveau des budgets ;
- le privé, qui est un grand challenge de développement en Afrique. Pour la construction, c'est un marché nouveau ;
- les aides mises en place par l'Europe pour stabiliser les populations migratoires. Ces aides sont balbutiantes, l'Europe doit être plus efficace dans la création de valeur sur place.

La vraie difficulté quand on présente un bon projet est de trouver des garanties. Il manque une structuration des sociétés de distribution. C'est là qu'il y aurait besoin d'aides européennes. Aujourd'hui, on recherche la performance et non l'offre. Il faut pouvoir démontrer que nous fonctionnons bien, sur le long terme : c'est ainsi que nous nous sommes adaptés aux besoins. Il ne s'agit presque plus d'infrastructures, mais de services.

Zallia MANTORO - Charlotte, les perturbations climatiques et les conflits dans la zone du Sahel vont-ils remettre en cause les politiques agricoles impulsées par les Etats ? Comment surmonter les problèmes alimentaires de la population dans un contexte de croissance démographique ?

Charlotte LIBOG

Fondatrice d'Afrique Grenier du Monde



Je voudrais d'abord remercier Claude Fischer, magnifique femme leader africaine, et André-Franck Ahoyo. Notre combat est d'œuvrer pour la promotion non pas de l'agriculture mais de l'agrobusiness africain. *Afrique Grenier du Monde* est un think tank qui défend l'idée selon laquelle nous sommes tous des agrobusiness potentiels. Notre défi est de changer l'idée reçue selon laquelle l'Afrique n'a pas de quoi se nourrir. En Afrique, 60% des terres sont arables, nous avons un potentiel hydraulique conséquent, et une croissance démographique exponentielle (qui peut être une opportunité comme un danger).

Afrique Grenier du Monde est une plateforme dédiée à l'accompagnement des entrepreneurs en Afrique subsaharienne. Les politiques agricoles sont inadaptées et inefficaces en Afrique depuis 30 ans. Le témoignage d'Aïssata Diakité l'illustre bien. Il y a une réelle inadéquation entre la situation existante et l'urgence dans laquelle nous sommes. L'Afrique est bien le grenier du monde, il faut renouer avec la sécurité alimentaire. L'Afrique est le continent le plus doté en matière agricole, mais il reste le seul continent importateur net de denrées alimentaires. Dans certains pays, on atteint 80 à 90% d'importations d'aliments consommés. Il va falloir aller vers une certaine protection minimale des marchés territoriaux pour promouvoir la production locale. Aujourd'hui, il n'y a pas de politique panafricaine ou internationale adaptée pour permettre à l'agriculture africaine d'exister. Il s'agit donc de favoriser les investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, en mettant par exemple le numérique au cœur de l'agriculture, ou de favoriser les financements mixtes. C'est un travail minutieux et de longue haleine. Il faut rattraper les dégâts causés par les ajustements structurels, qui ont détruit les organisations mises en place pour accompagner les agriculteurs. On ne va pas demander aux Etats de tout faire, mais il est nécessaire de revaloriser le secteur auprès de tous, notamment des investisseurs, des acteurs privés, des politiques.

TABLE RONDE

Construire une industrie bancaire et assurantielle pour financer les projets et les PME/ETI

Animée par **Jean-Luc KONAN**, fondateur et directeur général de COFINA, vice-président d'EURAFRIQUE 21

Avec :

Catherine BARBERO, directrice d'ABPCD

Daniel DEMEULENAERE, Directeur du Pôle Afrique, Bpifrance

Benoît FISSE, directeur du Développement Europe/Afrique, GRAS-SAVOYE

Jean-Michel SEVERINO, président d'I&P

Stéphane WOERTHER, managing partner, Philae Advisor

Jean-Luc KONAN

Fondateur et directeur général de COFINA, vice-président d'EURAFRIQUE 21



Cofina est une institution financière panafricaine dédiée au financement des PME : la mésofinance. Créée il y a trois ans, Cofina emploie 800 personnes et a octroyé 30 000 crédits pour un montant total de 200 millions d'euros à des PME sans états financiers certifiés et pour lesquelles il s'agit d'un premier accès au secteur bancaire. Les PME représentent 70% à 90% des opérateurs économiques du continent africain mais elles ont des difficultés à accéder au financement. Dans une Afrique en pleine mutation, le secteur financier est confronté à trois phénomènes :

- Le relèvement des plafonds capitalistiques avec la législation Bâle 3. Au Nigéria, par exemple, le capital des banques a été multiplié par dix, passant de 20 000 à 200 millions de dollars. Dans la zone franc CFA de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, le capital des banques est passé de un à dix milliards de francs CFA et va encore doubler. Dans le secteur des assurances, le capital est passé de un à cinq milliards de dollars pour les sociétés anonymes et de 800 millions à 3 milliards de francs CFA pour les mutualistes. Ce relèvement des plafonds va entraîner une course à la taille, une concentration et favorise la naissance de groupes régionaux. Certains existaient déjà comme Eco-bank ou Attijariwafa Bank. Des banques étrangères, telles que la BPCE, la Société Générale ou la BNP Paribas sont bien implantées. Et de nouveaux groupes, qui étaient des champions nationaux, émergent tels que BGFI Bank ou

Coris Bank. Ce phénomène a un impact sur les économies de la région, en particulier :

- l'émergence de nouveaux produits : le crowdfunding et le crowdlending, le private equity avec des acteurs qui baissent leur seuil d'intervention car, par le passé, ils n'étaient pas adaptés à la taille des entreprises africaines ;
- la digitalisation des produits et des services financiers des banques, un mouvement qui gagne aussi le secteur de l'assurance. C'est un moyen d'amener des produits et des services financiers au plus près des clients.

Parallèlement, les PME ont accès à moins de 6% des financements. Par ailleurs, les financements à long terme représentent moins de 5% des financements dans les économies de la région. Enfin, les banques nationales de développement n'existent quasiment plus en Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, comment développer des économies, en particulier avec des capitaux à court terme et avec des ratios de plus en plus contraignants sur la transformation ? Comment faire évoluer des législations qui sont à la traîne par rapport à l'évolution des produits et des services financiers ?

Jean-Michel Severino, quel sera l'impact du Small Business Act que vous proposez ? Quel sont les dispositifs nécessaires pour permettre aux PME d'accéder aux financements ?

Jean-Michel SEVERINO

Président d'I&P



Cofina est une superbe innovation en Afrique de l'Ouest, qui comble un vide sur le marché de la dette pour les

PME. L'Afrique de l'Ouest traverse une phase de durcissement des circonstances de financement pour les PME, liée à la situation macroéconomique globale. La zone du franc CFA a une bonne trajectoire de croissance au cours des deux dernières années mais l'ombre est portée par le durcissement des régulations internationales du secteur bancaire et la crise que connaissent beaucoup de banques africaines, liée à la dégradation de la situation économique dans les pays pétroliers et miniers. Cette conjoncture se répercute sur les bilans et crée des tensions de trésorerie. Les problèmes structurels évoqués par Jean-Luc Konan sont ainsi aggravés par cette situation économique, paradoxalement en dehors de l'Afrique de l'Ouest. La situation se tend en particulier pour le crédit à court terme car il y a moins de liquidités bancaires et le problème des arriérés intérieurs des Etats perdure. Les PME sont les premières victimes des retards voire des oublis de paiement des Etats. Les Etats traitent leurs fournisseurs et leurs prestataires de services avec beaucoup de légèreté car ceux-ci sont sans voix. Une grande partie de l'enjeu du développement de l'Afrique dans les trente ans à venir est dans ce tissu de PME en train d'émerger. Mais ce secteur n'a pas accès aux cercles de décision, il ne constitue pas une force politique et syndicale à l'instar d'un organisme comme la CGPME en France. Les patronats locaux en Afrique ne reflètent pas les PME créées par les jeunes notamment. **Si on veut que ce tissu de PME connaisse des conditions de développement favorables**, il faut systématiquement créer des cadres intégrés de politiques publiques favorables. Aux Etats-Unis, dans les années 1960, le Small Business Act a défini un cadre législatif cohérent traitant l'ensemble des relations des pouvoirs publics avec les PME. Il a précisé, par exemple, les conditions d'accès aux marchés publics, les conditions de paiement des Etats aux entreprises, les axes des politiques financières. Très peu de pays africains sont engagés dans des cadres de facilitation de ce type. Or, ils sont structurants : le processus de discussion de ces Small Business Acts amène les PME à s'organiser, à être représentatives, à entrer dans un dialogue pour élaborer le statut politique de l'univers entrepreneurial. Si l'on veut voir les PME faire des progrès systémiques en Afrique, il est important de favoriser cette capacité de dialogue politique.

Jean-Luc KONAN - Daniel Demeulenaere, d'un point de vue politique, faut-il abandonner les systèmes traditionnels pour assurer une évolution pérenne des PME ?

Daniel DEMEULENAERE

Directeur du Pôle Afrique, Bpifrance

En tant que représentant de Bpifrance, organisme public, ma réponse est biaisée. Bpifrance est convaincue que les pouvoirs publics doivent accompagner les entrepreneurs dans leur développement. Celui des PME africaines est essentiel pour l'économie des pays. Les pouvoirs publics doivent se saisir du sujet de leur accès au financement, par exemple avec la mise en place de mécanismes de fonds de garantie. Ceux-ci permettent aux établissements de crédit de déployer des lignes de crédit. Qu'est-ce qui fait la qualité d'un fonds de garantie ? Tout d'abord, une gouvernance irréprochable, indépendante des pouvoirs



politiques. Ensuite, il faut une appréciation claire du risque de crédit. Bpifrance veut accompagner les établissements publics en Afrique dans la mise en place de structures de développement, de fonds de garantie, d'institutions de soutien à l'innovation, de mécanismes de soutien aux fonds propres. L'action clé de Bpifrance en Afrique est la question du risque. Classiquement, une banque peut se baser sur un scoring et donner une note à l'entreprise en fonction de laquelle elle aura accès ou non au crédit. Procéder ainsi revient à se caler uniquement sur des éléments chiffrés qui masquent la réalité et l'économie grise. C'est pourquoi il faut promouvoir une approche qualitative des risques pour atteindre le secteur informel. **Bpifrance a défini une méthodologie avec ses partenaires publics locaux pour mettre en place une approche différente de la cotation des risques. Cet outil de garantie apprécie les risques en analysant des éléments concernant le porteur du projet et son environnement. L'objectif est de parvenir à un rating qui va plus loin que la simple notation financière et donne une note sur le projet, sur la transaction.** L'entité qui émet le crédit peut ainsi mieux appréhender le risque et améliorer le pricing. C'est une logique vertueuse car l'action publique contribue ainsi au développement de PME pour lesquelles il est nécessaire de mieux appréhender les risques.

Jean-Luc KONAN - Catherine Barbero, avez-vous des exemples de success stories de mise en place de fonds de garantie ?

Catherine BARBERO

Directrice d'ABPCD



On peut prendre l'exemple d'une réalisation commencée il y a dix ans avec l'AFD. Il s'agit d'un projet de montage d'un fonds de garantie initié par des jeunes entrepreneurs malgaches qui voulaient accompagner leurs « petits frères » face aux difficultés rencontrées pour obtenir

des garanties. Ce projet n'est pas habituel pour l'AFD car il est de petite taille (2 millions d'euros). Après une étude de faisabilité menée par l'ABPCD, l'AFD a investi sur la mise en œuvre de la structure de garantie en abondant un fonds d'un million d'euros. Elle a également accompagné les entrepreneurs et la société qu'ils allaient créer avec de l'assistance technique et de l'aide pour démarrer le projet. Aujourd'hui, cette structure, Solidis, est une société financière agréée auprès de la Banque centrale de Madagascar et de la commission bancaire et soumise à la réglementation bancaire. Cela sécurise les bailleurs et les apporteurs de fonds. La société a trois activités opérationnelles et emploie 20 personnes localement. Son activité originelle est d'apporter une garantie individuelle à des entrepreneurs qui ne trouvaient pas de garanties auprès des banques pour obtenir des financements. Solidis examine les dossiers des entreprises et les valide après leur passage devant le comité des engagements, composé de chefs d'entreprises locaux et du directeur général de la structure de garantie. Les entrepreneurs membres du comité apportent une garantie professionnelle et morale sur la nature du projet et sa faisabilité. En fonction de la qualité du dossier, Solidis apporte sa garantie financière. Pour des raisons de coût de production des dossiers, Solidis a développé des services de garantie par lots de micro-entreprises apportées par des institutions de microfinance. **Enfin, Solidis a acquis une crédibilité sur le marché bancaire local et auprès des bailleurs et a remporté la gestion d'un fonds plus important de 4 millions de dollars, qui est un don de la Banque mondiale.** Et depuis 2013, Solidis fait de la garantie partielle de portefeuilles de banques. Ses trois activités recouvrent donc la garantie aux entreprises individuelles, le partenariat avec des institutions de microfinance et l'offre de garantie via différentes banques.

Jean-Luc KONAN – Benoît FISSE, revenons sur le relèvement des plafonds pour les compagnies d'assurances. Cela risque d'entraîner la disparition de certaines compagnies d'assurance, puisqu'une bonne partie d'entre elles ne parviennent même pas à atteindre les minima fixés antérieurement. La concentration autour de grands groupes régionaux va se trouver favorisée. Sacrifie-t-on ainsi des marchés de niche au profit de la taille ? Ne délaisse-t-on pas les plus défavorisés ? Peut-on compter sur le numérique comme moyen de pénétration des marchés ?

Benoît FISSE

*Directeur du Développement Europe/Afrique,
GRAS-SAVOYE*

La réforme du code Cima porte sur la recapitalisation des fonds des compagnies d'assurance. Celles-ci ont cinq ans pour atteindre le seuil de 5 millions contre un million antérieurement. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, il y a quatre pays - la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon et le Sénégal – dans lesquels il existe des compagnies d'assurance qui ont une taille suffisante pour respecter les nouveaux critères. **Cette région compte 130 compagnies d'assurance mais la moitié d'entre elles risquent de disparaître. Elles auront le choix de grandir, de fusionner ou de fermer.** Le secteur de l'assurance est donc en pleine mutation. Certes, le digital va aider à at-



teindre les populations excentrées mais il reste beaucoup d'obstacles à lever. Il est important de faire comprendre au public le but de l'assurance, encore vue comme une taxe supplémentaire. La seule assurance obligatoire concerne l'automobile et dans ce domaine, 50% des sinistres restent impayés. Il existe un vrai déficit d'image et pour le particulier, s'assurer n'est pas une priorité car il pense d'abord à se nourrir, à se loger, à s'éduquer et à se soigner. Le secteur des assurances compte sur les opérateurs téléphoniques et les banques pour distribuer les assurances. Un autre challenge important est la formation car la qualité des ressources humaines est le premier capital de l'assurance qui est un secteur de services. Beaucoup de bouleversements sont en cours dans ce secteur. Des acteurs internationaux quittent l'Afrique car la politique de conformité est trop contraignante par rapport aux résultats escomptés (Zurich a vendu une filiale au Maroc par exemple). Parallèlement d'autres acteurs déjà présents se réorganisent pour réinvestir (Axa a par exemple acheté une compagnie au Nigéria et en Egypte et prend des participations dans le secteur privé et dans des start-ups). Allianz se réorganise, Saham développe un pôle assurances. Des champions locaux et régionaux cherchent des alliances, comme Sonar au Sénégal. La zone Cima est ainsi en pleine évolution comme l'a montré la récente assemblée générale de la fédération des assureurs africains (Fanaf) à Marrakech. Le marché va croître avec le digital qui va toucher la majorité de la population avec de nouveaux produits alors qu'aujourd'hui seules les PME sont concernées par les assurances. En Afrique, l'assurance représente 70 dollars par tête et par an (contre 3 à 4000 dollars en Europe) et 2 à 3 milliards d'euros d'actifs ont été investis dans la zone Cima.

Jean-Luc KONAN - Stéphane Woerther, les cinq priorités de la BAD (Banque africaine de développement) pour l'Afrique sont : éclairer, nourrir, industrialiser, intégrer et améliorer la qualité de vie. Elles ont toutes un dénominateur commun : la nécessité d'infrastructures solides pour permettre le développement économique.

Stéphane WOERTHER

managing partner, Philae Advisor

Sans infrastructures, il est impossible de développer le tissu économique. Cette problématique est au cœur de métier de Philae Advisory, qui travaille avec les acteurs privés, locaux et internationaux et des gouvernements. Il existe désormais une vraie sophistication des financements des investissements en infrastructures, avec des produits de plus en plus variés. C'est une complexité additionnelle



que les entrepreneurs locaux doivent savoir gérer. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de l'énergie solaire, en plein essor. Les entrepreneurs locaux ont de bonnes idées et le savoir-faire technique mais ils se retrouvent souvent confrontés à ce mur de complexité. Le réflexe est d'aller frapper à la porte de l'AFD, qui a aussi des produits de plus en plus complexes. Chaque jour naît un nouveau fonds de private equity dédié aux infrastructures énergétiques. L'énergie représente en effet la moitié des infrastructures financées, l'autre moitié étant le transport. La part du privé reste cependant minoritaire et le financement public - notamment chinois - est majoritaire. Cela étant, la capacité budgétaire des Etats se réduisant et les besoins étant énormes, le privé investit de plus en plus dans ce domaine. **Les fonds d'investissement sont nombreux à vouloir intervenir mais, sur le terrain, les projets « bancables » manquent. Les banques de développement restent des acteurs incontournables et le seront encore longtemps.**

Jean-Luc KONAN - Pourquoi reste-t-il si peu de banques nationales de développement en Afrique ? Il n'existe quasiment plus de banques de ce type pour guider la politique de développement des pays africains. Il faut donc prendre des risques spécifiques et avoir des fonds propres suffisants pour financer les infrastructures.

Stéphane WOERTHER - Il faut mettre l'accent sur les problèmes de gouvernance des banques de développement. Les liquidités sur le marché sont en constante augmentation, à la fois grâce aux banques, aux fonds de pension et bientôt aux assureurs mais aussi aux banques étrangères qui s'implantent localement. Les banques locales sont dans une dynamique positive en Afrique de l'Ouest. De plus, comme praticien, le fait d'opérer en franc CFA sur le marché ouest-africain est un réel avantage et rend possible le financement à long terme.



Jean-Michel SEVERINO - J'ai passé cinq ans de ma vie à fermer les banques de développement dans les années 1990-95 car elles étaient toutes en faillite. Les crédits de ces banques étaient octroyés aux « amis » des régimes en place et il n'y avait aucun remboursement. Ces banques sont donc mortes de leur identité même de banques publiques. L'idée de banque publique de développement n'est pas mauvaise en soi : plusieurs pays occidentaux ont su ériger des banques publiques de financement des PME comme Bpifrance ou la KfW en Allemagne. **L'enjeu est d'établir des mécanismes de décision pour mettre le banquier public à l'abri de l'interventionnisme politique.** Dans les années 1980-90, les pays africains n'y sont pas parvenus. Il faudrait que les nouvelles banques de développement mettent en place une gouvernance indépendante des pouvoirs politiques.

Philippe HERZOG - La Banque centrale d'Afrique de l'Ouest est actionnaire de la BOAD (Banque ouest-africaine de développement). La solution réside-t-elle dans un actionnaire orthodoxe et sérieux ?

Jean-Michel SEVERINO - Si la BOAD est bien gérée, ce n'est pas le cas de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale) qui a été sauvée par des crédits massifs des institutions internationales et de la France. La leçon à tirer est qu'il est plus facile de préserver l'indépendance de la décision financière au niveau régional qu'au niveau local. Certaines banques nationales de développement ont cependant survécu en Afrique du Sud, en Afrique de l'Est ou au Gabon.

Jean-Luc KONAN - Les banques régionales ont survécu car elles sont moins dépendantes des pouvoirs politiques nationaux. Au Kenya, par exemple, les administrateurs de la banque de développement ne peuvent pas être révoqués par le pouvoir politique et ils prêtent serment devant le parlement.

Catherine BARBERO - Il faut veiller à ce que les dispositifs de garantie, tout comme les crédits, ne soient pas considérés comme un don.

Jean-Luc KONAN - La garantie doit aussi être suffisamment flexible pour servir la cible à laquelle elle est destinée.

Catherine BARBERO - La banque doit jouer son rôle en prenant une partie de la garantie. Un dispositif comme Solidis est là pour remplir une partie de la garantie, et non sa totalité.

Mamadou Lamine DIALLO, député au Sénégal - La société civile fait pression sur les institutions en matière de corruption et de bonne gouvernance. Le cadre a changé et on ne peut plus agir comme dans les années 1980. Il faut donc revoir la doctrine avec la Banque mondiale. Par ailleurs, il faut s'interroger sur le sujet de la perception du risque et du risque réel pour les prêteurs. Le travail d'I&P en Afrique contribue-t-il à modifier cette perception en Europe auprès des investisseurs ? Benoît FISSE, je remarque que, du point de vue du citoyen, les assureurs sont vus comme des collecteurs d'épargne qui ne font pas grand-chose de l'épargne collectée. Comment est gérée cette épargne ?

Jean-Michel SEVERINO - I&P est un investisseur en fonds propres et prend des participations minoritaires dans des start-up et des PME pour les accompagner. Ensuite ces participations sont revendues soit à l'entrepreneur soit à des tiers, y compris du secteur financier. On oppose souvent le métier de fonds propres et le métier de la dette or j'aime me considérer comme le meilleur ami des banquiers. Les entreprises ont besoin des banquiers pour lever du complément de dette à long terme et pour financer leur cycle d'exploitation. I&P intervient pour résoudre l'insuffisance en fonds propres des PME afin que les banques leur octroient des crédits. Les PME représentent un taux de sinistralité plus élevé pour les banques et les moyens de recouvrer leurs créances sont plus difficiles, comparé aux grandes entreprises. Pour les banquiers, une façon de résoudre ce risque est d'augmenter les fonds propres de l'entreprise. Le financeur de fonds propres et le banquier ont ainsi partie liée pour le bénéfice de l'entreprise. **Or, malgré cette convergence d'intérêts, la présence d'acteurs de capital-risque est faible et les banquiers sont peu au fait de ce que les financeurs en fonds propres peuvent apporter.** Il faut éduquer nos partenaires banquiers à travailler aux côtés de ces acteurs. Il n'existe pas d'outil miracle pour résoudre le problème de financement des PME. C'est un écosystème, un ensemble d'outils complémentaires et coordonnés (dette, garanties...) qui sont utiles pour offrir un financement efficace aux PME. Le rôle de l'assurance est de collecter de l'épargne à long terme pour apporter de la dette et des capitaux à long terme aux PME. Malheureusement se conjuguent des évolutions mondiales et locales qui rendent compliquée cette participation. La réglementation mondiale, avec Solvency 2 et le renforcement des contraintes pour les assureurs, se traduit par une régression dans le financement de l'économie réelle. En tant que développeur, je regrette cette évolution de la réglementation mondiale. L'augmentation des contraintes en capital des banques est « moins grave » dans la mesure où leur métier principal n'est pas le financement à long terme de l'économie, alors que pour les assureurs et les fonds de pension, c'est un rôle essentiel. Au niveau local et régional, l'évolution macro-économique de la zone, la faiblesse de la collecte, la nature même des primes collectées avec la prédominance de l'IARD (incendies, accidents et risques divers) sur l'assurance-vie, font qu'il n'existe pas un système des assurances très profond pour allouer les ressources. Ce système est assujéti à des contraintes spécifiques de réemploi de es fonds qui ne sont pas favorables au secteur ni au financement de l'économie réelle. **Il existe une forme d'idéologie nationaliste qui consiste à dire que les primes collectées au Burkina-Faso, par exemple, doivent servir à financer des activités dans ce pays. En réalité, on ne finance pas l'économie locale car il n'y pas de quoi réemployer cet argent localement alors même qu'il existe des besoins dans le pays voisin. On ne parvient donc pas à créer un marché de l'investissement en capital qui fonctionne au bénéfice de tous, y compris des sociétés d'assurance nationales.**

Benoît FISSE - Je partage cette analyse. Solvency 2 et ses contraintes ne sont pas adaptées aux compagnies d'assurance en Afrique. Et il existe peu de supports

d'investissement. Ainsi la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières) ne représente que 43 sociétés et la plupart sont ivoiriennes. Quant à la diaspora, elle préfère investir sur des supports plus diversifiés en dehors du continent. Les compagnies d'assurance ne jouent pas leur rôle sur le long terme car elles sont aussi en phase de restructuration, avec la multiplication par cinq des fonds propres. Avant juin 2016 et la réforme de l'article 308 du code Cima, il existait une obligation de rétention de 25% du montant des primes, le reste partant sur le marché mondial de la réassurance. Aujourd'hui les règles ont changé et le niveau de rétention a été fixé à 50% du montant des primes et pour des secteurs comme la retraite, la santé ou les marchandises transportées, il est interdit de se réassurer sur les marchés internationaux. Cette réforme a été bien accueillie dans la mesure où elle a été considérée comme un moyen de renforcer les compagnies d'assurance sur le plan local. Mais dans le même temps, on a vu les grandes compagnies d'assurance internationales se demander comment contourner cette législation et déplacer les risques et les capacités en dehors de la zone. Il faut noter aussi que les risques spéciaux (pétrole, aviation...) sont assurés à l'étranger, à Londres ou Zurich, mais pas sur le continent.

Daniel DEMEULENAERE - Lors des réunions d'investisseurs souverains et des fonds de pension, les allocations dédiées à la classe d'actifs du temps long sont de la « peau de chagrin ». Et concernant les autres classes d'actifs, ces investisseurs souverains et les fonds de pension préfèrent faire des placements en bons du Trésor américain. Or, ce serait mieux qu'ils viennent se placer sur le continent ! Au sujet de la perception du risque, il faut avoir une analyse PMA (Pays moins avancés) par PME en intégrant tous les aspects qualitatifs. Pour conduire cette approche, il faut un outil de cotation du risque, un cadre structuré pour étudier le risque et favoriser la prise de décision des équipes qui ont vocation à déployer cet outil. Une vision managériale est nécessaire. Une meilleure appréhension du risque permet de diminuer la sinistralité et de prendre plus de risques, mais de meilleure qualité.

Catherine BARBERO - Quand elle finance des PME, une banque normale mène des analyses économiques et financières. Cela étant, il faut adapter le modèle de notation au contexte africain et aux besoins spécifiques des pays. La création d'un statut de l'entrepreneur, comme c'est le cas au Bénin, est une manière de garantir une démarche entrepreneuriale vis-à-vis de la banque et de réduire les risques. Et dans l'écosystème, la présence de centres de gestion agréés et d'incubateurs permet aussi de mieux apprécier les risques.



ECHANGES AVEC L'AUDITOIRE

Ibrahim EL ALI, fondateur de BLUEGREEN - Ne faudrait-il pas mettre en place des mécanismes en Afrique pour garantir les marchés d'Etat et renforcer les capacités des PME ? Par ailleurs, il y a une question d'échelle au sujet des assureurs : la collecte du groupe Allianz en France est aussi élevée que sa collecte pour toute l'Afrique ! Enfin, il s'agit d'une conférence UE-Afrique : quand on parle des projets, ce sont les entreprises africaines qui s'expriment et quand on parle de financements, ce sont les entreprises européennes qui prennent la parole. Il faut espérer qu'un jour, la situation s'inversera.

Nathalie DAOUDA, directrice de ND Consultante - La table ronde porte sur la construction d'une industrie bancaire en Afrique mais les discussions laissent plutôt entendre l'idée d'une « transposition d'une industrie bancaire ». Ainsi Catherine Barbero évoque une « banque normale » alors que les écosystèmes en Afrique sont particuliers. On ne peut pas parler de « banque normale » au vu du stress démographique qui existe en Afrique.

Binta FALL, chargée des relations avec la presse ASCPE Les Entretiens Européens et Eurafricains - Jean-Michel Severino, la France est-elle toujours un partenaire d'avenir malgré la baisse des investissements directs étrangers (IDE) en 2016 en Afrique ?

Hawa KANTE, expert-comptable, BAEC - Je félicite Cofina pour les 30 000 crédits alloués ; combien d'entreprises créées sont parvenues à franchir le cap de trois ans d'existence ? Par ailleurs, Bpifrance est-elle prête à financer le porteur d'un projet viable qui n'aurait ni garantie, ni fonds ?

Jean-Michel SEVERINO - La garantie des marchés publics est une bonne idée. Compte tenu de l'impossibilité de trouver des banques pour refinancer le crédit d'une PME sur un acteur public, il serait compliqué pour des acteurs publics internationaux de venir mettre en place ce type de garantie. Pour qu'un mécanisme de ce type fonctionne, il faudrait demander des contreparties importantes aux Etats. C'est une idée à soumettre aux acteurs internationaux. Les IDE ont en effet baissé au cours des deux dernières années et notamment dans les secteurs des mines, de l'énergie et de la finance où ils étaient concentrés dans des pays comme l'Angola, le Mozambique, l'Afrique du Sud ou le Nigéria. Mais les IDE à portée généraliste poursuivent leur progression et parmi eux, des grands groupes investissent dans le tissu économique local, ce qui est positif. Les IDE d'origine française ont augmenté au cours des deux dernières années, tirés par des grands groupes centrés sur le marché intérieur africain. C'est le cas de Danone, L'Oréal, Orange, qui sont des moteurs de l'investissement et n'ont aucune raison de changer de stratégie. Parmi les entreprises du CAC 40

français, l'Afrique est l'un des trois sujets stratégiques. La France est en effet devenue un pays d'industrie légère et de biens de consommation en phase avec le marché africain et sa démographie. En Afrique, c'est la zone franc CFA non minière et non pétrolière qui réalise la meilleure performance économique du continent. On peut vouloir réformer le franc CFA pour tout un tas de raisons - souveraineté, identité, etc. - mais il n'existe pas de crise de balance des paiements dans cette zone et les IDE continuent à croître. Ce n'est pas le cas de la zone CEMAC où un ajustement sera nécessaire en raison de la baisse des prix des matières premières. Concernant la performance des entreprises, l'expérience nous enseigne que sur les 80 start-up dans lesquelles I&P a investi, seules 5 ont arrêté leur activité. Le taux de mortalité des PME africaines n'est pas pire qu'ailleurs dans le monde. Il faut noter que nos investissements sont réalisés dans l'Afrique non minière et non pétrolière, car les économies basées sur l'exploitation de matières premières sont fluctuantes, peu compétitives, compliquées pour les investisseurs en fonds propres et instables pour des start-up.

Benoît FISSE - Les IDE d'origine chinoise en Afrique sont aussi en retrait même si les Chinois sont toujours présents. Les start-up rencontrent les mêmes problèmes qu'ailleurs pour s'assurer : on leur demande toujours les trois derniers bilans. Il leur faut donc un bon courtier pour les aiguiller.

Daniel DEMEULENAERE - Bpifrance a un plan pour l'Afrique alors qu'elle n'en a pas pour d'autres zones géographiques. Elle déploie 25 milliards d'euros et compte 80 000 clients. Un sondage réalisé auprès de 3 millions de clients montre que 50% d'entre eux répondent « oui » à la question « Voulez-vous aller en Afrique ? ». Notre travail est d'accompagner nos clients dans leurs partenariats sur le terrain. Nous sommes volontaristes sur le continent africain. Notre mandat est d'intervenir pour soutenir les entreprises françaises innovantes. Nous pouvons cependant financer des fonds en capital développement en Afrique mais cela reste marginal.



TABLE RONDE

Bâtir une économie de la culture et donner sa place au cinéma

Animée par **Philip JUDITH-GOZLIN**, réalisateur et producteur

Avec :

Holly AYLETT, vice-présidente de l'association des coalitions européennes pour la protection des auteurs et le financement des industries créatives

Jean-Marie BARBE, réalisateur indépendant et intervenant à l'Université de Grenoble, créateur des Etats généraux du documentaire de Lussas

Nicolas BINCTIN, professeur de droit de l'Université de Poitiers

Chloé Aïcha BORO, écrivain et réalisatrice

Martial ZE BELINGA, économiste et sociologue

Philip JUDITH-GOZLIN

Réalisateur et producteur



Dans tous les secteurs d'activité, la culture, l'écologie, l'éducation, le numérique, voire même le financement, l'image devient un outil incontournable y compris dans le cadre institutionnel. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui : ce que l'on appelle maintenant l'industrie cinématographique est, après l'armement, la deuxième industrie la plus importante aux Etats-Unis et elle prend aussi une ampleur considérable en Europe. **Il serait judicieux d'œuvrer à la prise de conscience de l'importance de l'image pour développer l'ensemble des secteurs économiques d'Afrique de l'Ouest.** Ma première question est destinée à Martial : quels sont les secteurs d'activité qui pourraient apporter le plus, à travers l'image, à l'Afrique de l'Ouest ?

Martial ZE BELINGA

Economiste et sociologue

Pour commencer je me permets d'ouvrir une parenthèse pour rappeler, suite aux interventions de la table ronde précédente, que la monnaie est aussi un artefact de la culture. Elle est produite historiquement et elle a des significations. Les sciences économiques et sociales aujourd'hui fonctionnent selon un principe méthodologique simple qu'on appelle l'individualisme méthodologique, et qui suppose que les individus choisissent d'abord librement leurs options économiques. Or ce n'est pas le cas de la monnaie du Franc CFA, puisqu'il n'y a pas eu de choix individuel produisant cet artefact. Donc raisonner dans le cadre du Franc CFA en tant qu'économiste est un

non-sens. Le terme même de « Zone Franc CFA » est extrêmement problématique car lorsqu'on utilise un Franc CFA au Cameroun ou au Sénégal, il ne s'agit en fait pas de la même monnaie. Il y a donc aussi une dimension culturelle dans la monnaie. Pour répondre à la question qui m'a été posée, ma première observation serait de dire que s'il y a bien un domaine qui a été littéralement peu reconnu, malgré sa très forte attractivité internationale et pluriséculaire, c'est celui de la culture. L'objet africain qui a été le plus valorisé en France ces dernières années est un masque gabonais dit « Ngil Fang » acquis par Liliane Bettencourt pour 5,9 millions d'euros en 2006. Le simple fait que ce genre de fait n'entre pas dans l'analyse économique classique des pays africains pose un problème énorme de décolonisation de l'économie. Mais cela cache un problème économique encore plus important. Le produit d'un savoir-faire africain le plus vendu depuis 20 ans est le djembé. C'est un produit dont le nom africain est rentré dans le dictionnaire français et dans d'autres dictionnaires européens. La production internationale du djembé est aujourd'hui plus importante que la production intérieure, il est enseigné dans les conservatoires aux Etats-Unis comme en Europe. Et pourtant il n'existe aucune analyse économique classique, ni même une analyse de l'économie de la culture, qui prenne en compte le djembé, alors même qu'il constituerait la filière d'exportation africaine la plus importante et la plus réussie – puisqu'il s'agit d'un produit transformé, qui s'est adapté à travers le temps. On pourrait d'ailleurs faire des analyses comparables avec la kora, qui a également connu un processus d'adaptation permanente : auparavant fabriquée avec des boyaux d'animaux, elle est désormais en nylon.



En résumé, il est important de comprendre qu'il y a un énorme impensé, dans la génération actuelle, des modèles de développement qui s'offrent aux Africains pour l'avenir. Notre génération de modèles est au minimum corrompue et impropre à produire des changements de type transformationnel. Lorsque l'on raisonne en termes de croissance, on est dans du quantitatif. Vous pouvez avoir des décennies de croissance, comme c'est le cas dans certains pays africains, sans qu'il n'y ait d'amélioration au niveau du développement. Parler de balances des paiements à l'équilibre ne suffit pas, il faut interroger les contenus. Certains pays africains sont dans un équilibre de prédation : ils importent des produits manufacturés et exportent des matières premières. **Les activités de la culture offrent une alternative de pensée que les Etats, mais aussi les jeunes et les entrepreneurs, devraient investir davantage. C'est l'avenir : tous les grands pays émergents (la Corée, la Chine, l'Inde) ont aujourd'hui des plans stratégiques pour la culture.**

Philip JUDITH-GOZLIN - Madame Boro, pourriez-vous nous parler de la manière dont vous avez pu monter votre film ?

Chloé Aïcha BORO

Ecrivain et réalisatrice



L'accès aux financements pour les créateurs africains est une problématique récurrente. Le cinéma ouest-africain, bien qu'il existe toujours, est dans une situation de survie. De façon générale, le cinéma est financé par des subventions étatiques. En Afrique des lignes budgétaires sont allouées dans certains pays, mais elles restent limitées. La Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali disposent de centres nationaux de cinématographie, mais les budgets sont minimes, et pour obtenir un financement dans l'un de ces pays il faut avoir un projet qui plaise au Ministère de la Culture et avoir les bons contacts. Les financements étatiques restent donc anecdotiques. Il y a des initiatives formidables, comme Africadoc, qui nous aident beaucoup, en nous donnant accès à des formations. Mais concrètement, le financement reste un vrai combat. En principe, les chaînes de télévision achètent ou préachètent des projets. Mon film Farafin Ko a par exemple pu être financé grâce à un préachat de la chaîne de télévision française Public Sénat. En revanche, lorsque j'ai voulu faire diffuser ce film à la télévision nationale au Burkina Faso, on m'a plutôt demandé combien j'étais prête à payer pour cela. J'ai la chance de vivre en France et d'avoir la double nationalité, ce qui m'a permis de pouvoir bénéficier d'aides financières, mais tous les artistes africains n'ont pas cette chance. Dans certains pays d'Afrique l'industrie

du cinéma repose beaucoup sur le secteur privé, mais en Afrique de l'Ouest ce secteur est quasiment inexistant. Pour cette raison, les initiatives comme **Les Entretiens Eurafricains sont importantes. Elles permettent de faire le lien entre les artistes, (qui ont beaucoup d'idées mais peu de moyens financiers), et des acteurs du secteur financier et bancaire. Il est important que ces derniers commencent à regarder l'industrie du cinéma comme une activité qui peut être lucrative. Il y a un engouement, une demande du public.** Au Burkina Faso, lorsque l'on produit un film qui parle des réalités locales et dans lequel les gens se reconnaissent, on remplit les salles et on parvient sans difficultés à rembourser le film. Certaines personnes ont déjà compris l'intérêt qu'elles pouvaient trouver en investissant ce créneau, comme Aboubacar Diallo, qui fait des films populaires et avec peu de moyens techniques, mais qui intéressent le public et qui lui permettent de rembourser les frais de production. Et les artistes ne sont pas obligés d'aller dans ce sens : ils doivent avoir le droit de réaliser des films ambitieux, avec une qualité technique qui leur permette de proposer leur film en Afrique et ailleurs dans le monde. Pour que cela soit possible, il faut que le secteur privé s'investisse vraiment et prenne des risques en finançant des projets et en octroyant des prêts aux artistes.

Philip JUDITH-GOZLIN - Madame Aylett va maintenant nous parler des possibilités de partenariats avec les pays africains actuellement en discussion au sein des institutions européennes.

Holly AYLETT

Vice-présidente de l'association des coalitions européennes pour la protection des auteurs et le financement des industries créatives



Pour répondre aux propos de Chloé Aïcha, nous voulons réellement que les projets de films africains soient portés sur les écrans. Pour cela il faut fournir des infrastructures afin de développer des industries de production locales. Dans les pays européens, le cinéma est subventionné par les Etats. Les économies nationales sont suffisamment solides pour permettre l'existence de ces subventions et les Etats ont une véritable stratégie politique concernant l'économie de la culture. Au Royaume-Uni les industries créatives représentent entre 7,3 et 7,5% du PIB ce qui en fait le deuxième secteur économique derrière le secteur financier. Les ressources créatives, les talents créatifs sont infinis, si on dispose des moyens pour les valoriser. Grâce à une politique gouvernementale volontariste mise à l'œuvre depuis les années 1980, le Royaume-Uni est

devenu un carrefour culturel et il le demeure malgré le Brexit. Des coalitions d'Afrique et d'Europe sont composées d'artistes et d'organisations créatrices qui surveillent la politique culturelle et font campagne pour la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la diversité de l'expression culturelle. Cette convention a été adoptée par 145 pays depuis 2005 et elle fournit un ensemble de mesures utiles pour renforcer les industries culturelles et créatives. Cette convention proclame que les œuvres d'art ont une double identité, culturelle et économique, qui doit être protégée. Elle affirme que les Etats sont compétents pour créer des politiques culturelles qui favorisent la diversité des expressions culturelles. Cette affirmation est extrêmement importante dans le contexte de mondialisation où les accords commerciaux bilatéraux prolifèrent et subordonnent les objectifs culturels à des objectifs économiques et sapent l'importance de l'artiste dans la constitution de la société civile. Un autre aspect important de la convention est l'accent mis sur les mesures visant à promouvoir les échanges et les coopérations en priorité avec le Sud. Nous avons grand besoin d'un flux plus équilibré des biens et services culturels. **Selon les chiffres de l'UNESCO, en 2013 l'exportation des services culturels des pays dits en développement ne représentait que 2% du commerce mondial.** L'UNESCO a créé un fonds international pour la diversité culturelle, pour permettre de financer des infrastructures, soutenir les artistes et développer des compétences en matière de politiques culturelles. A ce jour, 6 milliards de dollars ont permis de financer 90 projets dans 51 pays en développement. L'objectif est de renforcer la production locale. En décembre dernier à Bamako, ce fonds a soutenu une rencontre de quatre jours organisée par la coalition africaine, pour explorer les façons d'améliorer le statut de l'artiste. **Nous savons que les artistes africains vivent dans des conditions inacceptables. Ils constituent une force de travail qualifiée et disponible, mais à peine reconnue.** Des recommandations ont été formulées durant cette rencontre afin de renforcer le statut des artistes dans la société : recrutement associatif ou syndical, création de caisses de solidarité, d'une mutuelle de santé, amélioration de la fiscalité touchant la production artistique... Lors de cette conférence, les droits d'auteur ont été reconnus comme essentiels pour permettre une rémunération équitable des artistes, et les intervenants présents lors de cette rencontre ont plaidé pour une meilleure application des lois en vigueur. La mise en place d'une formation pour aider les artistes à s'appropriier ces droits d'auteur s'est également révélée indispensable. La coalition africaine a recommandé de prendre exemple **sur le projet « Artmap » mis en place au Maroc.** Cette cartographie est un inventaire répertoriant les structures, infrastructures, artistes, opérateurs, professionnels du domaine artistique et culturel au Maroc et de la diaspora. L'objectif d'une telle base de données est de dresser un état des lieux pour faciliter la mise en place ou l'évolution de politiques culturelles. C'est un travail de longue haleine qui vise à transformer les plaidoyers en politiques concrètes. La coalition s'est également penchée sur la question de la gestion du numérique. Comment créer un environnement propice aux nouvelles technologies, tout en ayant une régulation qui

facilite la concurrence, la circulation et la protection des données ? Dans le contexte actuel, où les infrastructures sont monopolisées par des groupes géants, la coalition européenne fait campagne en faveur d'un changement au niveau de l'Union européenne pour faire en sorte que les immenses sociétés qui dominent internet (Google, Facebook, Amazon, Apple) respectent la réglementation locale, paient des impôts, et respectent les droits d'auteurs. **La question de la gestion d'internet est centrale, car liée à la distribution des films et à l'exploitation des services de vidéos à la demande. C'est un terrain de jeux totalement inégal, en faveur des sociétés transnationales, aussi bien en Europe qu'en Afrique.** La croissance du numérique signifie que les plateformes et les intermédiaires sont transformés, passant de simples services d'hébergement à un rôle clé, dont la promotion des contenus et l'exploitation des données. Or il s'agit d'œuvres créatives, et il est important de protéger les productions locales face à la domination d'Hollywood. Internet menace le pluralisme et la mémoire collective.

Philip JUDITH-GOZLIN - Monsieur Binctin, pourriez-vous nous expliquer pourquoi une économie de la culture formelle est absente en Afrique de l'Ouest, et quelles lois existent et pourraient permettre de remédier à ce problème ?

Nicolas BINCTIN

Professeur de droit de l'Université de Poitiers



Tout d'abord le sujet de cette table ronde est excellent et il n'est pas à séparer de celui de la table ronde précédente car sans investissement on n'a pas de création. **On aurait pu mélanger les intervenants des deux panels pour faire se rencontrer financeurs et créateurs.** D'autant plus que l'on est face à une industrie prototype, chaque création est une nouveauté unique dont la production nécessite une prise de risque importante. Un prototype qui trouve son marché génère beaucoup de revenus, mais statistiquement c'est le cas pour seulement 20% des prototypes. Donc 80% des investissements n'aboutissent pas, mais l'intérêt de l'environnement culturel est que même en l'absence de marché, l'investissement n'est jamais totalement perdu car même si elle n'est pas rentable l'œuvre d'art existe tout de même. Au-delà du cinéma, ce sont les industries culturelles et créatives dans leur ensemble qui nous intéressent ici. Comme l'a rappelé Madame Aylett, elles représentent une part importante du PIB : en Europe et en France elles sont même devant l'industrie automobile. L'UNESCO s'y intéresse, l'Union européenne en a fait une de ses priorités de développement, Ernst&Young pu-

blie un rapport tous les deux ans sur l'industrie culturelle et créative. On est en présence d'une industrie à forte valeur ajoutée, fondée sur de l'entrepreneuriat, et qui va pouvoir être directement intégrée dans les modèles d'une nouvelle économie. Donc dans une logique de croissance économique de l'Afrique de l'Ouest, il est évident que les industries culturelles et créatives ont une place majeure à occuper, et je pense que bien au-delà du cas du djembé, qui est certainement un cas caricatural de la situation, la musique, les tissus, le cinéma, le design, le développement de jeux vidéo, tous ces éléments supposent de la créativité, de la formation, et des réseaux pour diffuser les contenus. **La créativité, personne ne doute ici que l'on puisse la trouver en Afrique de l'Ouest comme on peut la trouver ailleurs dans le monde, mais il faut investir dans la formation car c'est le seul moyen de réformer une économie.** Il faut également disposer d'infrastructures pour permettre le financement des prototypes, comme cela a déjà été évoqué dans cette table ronde. Cette infrastructure est très dématérialisée, évanescente, elle génère des problèmes de mesures économiques car les balances n'y sont pas toujours très sensibles, **et ces difficultés sont accrues en raison de la présence d'une économie informelle qui constitue le premier réseau de diffusion des biens culturels et créatifs.** Il n'est donc pas pris en compte dans les statistiques de l'Etat. Et cela vaut pour l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest. Au-delà de la question des statistiques, l'enjeu est celui des sources de financement, car comme l'a rappelé Chloé Aïcha Boro, il est impossible de produire un film sans financement car le propre des industries de prototype est qu'il faut d'abord trouver un financement pour ensuite pouvoir produire un bien culturel. Partout dans le monde les artistes ont donc besoin de financements et/ou de préfinancements. En France, le poids des financements publics ou collectifs dans la production culturelle est énorme, il y a peu d'endroits au monde où l'on trouve une production culturelle aussi étatisée. D'autres modèles existent et sont tout aussi efficaces et performants. Je pense que l'intérêt n'est pas de transposer, mais de trouver le bon modèle à adopter pour permettre l'essor des industries culturelles et créatives. Quel rôle peut jouer le droit dans ce contexte ? Le droit va servir en amont ou en aval de la création, essentiellement pour structurer le financement, pour approprier la création, pour organiser l'exploitation des biens créés, pour assurer que l'utilisation économique des biens créés génère des revenus d'une part, et que l'utilisation qui en est faite soit conforme au souhait du créateur d'autre part. **En Afrique de l'Ouest, le droit de la propriété intellectuelle a selon moi des standards tout à fait satisfaisants, et le droit n'a pas besoin d'être réformé. Cependant, il y a un problème au niveau de sa mise en œuvre,** et un décalage entre l'existence de la norme et son efficacité. Celle-ci est très faible, au travers des sociétés de gestion collective, des réseaux de distribution, dans la collecte, dans les contrats, etc. Ce n'est donc pas la loi mais la culture des opérateurs qui doit être réformée, pour assurer le respect du cadre légal existant. L'économie du savoir est en situation de faiblesse car une fois que la création est diffusée, elle ne peut se défendre sans le respect des droits qui existent pour la

protéger. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager une dynamique spécifique de la propriété intellectuelle dans l'espace de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle). Par exemple je pense que la loi pénale Camerounaise de 2016 est très symbolique à ce titre car elle intègre dans le droit camerounais une série de sanctions pénales pour les atteintes à la propriété intellectuelle. Et cette loi distingue plusieurs types de sanctions selon les droits de propriété intellectuelle, et les sanctions les plus lourdes sont de très loin réservées aux droits d'auteur. L'objectif de cette loi est de protéger les productions locales des contrefaçons, pour leur permettre de générer des revenus. On retrouve la même logique dans de très nombreux Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Philip JUDITH-GOZLIN - Monsieur Barbe, pouvez-vous nous parler de l'activité du pôle d'excellence documentaire de Lussas ?

Jean-Marie BARBE

Réalisateur indépendant et intervenant à l'Université de Grenoble, créateur des Etats généraux du documentaire de Lussas



Lussas est un lieu atypique dans un milieu rural alors que la production cinématographique en France est hyper centralisée. C'est par positionnement politique et désir de cinéma qu'on a décidé de faire du cinéma dans notre village. Avec le développement de l'informatique et de la vidéo, on s'est dit que l'on pouvait nous aussi devenir un centre. Selon nous, les images sont une forme de pensée et on a voulu créer un lieu de rendez-vous annuel pour réfléchir au sens des films et à leur fonction dans la société. Aujourd'hui le pôle de Lussas emploie 40 personnes autour d'une dizaine de structures, dont une qui développe le programme « Africadoc ». Ce programme est précurseur de « Doc Monde », une action de mise en place d'un réseau international de documentaristes qui forme des producteurs et des réalisateurs dans les pays d'Afrique et organise leur rencontre avec des diffuseurs européens. La répartition est assez simpliste : au Nord il y a l'argent, au Sud il y a une capacité de création, d'invention, et un terrain immensément vierge car tout est à documenter. Depuis douze ans on se bat. A Saint Louis au Sénégal, on a mis en place un master de réalisation et de production. On organise chaque année des résidences d'écriture dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Des réalisateurs sont sélectionnés et leurs projets sont coproduits avec un budget de 40 000 à 80 000 euros par film, pour 15 à 20 films par an. L'argent

vient du Nord, mais le travail et l'auteur sont du Sud donc depuis le début des années 2000, l'industrie n'appartient plus au Nord. C'est une idée capitale : **aujourd'hui on fait un reportage avec un iPhone, à condition d'avoir appris un certain nombre de fondamentaux. Cette technique de production n'appartient plus au Nord, mais à tout le monde.** Un jeune gamin des rues de Saint-Louis, de Dakar, de Bobo-Dioulasso ou de Lomé, s'il est allé à l'école, s'il a une ouverture au monde et une curiosité, et si son désir de cinéma rencontre une offre de formation, peut tout à fait devenir un cinéaste. Il y a environ 150 cinéastes documentaristes qui ont été formés, dans 18 pays, depuis 12 ans. On réussit à former des réalisateurs, des producteurs indépendants ; il y a environ 25 PME qui se sont constituées depuis 8 ans dans les 18 pays concernés. Ces PME produisent un à deux documentaires d'auteur par an. Elles profitent d'une formation accélérée, dans le master de Saint-Louis ou dans celui de Grenoble (en partenariat avec Lussas). Elles acquièrent un niveau de compétences qui leur permet de produire des films d'auteur. A partir de là il leur est facile de produire des films d'entreprise, des films de publicité, de faire du business. Mais notre objectif est de créer des films d'auteur, d'où le niveau d'exigence de notre formation. **Le documentaire a plusieurs fonctions : il crée la mémoire des peuples,** l'histoire de demain, les outils de transmission de ce que sont les sociétés. C'est donc l'investissement dans cette fameuse mémoire de Hampâté Bâ qui, aujourd'hui, passe par les images. Filmer les intellectuels africains ou ceux qui font avancer les sociétés africaines aujourd'hui est une nécessité évidente, mais personne ne le fait par manque de moyens. Les jeunes producteurs ont envie de filmer la mémoire, mais ils n'en ont pas les moyens. Nous leur permettons chaque année de produire un film. C'est peu. Pourquoi cela ne va-t-il pas plus loin ? La première raison est que jusqu'à présent, le continent africain a manqué de salles de cinéma. La situation est en train de changer, et on constate un retour des salles. Par ailleurs, les télévisions publiques et privées ne jouent pas leur rôle, car elles n'investissent pas dans les créations africaines. C'est pour cette raison que nous avons mis en place la plateforme Africadoc, qui est un vrai réseau de professionnels basé sur des liens de fraternité très forts, qui allie art et industrie, passion et compétences. Grâce à cette plateforme, un Tünk Afrique va diffuser des films documentaires d'auteurs africains à partir de l'année prochaine. Pour terminer, j'aimerais citer la création d'un fonds de soutien amorcé au Sénégal, auquel on peut espérer trouver des financements des Etats. Mais il faut faire pression pour que l'UEMOA fasse la même politique que celle qui est appliquée en France : lorsqu'un Etat investit un euro pour financer des créations culturelles, l'UEMOA investit deux euros. Cela offrirait de véritables perspectives pour produire des documentaires, des films d'auteur, des films d'animation, de la fiction.

Philip JUDITH-GOZLIN - Monsieur Ze Belinga, que pouvez-vous nous dire de l'exode des artistes africains vers l'Europe et des conditions de vie de ces artistes immigrés ? Quelles sont leurs possibilités une fois en Europe ?

Martial ZE BELINGA - On a tous la conviction qu'il n'y a pas de financements dans le secteur culturel. Mais cela n'est

pas vrai. C'est une question de priorisations. La composition de la salle aujourd'hui est tout à fait représentative des priorités de l'élite africaine : quand il y a des possibilités de financer des projets dans la culture, on ne le fait pas, ou alors on fait de l'instrumentalisation politique. Ce n'est pas simplement une question de moyens. Et pour preuve : lorsque l'on regarde ce qui se fait hors de l'Afrique de l'Ouest francophone, on trouve des financements privés, au Nigéria ou en Afrique du Sud par exemple. D'autres modèles existent, ce n'est pas toujours l'Etat qui finance. Dans les sociétés d'influence française, on pense que les financements ne peuvent provenir que de l'Etat. Or, la source étatique en France provient de l'image que l'élite française se fait de la culture. Il y a donc une question de priorisation et plus précisément une question de colonialité. **L'histoire a produit une espèce particulière d'élite qui a un problème avec sa propre culture et avec sa propre langue. On retrouve ce problème dans les contenus mêmes au cinéma.** Pourquoi les humoristes africains ont-ils eu autant de succès à un moment donné alors que les cinéastes n'avaient aucun succès ? Parce qu'ils parlent le langage du peuple, Nollywood raconte les intrigues quotidiennes dans lesquelles les gens se reconnaissent. Cette question de priorisation va plus loin. Pour revenir sur la question de l'artisanat, qui est tout sauf une caricature de l'économie de la culture, il faut bien comprendre que c'est une bonne chose qu'on ait lancé le mouvement des industries culturelles et créatives depuis 1994 avec le programme australien Creative Industries. Néanmoins, les sociétés africaines possèdent des artisanats culturels, et non pas des industries culturelles, car ce sont des sociétés moins industrialisées. Lorsque l'on regarde le peu d'études que l'on a aujourd'hui, on constate que la culture recrute davantage dans l'artisanat que dans les autres secteurs. Les Africains n'ont donc aucune raison de privilégier d'autres secteurs - qui proviennent d'ailleurs souvent de la demande extérieure. La demande extérieure est une contrainte car une fois que les producteurs africains sont financés par l'extérieur, ils ne savent plus à quel public ils s'adressent. S'ils créent pour leur marché, alors ils ont un public ; en revanche s'ils créent pour être sélectionnés par le financement extérieur, ils ont un autre public. De ce point de vue, l'artisanat est un exemple représentatif pour lequel on observe des effets extrêmement forts de « lutte contre la pauvreté » - expression que je n'aime pas employer, car on ne réduit pas un peuple à un objectif de lutte contre la pauvreté - car on y trouve des jeunes, des femmes, des personnes qui n'ont jamais été scolarisées, qui exportent leurs produits partout dans le monde. On y observe de véritables effets en termes de mobilité sociale. Or les policy makers ne s'intéressent pas à ces effets. Il y a pourtant eu des rapports internationaux dans ce sens, comme le rapport « Africa can compete » de la banque mondiale en 1994. **Sur le plan juridique, il est vrai que l'OMPI et l'OAPI font des efforts importants pour produire une législation qui protège suffisamment. Mais il y a un problème très sérieux de « biopiratage ».** Il est par exemple difficile de protéger des modèles de tissu comme le tissu Bogolan, qui est produit dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et qui a été repris par des couturiers occidentaux. Tous les motifs africains à grand

succès ont été repris à l'international et les pays africains n'ont pas mis l'énergie suffisante pour produire des outils juridiques pour protéger ces modèles. Il est donc nécessaire de produire de nouvelles normes pour éviter ces situations de biopiratage. Dans le cas contraire, les produits africains resteront une source de prédation absolument naturelle. Certaines firmes commandent des échantillons de tissus dans des grands salons africains pour ensuite produire les tissus à grande échelle en Asie. Ce phénomène prouve qu'il y a une demande excédentaire sur les marchés mondiaux mais l'offre africaine ne peut pas la satisfaire. Il faut donc que les acteurs publics et privés développent l'offre en Afrique.

Nicolas BINCTIN - Partout dans le monde, les industries culturelles et créatives se caractérisent par la présence de petites entreprises et de l'artisanat. Notre faiblesse est de chercher des problématiques spécifiques alors que le problème est global. Les producteurs de films, de livres, de tissus, sont généralement des petites entreprises, à l'exception de quelques mastodontes. Il y a toujours une poignée de multinationales et des myriades de petites entreprises. Concernant le problème de l'appropriation des créations traditionnelles, je pense qu'il faut nuancer les propos de M. Ze Belinga. D'une part, le premier déposant de modèle auprès de l'OAPI est une société de la Côte d'Ivoire spécialisée dans la production de tissus. C'est à elle de se les approprier sur son territoire et en-dehors de son territoire ; c'est peut-être ce qu'elle ne fait pas assez. D'autre part, **nulle part dans le monde on ne peut être propriétaire d'apparences traditionnelles divulguées depuis des centaines d'années ; les tenues traditionnelles n'entrent pas dans le cadre de la propriété intellectuelle. Ne vous mettez donc pas en situation de victime.** Les motifs traditionnels africains sont dans le domaine public, au même titre que les tissus bourguignons qui existent depuis 200

ans. En revanche les tissus africains produits aujourd'hui sont soumis à des droits d'auteur et ils sont protégés par les indications géographiques de provenance.

Martial ZE BELINGA - Si vous indiquez l'origine d'un produit vous ne le protégez pas davantage car rien n'empêche les autres producteurs de mettre sur le marché des produits similaires en changeant uniquement le nom. L'absence de protection explique qu'aujourd'hui des créateurs font de grands défilés internationaux avec des étoffes africaines sans que les créateurs de ces modèles ne puissent être rémunérés. Il n'y a pas de fatalité, les créateurs africains peuvent se mobiliser pour apporter des réponses à ces problèmes grâce à une production juridique, économique, marketing.

Holly AYLETT - Ce sont les activistes culturels qui doivent apporter les changements nécessaires. L'Union africaine vient de créer, à Addis Abeba, une Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma, qui pourrait aider à initier de tels changements. Il faut également rééquilibrer la chaîne des valeurs du numérique en faveur des créateurs car à l'époque de la vidéo à la demande, seulement 2% du chiffre d'affaires des géants du numérique reviennent aux producteurs.

Jean-Marie BARBE - L'audiovisuel peut trouver des sources de financement auprès des télévisions et des salles de cinéma, mais le cinéma d'auteur a aussi besoin de financements publics. Le Niger et le Sénégal ont mis en place, pendant un an, un fonds national de soutien aux projets, constitué pour un tiers par les Etats et deux tiers par l'UEMOA. Il faut développer ce type de fonds commun, que l'Union européenne doit soutenir, et qui doit être l'impulsion, le financement régulier qui permettra le développement de toute une filière industrielle.

Une soirée débat autour de Farafin KO, animée par Jacques Bosc, en présence des réalisateurs Chloé Aïcha Boro et Vincent Schmitt



« Farafin ko » raconte l'histoire d'une famille citadine du Burkina Faso, la famille Sissoko de Bobo Dioulasso, tiraillée entre une façon de vivre à l'occidentale, dite moderne, et une façon de vivre traditionnelle, la « manière de faire africaine » : le farafin ko.

Le farafin ko, est-il vraiment en phase avec l'époque et les impératifs de développement ? Le modèle « à l'occidentale », est-il en phase avec la culture et l'identité africaine ? Où se situent ces barrières qui depuis les indépendances ont privé ce continent si riche d'un réel développement ? Quelle société pour l'Afrique de demain ?

Le film a donné lieu à un débat fourni avec nos amis spectateurs qui l'ont salué comme un beau film anthropologique. Les discussions opposent les habitants de la cour où ils vivent et se retrouvent chaque soir, donnant à voir la volonté des jeunes, les jeunes femmes en particulier, à se prendre en main et construire leur avenir.



Conclusions provisoires de Claude Fischer



Un grand MERCI aux intervenants et à nos partenaires ! Ils ont été cinquante-quatre, toutes et tous excellents... « Vous avez fait le bon choix ! » nous a-t-on dit. Mais il n'y a pas de miracle : ils sont les amis de notre réseau que nous consolidons depuis maintenant 3 ans que nous creusons notre sillon ! Ils nous ont permis de faire de cette 2^{ème} édition, des Entretiens Eurafricains très riches. TROP ! Avec sans doute trop de tables rondes... mais qu'on a voulues dans une cohérence ! Ils sont le prolongement de Ouagadougou : nous avons mis la valorisation des projets au cœur des débats sur l'investissement, comme un choix de société, et cette année, nous avons examiné le contenu des politiques économiques et monétaires à construire pour créer des marchés attractifs pour les investisseurs, et les politiques industrielles et de services à mettre en place pour faire émerger ces projets et les financer.

Ce qui est frappant, c'est la volonté de créer et l'apport du privé, mais aussi la promotion du secteur privé par les institutions publiques africaines, au plan national, et au plan régional ! Elles ont compris - contrairement peut-être à nos institutions en Europe - que le public ne fera plus seul. La CEDEAO, la BCEAO, la BRVM... toutes, elles se mettent au service du privé !

Nous avons eu des débats macroéconomiques passionnants, un début d'appropriation sociale que les Etats veulent confisquer. Il faut les rendre accessibles à tous et poser les questions des réformes très difficiles : réformes structurelles, réformes monétaires ... **Il n'y aura pas de big bang ! Ce sont des processus à engager, et ce dans un dialogue entre les Etats, les institutions régionales et les sociétés.** Le plus surprenant, c'est que le dialogue a commencé, il existe. Tout le monde se connaît. Mais il faut le rendre constructif, sortir des positions orthodoxes ou radicales. Il faut s'écouter plus, s'ouvrir aux arguments des uns et des autres pour inventer de nouveaux modèles comme nous y ont invités la CEDEAO et le président de sa Commission, Marcel de Souza, très offensif, ou des

acteurs européens comme Philippe Herzog, qui ont tenté la comparaison entre ce qui se fait, ici en Europe et là-bas en Afrique, nous invitant à mieux nous connaître. Ce qui exige un travail de veille et de suivi des politiques, des rencontres avec les acteurs, des discussions pour poser les bonnes questions dans le débat... C'est un métier ! Exigeant, difficile ! Un VRAI métier, pas toujours compris, ni par les institutions (qui travaillent avec leurs experts et ne croient pas dans les sociétés), ni par les entreprises d'ailleurs...

Pourtant, les institutions, comme les entreprises, ont besoin de nous pour faire savoir ce qu'elles font, et pour savoir ce que nous voulons ! Du côté des entreprises, il y a beaucoup d'innovations : on a entendu Eiffage, Orange, la Société Générale, Sogea-Satom... elles sont très engagées, et elles veulent être « les meilleures », boostées par la concurrence chinoise et celle des pays émergents. On a entendu les Africains, leur volonté de créer leurs propres entreprises : la demande d'autonomie, d'indépendance est criante. Les jeunes - comme ils en ont témoigné eux-mêmes - veulent être des « entrepreneurs » ! Et c'est peut-être la chance de l'Afrique. Ceci-dit, ne nions pas les difficultés.

Et d'abord bâtir des partenariats entre les secteurs : public et privé ; privé et privé ; privé et social... et entre les acteurs : juristes et économistes ; entreprises et banques ; et avec les territoires ; créateurs et banquiers, etc... Il faut décloisonner. C'est ce qu'il y a de plus dur. Car tout est en silos, et c'est culturel.

Ensuite, favoriser la participation... Celle des femmes, des jeunes, des populations. En Afrique, ce sera plus difficile quand les femmes sont encore en partie « sous la coupe » des hommes, et que le respect pour les anciens prive les jeunes de parole... Le film de Chloé Aïcha Boro, Farafin Ko, est de ce point de vue un beau film d'anthropologie qui montre où en sont encore les relations qu'il faudra changer pour permettre l'émancipation ! Et en Europe rien n'est simple quand les dirigeants sont tellement coupés de leurs sociétés qui leur délèguent trop !

Celles-ci savent-elles ce qu'elles veulent faire ensemble ? En Europe ? En Afrique ? Les Entretiens Eurafricains travaillent sur les nouvelles relations à bâtir entre l'Europe et l'Afrique(s) dans leurs diversités, et plus particulièrement entre les pays de l'Union européenne et ceux de l'Afrique de l'Ouest. C'est notre combat. Nous prônons une démocratie participative, voire partenariale, et nous cherchons à créer des ponts en organisant des rencontres, en travaillant sur les questions économiques, sociales et culturelles qu'il faut mettre dans le débat public.

Nous organisons un colloque chaque année : après Bruxelles en 2014, Ouagadougou en 2016, Paris en 2017, **nous vous proposons Dakar en 2018 pour prolonger nos travaux.** Cette nouvelle édition sera préparée par un séminaire mensuel en Europe, des conférences régionales semestrielles en Afrique, et nous publierons *La Lettre* et *Les Cahiers des Entretiens Eurafricains*. Nous utiliserons mieux internet et les réseaux sociaux avec notre groupe « Jeunes », animé par Malik Lingani (qui n'a pas pu être parmi nous, faute de visa), et Hermann Kouassi, notre jeune vice-président d'EURAFRIQUE 21.

Avec EURAFRIQUE 21, nous organiserons des journées à Ouagadougou en juillet avec une conférence sur les politiques énergétiques en Afrique de l'Ouest, une conférence à Bamako, et, pourquoi pas, un « Sommet de la Société civile » à Abidjan en décembre (parallèlement au Sommet des Chefs d'Etat UE/Afrique) ; et avec ASCPE, nous poursuivrons notre séminaire, avec ses conférences à Paris, mais aussi à Londres, ou à Bruxelles, car nous voulons plus nous « européeniser », consolider les contacts et des partenariats avec les acteurs de plusieurs pays d'Europe et les institutions européennes.

Cette année, nous avons associé davantage les institutions africaines. Nous souhaitons consolider ces relations pour poursuivre et développer le dialogue, faire se rencontrer et débattre les institutions européennes et africaines entre elles et avec les acteurs africains et européens, renforcer et développer le réseau...

Nous sommes déjà plus de deux mille cinq cents (membres et contacts) dans ce réseau qui existera si nous en avons la volonté et si nous nous engageons. Nous souhaitons l'ouvrir au monde, et notamment aux Marocains et aux Tunisiens (qui frappent à la porte), aux Chinois, et aux autres continents qui investissent en Afrique de l'Ouest, et bien-sûr aux autres Afriques ! **Il faudra nous « transcender », car tout nous tire en arrière : la guerre de civilisations, une guerre de « 3^{ème} type » menée par des terroristes djihadistes qui ne supportent pas nos relations ; les tentations de repli sur nous-mêmes, sur nos cultures et nos identités ; la volonté de régler les comptes du passé !**

Je sens monter beaucoup de ressentiment contre l'Europe coloniale, contre les Blancs d'un côté, et de l'autre, le refus de regarder notre passé en face et la tentation de se détourner, de se désengager... sans parler de celle de se protéger, en refusant l'accueil des immigrés et des réfugiés, ou tout simplement les visas aux Africains. Je ne suis pas pessimiste, mais j'alerte ! Et je vous propose de réfléchir à ces questions, de les croiser, de les poser pour les dépasser et offrir ensemble de nouvelles valeurs communes, peut-être un peu moins « universelles » et un peu plus humanistes et fraternelles ! « Tisser des liens de fraternité », ce thème sera au cœur d'EURAFRICLAP et de son festival « Une semaine Eurafricaine au cinéma » qui aura lieu du 12 au 18 juin à Paris.

Je vous donne rendez-vous au Festival en juin à Paris et à la prochaine édition des EEA à Dakar en février 2018 !





L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

Les Entretiens Eurafricains de Dakar

5, 6, 7 & 8 février 2018





SIGLES

ACP : Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	et l'agriculture
AFC : Africa Finance Corporation	FCFA : Franc CFA, monnaie commune de 8 pays de l'UEMOA
AFD : Agence française de développement	FED : Fonds européen de développement
AGF : African guarantee fund	FMI : Fonds monétaire international
APE : Accord de partenariat économique	FONSIS : Fonds souverain d'investissements stratégiques (Sénégal)
API-Mali : Agence de promotion des investissements du Mali	GIABA : Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
APIX : Agence nationale chargée de la promotion des investissements et des grands travaux (Sénégal)	IDE : Investissement direct à l'étranger
BAD : Banque africaine de développement	IFC : Société Financière Internationale
BCE : Banque Centrale Européenne	I&P : Investisseurs et Partenaires (France)
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	IISS : International Institut for Strategies Studres
BEI : Banque européenne d'investissement	IRIS : Institut de relations internationales et stratégiques (France)
BIC : Banque islamique d'investissement	MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
BOAD : Banque ouest-africaine de développement	MIGA : Multilateral Investment Guarantee Agency
BRVM : Bourse régionale des valeurs mobilières (bourse électronique unique pour 8 pays de l'Afrique de l'Ouest)	NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
CAE : Communauté d'Afrique de l'Ouest	OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
CBAO : Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest (Groupe Attijariwafa bank)	OIF : Organisation internationale de la francophonie
CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	OMVS : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
CEEAC : Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale	OOAS : Organisation ouest-africaine de la santé
CEFEB : Centre d'études financières, économiques et bancaires	PMA : Pays les Moins Avancés
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	PME : Petite et moyenne entreprise
CESAG : Centre africain d'Etudes Supérieures en gestion	PMI : Petite et moyenne Industrie
CFS Youth Idea Incubator : programme d'incubation du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (FAO)	PPP : Partenariat Public Privé
CIAN : Conseil français des investisseurs en Afrique	SFI : Société financière internationale (Groupe Banque mondiale)
CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement	SPG : Système de préférence généralisée
COFINA : Compagnie financière africaine	TEC : Tarif extérieur commun
COMESA : Marché commun de l'Afrique orientale et australe	UA : Union Africaine
COSOB : Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse	UE : Union Européenne
DBSA : Development Bank of Southern Africa	UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
ETI : Entreprise de taille intermédiaire	UNCDF : Fonds d'équipement des Nations-Unies
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation	WAPP : West African Power Pool (pool énergie de l'Afrique de l'Ouest)
	2IE : Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement

Les Entretiens Eurafriens de Ouagadougou dans la presse

African Business N°49
Le mensuel des dirigeants africains
FOCUS: Quels seront les grands ports de demain?

DÉCIDEURS GUIDE-ANNUAIRE
COMMERCES - START-UP - FINANCEMENT - ÉNERGIE - INFRASTRUCTURES - TÉLÉCOMS - SANTÉ
AFRIQUE

L'AFRIQUE QUI ENTREPREND
- Les sociétés prometteuses
- Les entreprises innovantes
- Les initiatives clés

BUSINESS AFRICA
La magazine de la nouvelle élite économique africaine - N° 145 - Mensuel - Mai 2017

Comment diriez-vous nos pays africains?
PAR PAUL KABAN

EUROPE-AFRIQUE
L'idée d'un juste échange me semble plus prometteuse que celle d'un libre-échange
Khalo NUBUKPO

Avec les contributions de :
Eoon K. AMENOUHOU BRVM
Loïc ARMANDO Président L'OREAL FRANCE
Claude FISCHER-HERZOG Directeur d'ASCOPE et des Entretiens Eurafriens
Mamadou L. DIALLO Economiste Député sénégalais
Alexandre MAYBART Directeur Général SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Marcel de SOUZA Président de la Commission de la CEDEAO

DOSSIER FINANCEMENT ET ASSURANCES

Les Entretiens Eurafriens de Paris L'union régionale, un choix d'avenir porteur de croissance

DURANT DEUX JOURS, 300 PERSONNES, DONT CINQUANTE-QUATRE INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU VENUES DE PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE ET D'EUROPE SE SONT RASSEMBLÉES À LA MAISON DES TRAVAUX PUBLICS À PARIS.

La deuxième édition des Entretiens Eurafriens s'est tenue à Paris les 6 et 7 mars 2017 à l'initiative d'ASCOPE et d'Eurafric 21. Le choix, la qualité et la diversité des intervenants ont été salués unanimement. Ces derniers ont débattu des politiques économiques et monétaires, des réformes à engager pour créer des marchés attractifs pour les investisseurs, et des politiques industrielles et de services à mettre en place pour faire émerger les projets et les financer en Afrique de l'Ouest. Engagements et prolongements.

Les États s'organisent à l'échelle régionale

En Afrique de l'Ouest, l'Uemoa et la Cedeao deviennent des espaces plus intégrés, où les échanges commerciaux – représentant 15 % – sont parmi les plus dynamiques d'Afrique. Mais comme le souligne Marcel Alain de Souza, président de la Commission de la Cedeao, on en est encore loin de l'étape (67 %) de l'Uae. Les handicaps sont multiples, parmi lesquels ceux des frontières et des barrières non tarifaires. Quant à l'Union européenne, il faut la réformer pour la consolider. Si les expériences doivent servir aux uns et aux autres, chacun devra inventer son propre modèle, a insisté Philippe Herzog. De ce point de vue, nous avons pu apprécier la volonté exprimée par les institutions africaines de construire une économie mixte où les acteurs africains sont invités à s'engager pour la mise en œuvre des plans de développement.

Un début d'appropriation sociale des enjeux économiques et monétaires

Les enjeux économiques et monétaires sont étroitement liés aux défis sociaux à relever pour la croissance, a insisté Philippe Herzog. Or, ils sont souvent confiés par les États et les institutions. Les interventions sur la monnaie, et le franc CFA en particulier, sont typiques d'un débat où les conditions sont encore conflictuelles : comment les rendre constructives ? Les échanges entre Mamadou Lamine Diallo, député sénégalais, et Ahmedou Al Aminou Lo, le représentant de la BCEAO, ont permis un début d'appropriation sociale non invitée à poursuivre la réflexion sur les réformes qui seront des processus longs et devront impliquer les acteurs de la société civile.

L'Europe et l'Afrique doivent construire de nouvelles relations

Le pacte de l'Europe en Afrique de l'Ouest, contrairement à celle de la Chine, de l'Inde, du Brésil ou de la Turquie. Comment aider les acteurs européens à investir plus et mieux ? La consolidation de la Bourse régionale, la BRVM, est un atout pour bâtir un marché de capitaux non rappelle Edoh Kossi Amenouh, son directeur général. Et si des entreprises européennes, comme Eiffage, Sogea-Satim, la Société générale, Gras Savoye et Orange ont témoigné de leur engagement, et les jeunes entrepreneurs africains de leur détermination, les besoins massifs – dans la formation, les infrastructures de base, les secteurs industriels et les services, numériques notamment – nécessitent des marchés locaux et régionaux régulés (Ohada, foncier, douane, concurrence...), des banques de développement, et des politiques industrielles favorisant l'émergence de PME/ETI africaines.

Faire le choix d'une intégration solidaire

Pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de créer les conditions de son attractivité et d'une croissance inclusive, son intégration plus solidaire est un choix que les États doivent faire. Or, il ne revient pas de budget et de fonds de productivité qui – comme le propose Khalo Nubukpo, le président d'Eurafric 21 et directeur de l'OFH – permettraient de financer des projets transfrontaliers et le rattrapage des pays les moins développés. Par ailleurs, l'intégration régionale ne doit pas devenir un critère pour les aides au développement de l'Union européenne ? Et les fonds publics faire lever de fonds privés pour contribuer à la construction de biens communs et d'infrastructures de réseaux ? Ceux-ci nécessitent de développer des PPP et de nouveaux types de contrats sur les relations entre les acteurs publics et privés, et entre les secteurs. Il s'agit d'inventer une « démocratie partenariale », décisionnelle et décentralisée, où l'État et les institutions travaillent avec la société.

L'union régionale au cœur de la 3^e édition des Entretiens Eurafriens de Dakar

ASCOPE Europe 21 organise la 3^e édition des Entretiens Eurafriens à Dakar en février 2018, le temps de préparer – dans les conférences mensuelles en Europe et des conférences trimestrielles en Afrique de l'Ouest – les questions que nous mettrons au cœur de rencontres et des échanges sur le thème de l'union régionale, un enjeu pour la solidarité et la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, et pour de nouvelles relations entre ses pays avec ceux de l'Union européenne.

RENDEZ-VOUS AU CINÉMA
Eurafric organise le festival « Une semaine eurafrienne au cinéma ». Celle-ci s'inscrit dans **Les Entretiens Eurafriens**. Et aura lieu à Paris du 12 au 18 juin au Film@ – Essor des arts de l'écran.
Pour tout contact et renseignements : 01 42 21 96 76 - eurafric@ascope.org



CLAUDE FISCHER-HERZOG
Directrice d'ASCOPE, LES ENTRETIENS EUROPÉENS & EURAFRIENS



ANDRÉ-FRANCK AHO
Directeur adjoint, LES ENTRETIENS EURAFRIENS

28 | GUIDE AFRIQUE 2017

ENTREPRISES & MARCHÉS

ÉVÉNEMENTS



Mme Moussa Kadiri, directrice de l'OFH Afrique Développement

Les Entretiens eurafriens

Pour un avenir partagé...

Paris a accueilli début mars la deuxième édition des Entretiens eurafriens sur le thème du défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest. Au cœur des débats, la volonté de dessiner de nouvelles relations entre l'Afrique et l'Europe. **Par Djamilia Coulle**

Après la première édition des Entretiens eurafriens à Ouagadougou, en 2016, Claude Fischer-Herzog, directrice des Entretiens européens et eurafriens, entend avec cette deuxième édition « rassembler les acteurs des entreprises et des territoires, des économistes et des juristes, des institutions d'Europe et d'Afrique pour renouveler les relations entre l'Afrique et l'Europe et trouver les voies d'un avenir partagé ».

Un souhait de relance des relations UE-Afrique partagé par Gautier Mignot, directeur général adjoint de la mondialisation au ministère des Affaires étrangères et du développement international : « Nous avons une approche horizontale de l'ensemble des éléments de la relation avec l'Afrique. Nous voulons accompagner l'Afrique en cohérence avec l'agenda africain. Le prochain sommet entre l'Union européenne et l'Afrique se tiendra en novembre 2017 à Abidjan. Le G20 envisage un focus sur l'Afrique. Dernière l'Europe, la France est le premier investisseur en Afrique ».

Rassemblant des experts et des intervenants issus d'horizons divers, les débats ont porté sur les transitions en Afrique et la co-construction de politiques publiques. En dressant le tableau de la conjoncture économique mondiale et des relations entre l'Union européenne et l'Afrique, Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris-1, a souligné que la croissance africaine, exogène, est trop exposée à des chocs que l'Afrique ne maîtrise pas : « En 2016, la croissance moyenne est de 1,6% et l'EMI promet 3,7% en 2018. Je suis persuadé que la croissance potentielle est de 5%. Pour une croissance endogène, l'Europe peut jouer un rôle en aidant l'Afrique à repêcher la frontière technologique, en l'accompagnant en matière de formation et la compétitivité ou dans le soutien aux PME. L'Europe doit contribuer à améliorer la gouvernance mondiale ». Autre impératif, conclut Christian de Boissieu : « L'Afrique est sous-représentée au G20 et il est crucial d'accepter d'être représentée par un seul pays pour laisser une place à l'Afrique ».

L'intégration régionale est en marche

Intervenant sur la question des inégalités et du défi de la solidarité, Philippe Herzog, cofondateur de Confrontations Europe, estime que l'Afrique « ne peut pas transporter le modèle occidental. Elle doit développer une nouvelle doctrine, ne pas viser le rattrapage, mais investir un nouveau modèle économique intégrant la solidarité ».

Le processus d'intégration régionale est en marche, pour le président de la Commission de la Cedeao, Marcel de Souza : « Aujourd'hui, le passeport biométrique permet de circuler sans visa dans quatre pays. La Cedeao suscite un engagement avec la demande du Maroc qui devrait donner lieu à la signature prochaine d'un accord de partenariat économique. D'autres sont intéressés, comme la Tunisie et la Mauritanie. Il faut croire à l'intégration économique qui n'est pas qu'économique, mais aussi politique et sécuritaire. Dès qu'un risque de conflit existe, la prévention diplomatique se met en marche comme en Gambie. Nous devons tendre vers de grands ensembles ».

Côté marchés boursiers, Edoh Kossi Amenouh rappelle que la BRVM (Abidjan) est « l'exemple parfait de l'intégration boursière, un marché unique et équitable à tous les investissements avec 43 sociétés cotées ». Si cette intégration régionale est encore balbutiante « Les nombreux échanges entre les frontières méritent d'être notés », souligne Mamadou Lamine Diallo, député sénégalais.

Pour Ahmedou Al Aminou Lo, représentant du gouverneur de la BCEAO, « beaucoup d'idées reçues circulent sur la

Réfléchir à de nouvelles relations

À l'initiative de l'ASCOPE, une société d'études et de réflexion dédiée aux acteurs de la société civile pour une participation aux enjeux de la fondation de l'Europe et des relations entre l'Europe et l'Afrique, les Entretiens eurafriens ont vu le jour en 2014. Leur objectif est de contribuer à la construction de nouvelles relations de coopération commerciale entre les deux continents. Le comité de parrainage rassemble une centaine de personnalités, européennes et africaines, issues d'horizons divers. Prolongement de ce réseau, Eurafrique 21, créé à Ouagadougou en janvier 2017, est dédié à l'ensemble de l'Afrique.

parité par rapport à la zone euro. Tout en mesurant l'impact d'une monnaie stable arrivée à un moment fort, les économistes ont demandé des réformes structurelles ». Mamadou Lamine Diallo rappelle que les ambitions ont changé « avec l'arrivée de l'émergence. Environ 40% de la population vit dans la pauvreté. Comment créer des emplois ? Les banques ne jouent pas le jeu pour financer les PME. La BCEAO ne devrait-elle pas affecter une partie de ses bénéfices à la création de fonds de garantie pour ces PME ? ».

Impliquer la jeunesse

S'agissant du débat sur l'utilité de l'Uemoa, Marcel de Souza soutient que « la politique budgétaire commune est un avantage. Détruire le franc CFA de son arrièrage au Trésor français ne s'impose pas. Diversifier d'abord les bases de nos économies ».

En Europe ou en Afrique, les jeunes sont la clé du changement. « Nous avons besoin de jeunes qui osent » selon Nadia Mensah-Aogyon, cofondatrice d'Acogob, illustrant ce propos, Gilles Lecerc et Paul

Knoery, de jeunes européens cofondateurs d'Irako Project, ont lancé une plateforme de financement participatif en Afrique de l'Ouest en partenariat avec l'institution de microfinance Confina. « Le crédit est accordé sans apport financier, la confiance reposant sur la pertinence des projets », explique Gilles Lecerc. « Mais attention à l'entrepreneuriat à tout va » prévient-il. Un conseil repris par Assata Dialité, fondatrice de Zabaan Holding, une entreprise de jus de fruits naturels : « Entreprendre en Afrique reste complexe ».

Rarement abordé si ce n'est dans des colloques spécifiques, le rôle de l'économie de la culture et la place du cinéma ont eu une place dans les Entretiens eurafriens. Soulignant que « le cinéma africain est dans la survie », Chloé Aicha Boro, réalisatrice, a pointé des « budgets qui existent mais restent onéreux ».

L'année prochaine, le colloque se tiendra à Dakar avec l'ambition de rassembler 3000 membres dans le réseau, car la priorité est « de développer des espaces de débat pour tisser des liens de fraternité ». ■



Directeur de la Francophonie économique et numérique à l'OF, président d'Eurafric 21



Chloé Aicha Boro, réalisatrice, et Philippe Herzog

Demandez les publications des Entretiens Eurafriicains

Les Cahiers des Entretiens Eurafriicains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser



Numéro 3 - Mars 2017



Les Entretiens Européens & Eurafriicains
Rapprocher - Débattre - Fraterniser

Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement

Questions pour le débat

Attirer en Afrique de l'Ouest Valoriser et financer les marchés organisés



Les Cahiers des Entretiens Eurafriicains

AGADOUGOU - 3 et 4 février 2016

La Lettre des Entretiens Eurafriicains

Février 2017 - N°3 - 4€

Rapprocher - Débattre - Fraterniser



Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement

PARIS - 6 et 7 mars 2017

Renforcer nos liens et partager un développement

Au moment où l'Afrique s'ouvre au monde et prend son envol, l'Europe a tendance à se désengager. Comment relancer nos liens et les fonder sur le respect de nos identités et de nos cultures ? Comment faire de nos diversités le cœur de nos échanges ? Et si nos cultures ne sont pas seulement des identités, mais aussi des politiques régionales, des entreprises, des banques, des marchés, avec une responsabilité nouvelle pour la société ?

au sommaire
En pages 2 et 3
- L'Afrique dans l'économie mondiale
En pages 4, 5 et 6
- Inflation

La Lettre des Entretiens Eurafriicains

Septembre 2017 - N°4 - 4€

Rapprocher - Débattre

Édito L'intégration régionale, un atout pour l'émergence de l'Afrique de l'Ouest

La deuxième édition des Entretiens Eurafriicains s'est tenue à Paris les 6 et 7 mars 2017. Les institutions ont débattu avec les acteurs de la société civile de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique. Les débats ont permis de partager des expériences, de discuter des politiques publiques et de réfléchir sur les défis à relever pour favoriser l'investissement et le développement.

Un débat d'appropriation sociale des enjeux économiques et monétaires
Les enjeux économiques et monétaires sont indissociables de ceux de la croissance, de l'emploi et de la justice sociale. Les débats ont permis un débat d'appropriation sociale. Le tabou de la dette a été levé, les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

L'investissement, moteur de la croissance
De ce point de vue, le dialogue sur l'investissement a été positif, alors qu'il se désengageait et que les cultures de l'investissement étaient différentes. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Le rôle de nouvelles relations entre l'Europe et l'Afrique
Pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de créer les conditions de son attractivité et d'une croissance inclusive, son intégration plus solide est un enjeu. C'est pourquoi il est important de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

L'union régionale au cœur de la 3^{ème} édition des Entretiens Eurafriicains à Dakar
L'union régionale est au cœur de la 3^{ème} édition des Entretiens Eurafriicains. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Le rôle de nouvelles relations entre l'Europe et l'Afrique
Pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de créer les conditions de son attractivité et d'une croissance inclusive, son intégration plus solide est un enjeu. C'est pourquoi il est important de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

L'union régionale au cœur de la 3^{ème} édition des Entretiens Eurafriicains à Dakar
L'union régionale est au cœur de la 3^{ème} édition des Entretiens Eurafriicains. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Le rôle de nouvelles relations entre l'Europe et l'Afrique
Pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de créer les conditions de son attractivité et d'une croissance inclusive, son intégration plus solide est un enjeu. C'est pourquoi il est important de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Cahiers des Entretiens Eurafriicains

Septembre 2017 - Supplément cinéma

EURAFRICLAP

Une semaine très fraternelle

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Plus de 600 spectateurs ont participé au festival « Une semaine Eurafriicaine au cinéma » du 12 au 18 juin à Paris, au Studio des Ursulines et au Cinéma Gaumont.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou

21E - 5 et 6 juillet 2017

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

Les Rencontres Eurafriicaines à Ouagadougou ont été organisées par l'ASCEP. Les débats ont permis de discuter de la dette, de la dette publique et de la dette privée.

ASCEP Les Entretiens Européens & Eurafriicains

4 rue Froidevaux, 75014 Paris
Tél. : 00 33 (0)1 43 21 96 76
www.entretiens-europeens.org

Les travaux de la plateforme UE-Afrique(s) Préparatoires aux Entretiens Eurafricains de Paris

26 Janvier 2017 à Paris

Régulation financière et union bancaire pour favoriser le financement des PME/ETI en Afrique de l'Ouest (comparaison avec l'Europe)

Animée par **Claude FISCHER** et **André-Franck AHOYO**

Avec **Luc BOSCARO**, directeur du Cabinet du président du Crédit Coopératif, **Ibrahima DIOUF**, directeur général et directeur international, EBI SA groupe Ecobank, **Jean-Jacques ESSOMBE**, partner, Cabinet ORRICK-RAMBAUD-MARTEL, **Alain LE NOIR**, conseiller du président du Club des dirigeants de Banques et Etablissements de crédit d'Afrique et **Alexandre MAYMAT**, directeur Afrique de la Société Générale

Présentation des Entretiens Eurafricains de Paris, les 6 et 7 mars 2017 :

« Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest. Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement et le développement durable »

10 janvier 2017 à Ougadougou

L'intégration régionale... Les régions d'Afrique l'UEMOA et la CEDEAO et leurs liens à l'Union européenne.

Animée par **Claude FISCHER**

Avec **Loïc ARMAND**, président de L'OREAL France, représentant BusinessEurope, **Kako NUBUKPO**, directeur de la Francophonie économique et numérique, président d'EURAFRIQUE 21, **Jean-Michel OUEDRAOGO** pour l'UEMOA et **Moussa Ismaïla TOURE**, directeur général d'API-Mali, vice-président d'EURAFRIQUE 21.

14 décembre 2016 à Paris :

Les industries créatives et la place du cinéma en Afrique de l'Ouest : construire une économie de la culture

Animée par **Claude FISCHER**,

Avec **Françoise BENHAMOU**, spécialiste de l'économie de la culture, **Pape MEÏSSA**, responsable de la Coalition de la diversité culturelle au Sénégal, **Pascal ROGART**, directeur de la SACD, et des cinéastes africains : **Sidiki BAKABA**, **Jean ODOUTAN** et **DOM PEDRO**.

17 novembre 2016 à Paris :

Bâtir une industrie de services numériques en Afrique de l'Ouest

Animée par **André-Franck AHOYO**,

Autour de **Sidy DIOP**, vice-président Telecoms de Microeconomics, avec **EMMANUEL ADJOVI**, responsable programme « société de l'information », OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), **Catherine FLOUVAT**, Head of digital inclusion services, Orange Africa & Middle-East/ Strategy, **Jean-François LUTIER**, responsable Programmes R&D, NOKIA, et **Olivier TRAORE**, Manager Telecoms ACCENTURE

20 septembre 2016 à Paris :

L'impact de la baisse des prix des matières premières sur les économies africaines, et en particulier celles de l'Afrique de l'Ouest

Avec **Marie ALBERT** et **Anne-Sophie FEVRE**, économistes et responsables risques pays de la COFACE, **Jean-Christophe DEBAR**, directeur de la Fondation FARM, **Amhed OUSMAN ABANI** MICROECONOMIX, **Jean-Pierre FAVENNEC**, président de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Energie en Afrique)*, **Francis PERRIN**, président de Stratégies et Politiques Energétiques (SPE), et directeur de la publication OAG Africa, et **Nathalie SANDWIDI**, conseiller économique à l'ambassade du Burkina à Paris.

Juillet 2016 à Ouagadougou :

Mise en place de l'Assemblée constitutive de l'association des Entretiens Eurafricains pour l'Afrique de l'Ouest

Délégation conduite par **Claude FISCHER**

Du 27 juin au 3 juillet 2016 à Paris :

Une semaine Eurafricaine au cinéma, avec 6 soirées et 18 projections suivies de rencontres et débats

2 juin 2016 à Paris :

Le financement de l'investissement et du développement durable en Afrique de l'Ouest

Avec **Johann CHAIGNEAU**, division Investissement d'impact, APC, à la BEI, **Appolinaire T. COMPAORE**, président du Conseil d'Administration de TELECEL au Burkina Faso, **Mahamadou NIANG**, du Fonds MERIDIAM dans le financement des projets en Afrique, **Luc JOSSE**, directeur de Valance International.

28 avril 2016 à Paris

La situation économique et géopolitique de l'Afrique dans la conjoncture mondiale, et à l'issue des récentes élections présidentielles au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Congo...

Animée par **André-Franck AHOYO**

Avec **Antoine GLASER**, journaliste, ancien directeur de la Lettre du Continent et auteur de l'ouvrage « Arrogant comme un Français en Afrique » et **Abou Bacry LY**, président de la Compagnie de la Fruitière en Mauritanie, anthropologue

Retour de Montréal et du festival « Vues d'Afrique » qui parrainera « Une semaine eurafricaine au cinéma » à Paris du 27 juin au 4 juillet

par **Claude FISCHER**

10 mars 2016 à Paris

Enseignements et prolongements des Entretiens Eurafricains

par **Claude FISCHER**

Partage d'une monnaie commune : convergence et croissance en Afrique de l'Ouest ?

Avec **Kako NUBULPO**, directeur de la Francophonie économique et numérique à l'OIF

3 et 4 février à Ouagadougou - Les Entretiens Europeens

Investir en Afrique. Valoriser et financer les projets sur des marchés organisés

Retrouvez toutes les conférences organisées depuis la création de la plateforme UE/Afrique(s), ainsi que les comptes-rendus, synthèses et power-points sur le site :
www.entretiens-europeens.org

ASCPE a pour vocation de **rapprocher** les acteurs de la société civile sur les enjeux de la construction européenne, notamment l'énergie - socle vital pour le développement de nos sociétés - et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique, qui nous mettent à l'épreuve de l'altérité.

Société d'études et de formation créée par Claude Fischer-Herzog en 2003, ASCPE **met en débat** les questions de société en rassemblant les différents acteurs économiques et sociaux au sein de réunions et

de conférences d'une part, et d'autre part, en organisant des projections de films pendant le festival : « *Une semaine Eurafricaine au cinéma* ».

L'utilisation de différents canaux de communication, la parole dans le débat, l'image et l'imaginaire dans le cinéma, répond à la volonté d'ASCPE de comprendre les défis européens et mondiaux, de contribuer à les relever et permettre à nos sociétés de participer à leur transformation, de coopérer et de **fraterniser**.

Une méthode de travail en réseau

La **méthode d'ASCPE** est de travailler les sujets en amont du débat public, au sein de groupes de travail regroupant ses différents partenaires (entreprises, associations, collectivités territoriales, universités ou institutions nationales et communautaires...). Des problématiques sont proposées sur les choix stratégiques et politiques de l'Europe, et en particulier son ambition de bâtir une Union de l'énergie, et sur ses relations extérieures, notamment avec la Russie et la Turquie, et avec l'Afrique de l'Ouest.

L'équipe d'ASCPE anime les groupes de travail et prépare *Les Entretiens Européens et Eurafricains* et les publications avec des comités de pilotage ouverts à ses partenaires. **Ce travail en réseau** permet de bénéficier des compétences et des expériences d'acteurs de la société civile,



et d'offrir des pistes de réflexion et d'action dans l'espace public pour contribuer aux réformes de politiques publiques et construire une Europe plus compétitive et solidaire et un monde plus fraternel et prospère.

Les Entretiens Européens et Eurafricains

Les Entretiens Européens ont été créés en 2003 sur les enjeux scientifiques, économiques et sociaux de la gestion des déchets nucléaires, et à partir de 2007 sur ceux de la renaissance du nucléaire et les enjeux de la sûreté, en Europe et dans le monde. Puis ils se sont élargis à des questions sociétales liées au développement durable : alimentation et santé publique ; mobilité durable et voiture propre ; agriculture durable. Depuis 2010, la question de « l'appropriation sociétale du nucléaire » fait l'objet de conférences annuelles (en

Hongrie, à Bruxelles avec la Russie, en Pologne, en France en 2015 et en 2016 à Bruxelles sur l'investissement dans le nucléaire avec la Commission européenne et de nombreux acteurs du secteur.



Les Entretiens Eurafricains ont été créés en 2014 suite au Sommet de la Société civile organisé le 6 mars en partenariat avec Confrontations Europe sur « Dialogue public/privé pour un nouveau partenariat

économique entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». Leur objectif est de contribuer à la construction de nouvelles relations commerciales en coopération entre les acteurs des deux continents. La première édition a eu lieu les 3 et 4 février 2016 à Ouagadougou. La deuxième édition a eu lieu les 6 et 7 mars 2017 à Paris. La troisième édition aura lieu à Dakar sur le thème : l'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest?.



EURAFRIQUE 21 est née à Ouagadougou pour toute l'Afrique de l'Ouest : l'association organise des

« Rencontres Eurafricaines » et participe aux Entretiens Eurafricains.

La Lettre des Entretiens et Les Cahiers

La Lettre des Entretiens Européens a été créée en 2003. Onze numéros ont été publiés en amont et en aval des Entretiens Européens entre 2003 et 2011 (en versions française et anglaise). De 2012 à 2014, ASCPE a participé aux publications de certains numéros de *L'Option de Confrontations Europe*, associée aux Entretiens Européens organisés par ASCPE.

La nouvelle formule de La Lettre des Entretiens Européens est parue en juin 2015. Le numéro d'octobre 2017 est paru sur le thème : « la compétitivité du nucléaire en Europe ».

La Lettre des Entretiens Eurafricains est éditée 2 fois par an. Les deux premiers numéros sont parus à l'occasion des Entretiens Eurafricains de Ouagadougou. Deux numéros de La Lettre ont été publiés dans le cadre des Entretiens Eurafricains de Paris des 6 et 7 mars 2017. Le 5^{ème} numéro de La Lettre est en préparation dans le cadre des Entretiens Eurafricains de Dakar.

Les Cahiers restituent les actes des colloques organisés annuellement sur l'Energie ou sur les Relations UE/Afrique. **Des Suppléments cinéma et Eurafrique 21** de La Lettre sont édités.



Le cinéma

Le cinéma est un formidable vecteur de connaissance des hommes et des femmes en société, de leurs souffrances et leurs aspirations. Il nous aide à nous ouvrir au monde. Il est donc tout à fait naturel que le cinéma trouve sa place dans les initiatives d'ASCPE pour ouvrir le dialogue inter culturel.

ASCPE est partenaire du **Festival de films L'Europe autour de l'Europe** produit par Evropa Film Akt et dirigé par Irena Bilic.

Une semaine Eurafricaine au cinéma à Paris : créée en 2015 dans le cadre des Entretiens Eurafricains, ce festival est parrainé par le festival « Vues d'Afrique » de Montréal et a noué partenariat avec le FESPACO. Elle sera organisée en juin 2018 par EURAFRICLAP, l'association des amis de la Semaine.



Le séminaire EUROPE 21

ASCPE est partenaire du séminaire animé par Philippe Herzog pour échanger des réflexions sur le devenir de l'Europe et de sa civilisation dans le contexte de la mondialisation.

C'est dans ce cadre qu'ASCPE édite les Essais et Notes sous la forme de livres :



- L'identité de l'Europe, vers une refondation, de Philippe Herzog
- Combattre les inégalités, une contribution de Philippe Herzog, suivie d'un texte de Penda Mbow, l'Esprit de Sant'egidio.

Un site

Pour retrouver les messages et informations, l'agenda des groupes et des événements, les projets des Entretiens, les compte-rendu des réunions et des conférences, les publications, les archives, et nos partenaires...

www.entretiens-europeens.org

Une équipe



Dirigée par **Claude Fischer-Herzog**, l'équipe est composée d'un directeur adjoint et de rédacteurs des Lettres des Entretiens, de chargés de mission et de recherche, et de conseillers...

André-Franck Ahoyo, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains ;

Jacques Bosc, conseiller culturel ;

Aminata KEBE, chargée d'études, Les Entretiens Eurafricains ;

Juliette Münsch, secrétaire de rédaction

Catherine Véglio-Boileau, rédactrice en chef de La Lettre des Entretiens Eurafricains

Les partenaires 2016

ASCPE noue des conventions avec ses partenaires. Ceux-ci participent aux groupes de travail, reçoivent les synthèses et compte-rendu, interviennent dans les conférences, écrivent des articles dans les publications...

Partenaires Energie/Environnement : ANDRA, CEA, DG Energie de la Commission européenne, EDF, ENGIE, FORATOM, INSTITUT DU BOSPHORE, ROSATOM, Sauvons Le Climat

Partenaires UE/Afrique(s) : 2IE, AGF, ANF (association du Notariat francophone), ECOBANK, EIFFAGE, FNTF, L'OREAL, MABUCIG, MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), OIF, ORANGE, Cabinet ORRICK, SCHNEIDER ELECTRIC, SEFI, SONAR, TELECEL

Partenaires cinéma : AfricaCultures, EVROPA FILM AKT, Le Studio des Ursulines, VIDEOSPHERE

Partenaires média et civilisation : AFRICA N°1, Business Africa, IC Publications, Leaders League, OV5TV, UP FOR HUMANNES



Les Entretiens Européens & Eurafricains

4 rue Froidevaux, 75014 Paris - Tél. : 00 33 (0)1 43 21 96 76

**ACCOMPAGNEMENT
DE LA CROISSANCE**

**GRÂCE À SES
NOUVELLES USINES,
CMG PRÉVOIT DE
MULTIPLIER PAR CINQ
SON CHIFFRE D'AFFAIRES**



**SOCIETE GENERALE
AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS EN AFRIQUE**



CMG

 **PRODUCTEUR DE RIZ**

 **SÉNÉGAL**

 **150 SALARIÉS**

 **CLIENT DEPUIS 1990**

Découvrez son histoire sur :
afrique.societegenerale.com

 **SOCIETE
GENERALE**

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE**

3^{ÈME} COMPARTIMENT DE LA BRVM

dénoté

"BRVM PETITES CAPITALISATIONS (BRVM PC)"

dédié aux PME et aux Entreprises à fort potentiel de croissance

Le Troisième Compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est dédié aux PME et entreprises à fort potentiel de croissance désireuses de financer leurs investissements par le canal du Marché Financier Régional.

Le 3^{ème} Compartiment permet aux PME de lever des capitaux dans un environnement réglementaire spécialement conçu pour répondre à leurs besoins avec des procédures allégées, des mesures d'accompagnement et un suivi régulier qui rassure les investisseurs.



Avec le 3^{ème} Compartiment, accédez à du financement à long terme pour la croissance et la pérennité de votre PME

"Investissons pour une croissance plus forte et mieux partagée"

Siège Social : Abidjan, Côte d'Ivoire, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan - Tél. : (225) 20 31 55 50 - Fax : (225) 20 32 66 84
www.brvm.org - brvm@brvm.org

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

Grâce à la complémentarité de ses quatre branches et de ses huit marques métiers, Eiffage est à même de concevoir, réaliser, financer, commercialiser et exploiter les plus grandes infrastructures, en exerçant pleinement ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

INFRASTRUCTURES

Route
Génie civil
Métal

CONSTRUCTION

Construction
Immobilier
Aménagement

ÉNERGIE

Énergie

CONCESSIONS

PPP et concessions
Autoroutes
APRR et AREA

Implanté dans le pays de manière ininterrompue depuis 1926 à travers notre filiale Eiffage Sénégal, le groupe y a construit de nombreuses infrastructures. Routes, installations portuaires et bâtiments comptent parmi les activités développées.

